

**SITE OXBOW 1984**  
**Première nation mi'kmaq de Metepenagiag**  
**Miramichi (Nouveau-Brunswick)**



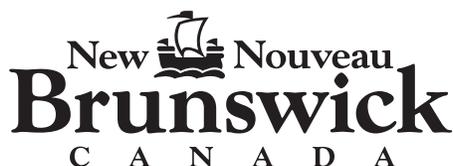
Par  
Patricia Allen  
MANUSCRITS SUR L'ARCHÉOLOGIE 40 DU NOUVEAU-BRUNSWICK

---

*Site Oxbow 1984*  
*Première nation mi'kmaq de Metepenagiag*  
*Miramichi (Nouveau-Brunswick)*

*MANUSCRITS SUR L'ARCHÉOLOGIE 40 DU NOUVEAU-BRUNSWICK*

Par  
Patricia Allen



---

Secrétariat à la Culture et au Sport

Cette série est préparée afin de faciliter la distribution des manuscrits ayant trait à l'archéologie du Nouveau-Brunswick. Elle a été publiée en nombre limité et sera généralement disponible sur demande spéciale seulement.

© Patricia Allen et province du Nouveau-Brunswick

Manuscrits sur l'archéologie 40 du Nouveau-Brunswick, 2005

Révisé par Frances Stewart avec l'aide de Sandy Glidden-Hachey, C. Drew Gilbert et Brent D. Suttie

Publée par

Les Services d'archéologie, Direction du patrimoine  
Secrétariat à la Culture et au Sport.

C.P. 6000  
Fredericton, N.-B.  
E3B 5H1, Canada

ISBN 1-55396-453-5

Imprimé au Canada

CNB 2892

## Table des matières

Liste des figures . . . . .	4	Couche 8 . . . . .	35
Liste des tableaux . . . . .	6	Artefacts . . . . .	35
Résumé . . . . .	7	Emplacements . . . . .	40
Remerciements . . . . .	7	Couche 9 . . . . .	41
<b>Chapitre 1</b>		Couche 10 . . . . .	41
<b>Introduction . . . . .</b>	<b>9</b>	Couche 11 . . . . .	41
District de la rivière Miramichi dans les		Couches 12 à 18 . . . . .	41
environs de Oxbow . . . . .	10	Couche 19 . . . . .	41
Répartition des ressources naturelles dans le		Artefacts . . . . .	42
district de la rivière Miramichi . . . . .	11	Emplacement . . . . .	47
<b>Chapitre 2</b>		Couche 20 . . . . .	47
<b>Description générale du site oxbow . . . . .</b>	<b>13</b>	Couche 21 . . . . .	48
Historique de la sédimentation . . . . .	14	Couche 22 . . . . .	48
<b>Chapitre 3</b>		Sommaire des assemblages culturels de 1984 . . . . .	48
<b>Recherches archéologiques sur le site Oxbow . . . . .</b>	<b>17</b>	<b>Chapitre 5</b>	
Reconnaitances et fouilles : 1977-1979 . . . . .	17	<b>Comparaison du cadre chronologique de 1984</b>	
Fouilles de 1984 . . . . .	19	<b>et de la chronologie de 1978-1979 . . . . .</b>	<b>53</b>
Détails sur la stratigraphie et la répartition		Sylvicole maritime inférieur . . . . .	53
des dépôts culturels . . . . .	22	Sylvicole maritime moyen . . . . .	56
<b>Chapitre 4</b>		Sylvicole maritime moyen tardif . . . . .	57
<b>Artefacts et caractéristiques du</b>		Conclusions sur la chronologie . . . . .	58
<b>site Oxbow Fouillé en 1984 . . . . .</b>	<b>25</b>	<b>Chapitre 6</b>	
Introduction . . . . .	25	<b>Saisonnalité du site et modes de subsistance . . . . .</b>	<b>61</b>
Description par Couche des recherches de 1984 . . . . .	26	Aperçu historique de la pêche chez les Mi'kmaq . . . . .	61
Couche 1 . . . . .	26	Échantillons fauniques du site Oxbow . . . . .	62
Couche 2 . . . . .	26	Échantillons botaniques du site Oxbow . . . . .	65
Couche 3 . . . . .	26	Conservation et entreposage des aliments . . . . .	69
Couche 4 . . . . .	26	Reconstitution de la saisonnalité et des	
Couche 5 . . . . .	27	modes de subsistance à Oxbow . . . . .	71
Couche 6 . . . . .	27	<b>Chapitre 7</b>	
Artefacts . . . . .	27	<b>Autres sites sur la Miramichi . . . . .</b>	<b>73</b>
Emplacements . . . . .	31	Nature et répartition des sites . . . . .	73
Couche 7 . . . . .	35	<b>Chapitre 8</b>	
		<b>Sommaire et analyse . . . . .</b>	<b>77</b>
		<b>Bibliographie . . . . .</b>	<b>81</b>

## Liste des figures

- Figure 1-1. Certains secteurs occupés à Red Bank et dans la région avoisinante par les Mi'kmaq de Miramichi avant 1500 après J.-C.
- Figure 1-2. Photographie aérienne du site Oxbow (CfD11) à l'avant-plan
- Figure 1-3. Profil de la paroi sud de l'unité de fouille 77-1 révélant un site profondément stratifié
- Figure 1-4. Estuaire de Miramichi, baies intérieure et extérieure de Miramichi et environs
- Figure 1-5. Joseph Augustine avec un gros saumon de l'Atlantique vers 1950
- Figure 2-1. Vue en aval du site Oxbow (CfD11) 1978
- Figure 2-2. Vue du site Oxbow avant le défrichement pour fouilles
- Figure 2-3. Carte d'arpenteur de 1792 montrant « les améliorations et le village indien » habité de Oxbow
- Figure 2-4. Paroi nord de l'unité de fouille 78-12 montrant la stratigraphie
- Figure 2-5. Unité de fouille de 1978. Profil du nord au sud montrant les couches naturelles et culturelles légèrement inclinés vers la rivière
- Figure 3-1. Carte du site Oxbow montrant les limites des fouilles
- Figure 3-2. Unités de fouille de 1978. Albert Ferguson et Howard Augustine effectuant des fouilles. Diverses épaisseurs de lentilles de sol sur la longueur et la largeur du site.
- Figure 3-3. Madeline Augustine vaporisant les parois pour mettre au jour le profil
- Figure 3-4. Vue en direction ouest de la profondeur finale de l'unité 78-12 et au-delà dans l'unité 79-13
- Figure 3-5. Unités 78-12. Profondeur finale d'une couche de céramique profonde ayant servi aux fouilles de 1984
- Figure 3-6. Équipe fouillant l'unité 84-1 (de gauche à droite) Hadrian Abbott, Terry Tenass, Darren Augustine et Chris Ward.
- Figure 3-7. Profil de la paroi nord de l'unité 84-2
- Figure 3-8. Joan Peterson et Delbert Ward fouillant l'unité 84-3
- Figure 3-9. Fouille de l'unité 84-3 (de gauche à droite) effectuée par Joan Peterson et Delbert Ward.
- Figure 3-10. Todd Ward (gauche) et Darren Augustine prêts pour la flottation de sédiments recouverts
- Figure 3-11. Pam Ward (avant plan) et Joan Peterson consignent les données au site Oxbow en 1984
- Figure 3-12. Profil de la paroi nord de l'unité 84-7
- Figure 3-13. Pendant les fouilles à Oxbow en 1984, les profils pédologiques ont été clairement indiqués pour coordonner le transfert de l'information sur les couches entre les unités de fouille.
- Figure 3-14. Profil de la paroi est de l'unité 84-5
- Figure 4-1. Vase 300, couche 4
- Figure 4-2. Vase 300, couche 4
- Figure 4-3. Artefacts lithiques recouverts de la couche 6
- Figure 4-4. Vase 301, couche 6
- Figure 4-5. Vase 303 recouvert de la couche 6c
- Figure 4-6. Partie du bord et base pointée du vase 303. Parties recouvertes en 1978
- Figure 4-7. Vase 304, couche 6
- Figure 4-8. Vase 304, couche 6

- Figure 4-9. Vase 305, couche 6c
- Figure 4-10. Vase 305, couche 6c
- Figure 4-11. Vase 324, couche 6
- Figure 4-12. Plan de la couche 6c montrant l'endroit des artefacts et les emplacements
- Figure 4-13. Exposition de la surface de l'emplacement 2(6)
- Figure 4-14. Exposition de la surface de l'emplacement 3
- Figure 4-15. Exposition de la surface de l'emplacement 4
- Figure 4-16. Profil montrant l'emplacement 4
- Figure 4-17. Artefacts lithiques de la couche 8
- Figure 4-18. Vase 302, niveau 8
- Figure 4-19. Vase 302, couche 8
- Figure 4-20. Vases 306, 307, 309 et 310, couche 8
- Figure 4-21. Vases 306(uR), 307(lR), 309(uL), et 310(lL), couche 8
- Figure 4-22a. Vase 308, couche 8
- Figure 4-22b. Lot du vase 308, niveau 8
- Figure 4-23. Plan de la couche 8
- Figure 4-24. Pointe de projectile recouverte de la couche 10 (1984)
- Figure 4-25. (De gauche à droite) Joan Peterson et Pamela Ward prélevant des échantillons de charbon de bois (1984)
- Figure 4-26. Artefacts lithiques de la couche 19
- Figure 4-27. Unifaces recouvertes de la couche 19
- Figure 4-28. Hache en pierre polie dans sa position naturelle sur la surface de la couche 19
- Figure 4-29. Lots des vases 313, 314, 316, 317, 318 et 321, couche 19
- Figure 4-30. Vases 313, 314, 316, 317, 318 et 321, couche 19
- Figure 4-31. Plan de la couche 19
- Figure 4-32. Exposition de la surface de l'emplacement 5, couche 19
- Figure 4-33. Artistes illustrant le processus de fabrication d'un vase en céramique
- Figure 4-34. Séquence des attributs d'un bord de vase (1984)
- Figure 5-1. Séquence de la partie centrale du site Oxbow (Allen, 1980a)
- Figure 5-2. Séquence des céramiques du site Oxbow (78-11 et 78-4)
- Figure 5-3. Artefacts recouverts des couches plus anciennes du site Oxbow 1984
- Figure 5-4. Séquence de la partie centrale du site Oxbow
- Figure 5-5. Bifaces recouvertes pendant les fouilles de 1984
- Figure 5-6. Séquence d'une pointe de projectile du site Oxbow
- Figure 6-1. Pêche à la mouche du saumon à la petite rivière Miramichi du sud-ouest, haut Oxbow - CfDI1 (1985)
- Figure 6-2. Esturgeon pris récemment à Red Bank, Joseph Ward (à gauche) et William Ward, vers 1980
- Figure 6-3. Artistes illustrant la pêche à l'esturgeon avec une torche
- Figure 6-4. William John Augustine avec un gros saumon de l'Atlantique capturé à Red Bank (1979).
- Figure 6-5. (De gauche à droite) Tom Cloud (Red Bank) et Joe Augustine (Big Cove) à Red Bank, vers 1950
- Figure 6-6. Collecte courante d'échantillons de charbon et de sol brûlé des foyers à Oxbow fournissant de l'information précieuse sur la saisonnalité du site et le régime alimentaire (1984)
- Figure 6-7. Artistes illustrant des cueilleurs de plantes et de baies
- Figure 6-8. Artistes illustrant des récipients de baies en écorce et piquants de porc-épic

- Figure 6-9. Crosses de fougère (*Metteuccia Struthiopteris*) qui poussent en abondance sur les îles à Red Bank
- Figure 6-10. Artiste illustrant l'intérieur d'un logement du XIX<sup>e</sup> siècle au Nouveau-Brunswick
- Figure 6-11. Artistes illustrant une claie de séchage utilisée
- Figure 6-12. Attribut d'une fosse fouillée au site Mejipke (1983)
- Figure 6-13. Mary Augustine pêchant à Red Bank vers 1950
- Figure 7-1. Reconnaissance le long de l'estuaire de la Miramichi (1980)
- Figure 7-2. Site de Pointe-aux-Sables (CgDf1) à Baie-Sainte-Anne (CgDf1) (1982)
- Figure 7-3. David Keenlyside examinant les sites de la rivière Tracadie dans les années 1970
- Figure 7-4. Tammy Prince (au premier plan) et Michael Nicholas à une fouille exploratoire sur le site de la pointe Wilson (CfDj33) (1991)
- Figure 7-5. Vue du site Davidson à partir de la terrasse supérieure (CfDk48).
- Figure 7-6. Carte de la région de Red Bank montrant les principaux sites archéologiques
- Figure 7-7. Bill Cockburn et Howard Augustine pendant les fouilles au site Howe en 1975
- Figure 7-8. Site Mejipki pendant les fouilles (échelle horizontale de 50 cm) (1983)
- Figure 7-9. Madeline Augustine effectuant des fouilles au site Wilson
- Figure 7-10. Vue sur la rivière Miramichi du nord-ouest en face du site Wilson (1975)
- Figure 8-1. Artistes illustrant le harponnage de l'anguille sous la glace en hiver

## Liste des tableaux

- Tableau 1. Descriptions des couches lors des fouilles au site Oxbow en 1984
- Tableau 2. Répartition des artefacts dans les couches du site Oxbow en 1984
- Tableau 3. Attributs d'une uniface profondément orientée - couche 19, site Oxbow
- Tableau 4. Restes de plantes sauvages comestibles du site Oxbow

## Résumé

Des fouilles limitées ont été effectuées, au cours de l'été 1984, sur une partie du site Oxbow profondément stratifié dans le comté de Northumberland, au Nouveau-Brunswick. L'occupation des mi'kmaq au cours du sylvicole maritime, le site Oxbow est situé sur la rive nord de la petite rivière Miramichi du sud-ouest, à environ un kilomètre à l'ouest de la communauté actuelle de la Première nation mi'kmaq de Metepenagiag (Red Bank).

Le projet Oxbow de 1984 a été entrepris afin de documenter les résultats des fouilles de 1978 et 1979 et ce dans le cadre d'une recherche continue du Nouveau-Brunswick au niveau de la chronologie préeuropéenne et des modes de vie dans le district de la rivière Miramichi. Il a été financé grâce à une subvention de Canada au travail - Emploi d'été du gouvernement fédéral et à l'appui de la Direction de l'archéologie du ministère des Ressources historiques et culturelles du Nouveau-Brunswick, qui est devenue la Section des services d'archéologie de la Direction du patrimoine du Secrétariat à la Culture et au Sport.

À l'aide d'une nouvelle approche exploratoire, une petite équipe a effectué en 1984 des fouilles dans un moins grand secteur du site qu'au cours des deux campagnes précédentes. En 1984, l'information a été recueillie selon les couches culturelles et naturelles plutôt que selon des niveaux arbitraires. En 1984, plusieurs assemblages distincts ont été identifiés.

L'information provenant des fouilles de 1984 a confirmé, avec seulement des variations mineures, les modes de vie indiqués dans *The Oxbow Site: Chronology and Prehistory in Northeastern New Brunswick* (Allen, 1981) et dans *The Oxbow Site: An Archaeological Framework for Northeastern New Brunswick* (Allen, 1980a).

La preuve ajoutée par les fouilles de 1984 a renforcé la chronologie culturelle déjà établie et la conclusion que le site Oxbow était un campement de pêche par temps chaud. Le premier assemblage culturel sur le site a été clairement identifié et élargi pour inclure des céramiques unies et décorées à l'aide d'un pseudo-bord de coquille, de grands grattoirs et des pointes de projectiles

à pédoncule de taille moyenne à large. Les associations d'artefacts dans cet assemblage n'ont pas encore été identifiées dans d'autres sites des Maritimes. Les céramiques du sylvicole maritime moyen récent de cet assemblage continuent de démentir le dossier sur les céramiques définies dans les États adjacents de la Nouvelle-Angleterre. Le présent rapport, préparé dans les années 1980, n'a pas été mis à jour pour inclure les recherches les plus récentes. Les résultats des fouilles pourraient toutefois aider d'autres chercheurs et la Première nation mi'kmaq de Metepenagiag à donner une interprétation précise de l'histoire culturelle de Miramichi.

Selon Keenlyside (1984), l'expression sylvicole maritime désigne la période pendant laquelle le peuple mi'kmaq de Miramichi fabriquait et utilisait des objets de céramique en terre cuite.

## Remerciements

Le projet d'archéologie sur le site Oxbow en 1984 a été financé grâce à une subvention de Canada au travail - Emploi d'été du gouvernement fédéral et à l'appui de la Direction de l'archéologie du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui relevait alors du ministère des Ressources historiques et culturelles. Sans l'apport financier de ces deux organismes et sans la collaboration de la Première nation de Red Bank, le projet n'aurait pu être réalisé. Je tiens à remercier particulièrement le regretté chef Gerald Levi et son conseil de bande qui nous ont autorisés de nouveau à effectuer des fouilles sur le site Oxbow en 1984.

Au cours des neuf semaines du programme d'exploration, des étudiants ont participé aux travaux d'excavation et en laboratoire. J'aimerais souligner la contribution quotidienne des personnes suivantes : Hadrian Abbott, Darren Augustine, Gail Dedam, Joan Peterson, Claudia Tenass, Terry Tenass, Christopher Ward, Delbert Ward, Pamela Ward et Todd Ward. Je remercie aussi particulièrement Joan Peterson qui a partagé avec moi les installations et plusieurs tâches après les heures, régulières de travail.

En plus de l'équipe régulière sur le terrain, j'aimerais remercier David Keenlyside et Stacy Gurling du Musée canadien des civilisations pour leurs services volontaires au cours de la dernière

semaine du projet. J'aimerais aussi exprimer ma gratitude à Christopher Turnbull et à ceux qui l'ont aidé à enlever le profil pédologique de la partie centrale du site. Je remercie aussi Linda Jefferson de ses visites au site et de ses efforts en vue d'identifier les résidus de sang sur les matières lithiques du site Oxbow.

Au cours de l'analyse du matériel de 1984, j'ai pu compter sur l'appui de certaines personnes et de certains établissements. Alan Seaman, géologue au ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, a examiné et commenté la stratigraphie et la géologie locale du site. Arthur Speiss de la Maine Historic Preservation Commission a examiné les petits os calcinés des foyers sur le site Oxbow et a soumis un rapport. David Black, alors au Département d'anthropologie de l'Université McMaster, a examiné et commenté certains périostracums trouvés sur le site. Je tiens à souligner la contribution de ces personnes.

Je suis aussi redevable au regretté Harold Hinds pour ses études exhaustives des échantillons botaniques du site Oxbow pendant les campagnes de 1978 et de 1984. Beth Armstrong-Bewick a passé de nombreuses heures en laboratoire pour extraire les spécimens botaniques des divers échantillons de flottation. Je tiens aussi à reconnaître la contribution à la recherche historique de Fidèle Thériault, alors historien à la Direction provinciale de l'archéologie. Je remercie Angel Gomez-Miguelangez pour ses illustrations exceptionnelles dont quelques-unes sont reproduites dans le présent rapport, ainsi que l'artiste Francine Ward Francis pour les dessins d'interprétation. J'exprime aussi ma gratitude à Drew Gilbert pour ses excellentes photos des céramiques Oxbow et à Francine Ward-Francis pour ses dessins d'interprétation au trait qui sont reproduits dans le présent rapport. Je remercie également Francis Stewart, Sandy Glidden-Hachey, Drew Gilbert et Brent Suttie qui ont révisé la version finale du rapport.

En plus des personnes ci-dessus, j'aimerais souligner le travail sur les échantillons de sol du site Oxbow d'Adele Emin-Grant et de Garnet DeMerchant. Je remercie Agriculture Canada et le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick qui ont prêté les installations pour ces études.

J'aimerais aussi reconnaître la contribution du Musée canadien des civilisations de la Commission archéologique du Canada pour les deux dates au radiocarbone de 1984 du site. Je remercie sincèrement toutes les personnes susmentionnées ainsi que toutes les autres qui ont participé aux travaux au cours des campagnes précédentes à Oxbow.

Au cours des années 1970 et 1980, j'ai consacré beaucoup de temps à la recherche archéologique sur le terrain dans la région de Red Bank. En plus d'accroître les données archéologiques, j'ai pu, grâce aux liens d'amitié que j'ai noués avec les membres de la famille de Joseph Augustine, découvrir le territoire, les cours d'eau et la population de cet endroit autant que peut le faire un non-résident. Je reconnais la grande contribution du regretté Joseph Augustine à ce projet d'archéologie et à d'autres projets dans la région de Red Bank. M. Augustine a découvert le site Oxbow et a partagé sa connaissance de la langue et des ressources naturelles. Il avait une grande dextérité manuelle et un vif sens de l'humour. Ce fut un immense plaisir de travailler avec lui. J'aimerais aussi remercier Madeline Augustine pour son soutien et sa gentillesse au fil des ans. Le présent rapport est dédié à la mémoire de son fils Darren.

## Chapitre 1

### Introduction

Au cours des étés de 1975, 1976 et 1977, pendant de fouilles qui avaient lieu au tumulus Augustine de Red Bank au Nouveau-Brunswick, des reconnaissances archéologiques en vue de découvrir d'autres sites étaient effectuées dans les régions avoisinantes. Plus de 50 sites préeuropéens ont été repérés dans un rayon d'un kilomètre du confluent de la rivière Miramichi du nord-ouest et de la petite rivière Miramichi du sud-ouest à Red Bank. Le site Oxbow était un de ceux-là (figures 1-1 et 1-2). Le site Oxbow a été signalé plus tôt par le regretté Joseph Augustine de Red Bank (figure 1-5) et une unité de fouille a été explorée en 1977 (figure 1-3).

Les fouilles de 1977 au site Oxbow ont révélé que le secteur était une aire d'occupation culturellement stratifiée et essentiellement non perturbée de la période du sylvicole maritime. L'importance du site, qui peut permettre d'établir la chronologie culturelle de la période du sylvicole maritime pour la région de Miramichi, a été reconnue immédiatement (figure 1-3).



Figure 1-2. Photographie aérienne du site Oxbow (CfD11) à l'avant-plan

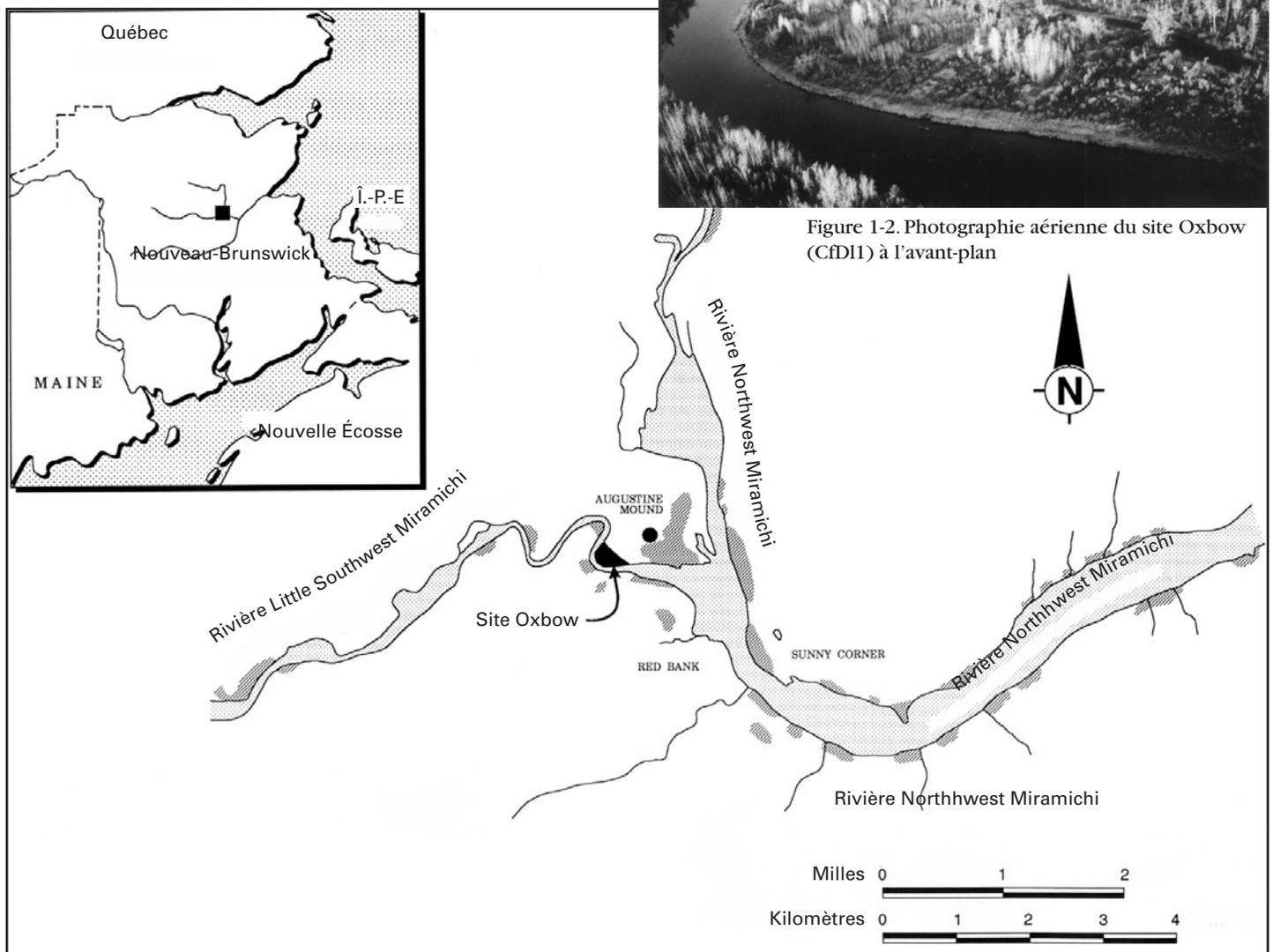


Figure 1-1. Certains secteurs occupés à Red Bank et dans la région avoisinante par les Mi'kmaq de Miramichi avant 1500 apr. J.-C. (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

Avec l'accord et la collaboration de la Première nation de Red Bank, des fouilles archéologiques ont été effectuées sur le site au cours des étés de 1978, 1979 et 1984. Le présent rapport décrit les travaux réalisés en 1984 et les conclusions tirées de ces travaux. Les résultats des fouilles de 1984 sont comparés à ceux des fouilles de 1978 et 1979. L'information combinée permet de confirmer les séquences déjà proposées pour le site Oxbow et de reconstituer certaines activités des ancêtres des Mi'kmaq qui vivaient dans cette région.

### District de la rivière Miramichi dans les environs de Oxbow

La rivière Miramichi draine une superficie d'environ 25 000 kilomètres carrés dans le nord-est et le centre du Nouveau-Brunswick par deux principaux embranchements et leurs tributaires.

L'embranchement principal de la rivière Miramichi se déverse dans une baie intérieure relativement protégée qui est délimitée par des bancs de sable, à l'est desquels se trouvent la baie extérieure et le golfe du Saint-Laurent. Quatre grandes échancrures ont été formées par les rivières Bartibog, Tracadie, Pokemouche et Tabusintac le long du littoral nord des baies intérieure et extérieure. Des marais relativement vastes et les embouchures des rivières Napan, Black, Baie-du-Vin et Eel longent le littoral sud. Ces rivières au sud sont plus petites que celles au nord. L'estuaire de Miramichi comprend la baie intérieure, l'embranchement principal de la rivière Miramichi et les embranchements nord-ouest et sud-ouest de la rivière d'environ 25 et 35 kilomètres respectivement (figure 1-4). La ligne extrême des eaux de marée de la rivière du nord-ouest se trouve à sa jonction avec la petite rivière Miramichi du sud-ouest, juste au-delà de l'endroit où est située aujourd'hui la communauté de Red Bank. Sur la rivière Miramichi du sud-ouest,



Figure 1-3. Profil de la paroi sud de l'unité de fouille 77-1 révélant un site profondément stratifié.

la ligne extrême des eaux de marée se trouve à sa jonction avec la rivière Renous où est situé actuellement le village de Renous.

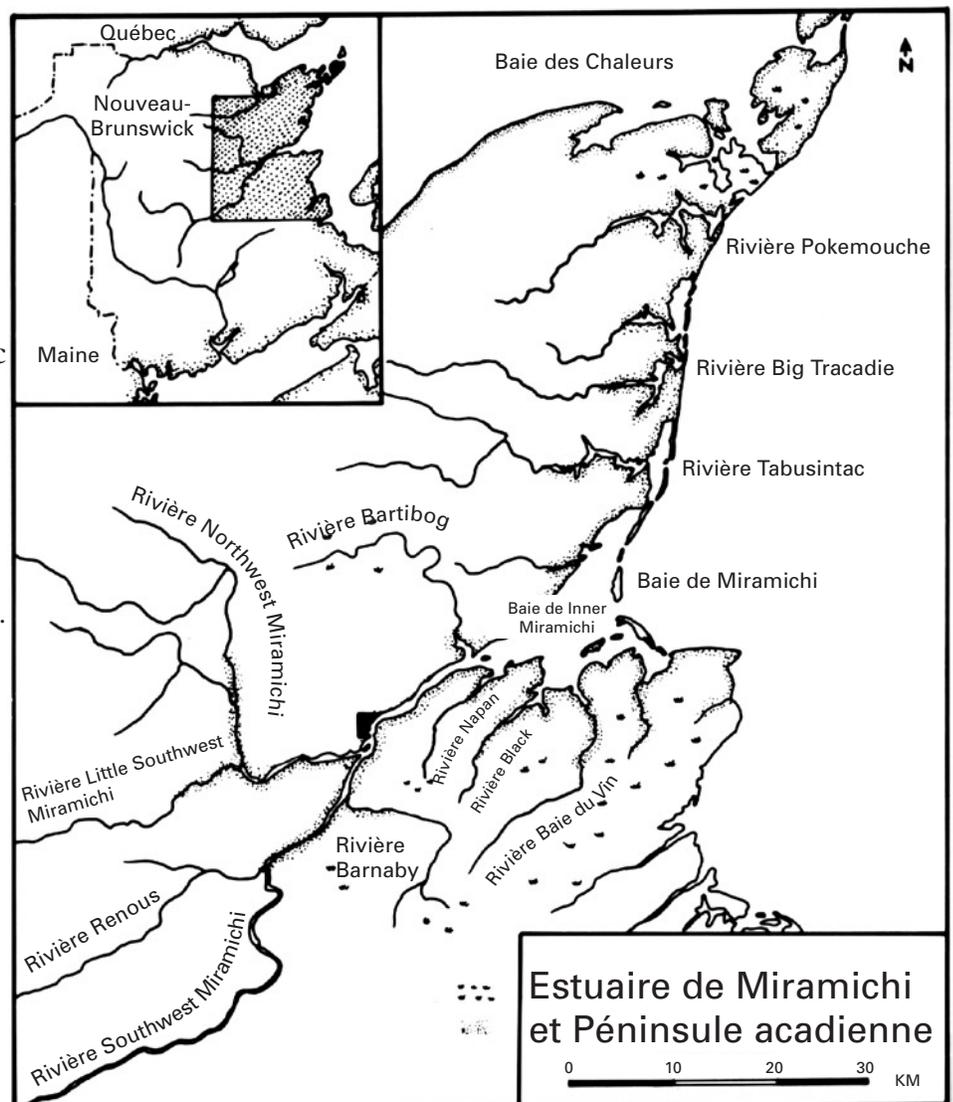


Figure 1-4. Estuaire de Miramichi, baies intérieure et extérieure de Miramichi et environs.

Le gel dui bassin de la rivière en hiver survient vers la mi-décembre. De la mi-août à la fin d'avril, la rivière est habituellement libre de glace (Philpott, 1978:59). Pendant les crues printanières, des inondations modérées des rives sont courantes. À l'occasion, d'importantes inondations causeront une forte érosion des rives et des terrasses. Les crues dans la région de Red Bank ont entraîné le dépôt de sédiments alluvionnaires au confluent de la rivière Miramichi du nord-ouest et de la petite rivière Miramichi du sud-ouest. Ces dépôts ont formé quelques îles (communication personnelle de Jacques Thibault, 1978). Au fil des ans, cette érosion et ce dépôt ont eu des répercussions sur les vestiges et les sites archéologiques dans la région.

### Répartition des ressources naturelles dans le district de la rivière Miramichi

Le district de la rivière Miramichi se trouve à l'intérieur de la partie est des basses-terres de la région de forêt acadienne (Rowe, 1972:115). Cette forêt mixte, qui a probablement été établie il y a 2 500 à 3 500 ans (Mott, 1975), est peuplée d'une variété d'arbres et d'arbustes dont certains produisent des noix et des baies comestibles. On trouve aussi des légumes et des grains dans le secteur. Certains de ces aliments des champs les plus connus ont été identifiés dans l'échantillon botanique Oxbow décrit au chapitre 6.

Le district de Miramichi contient une faune des zones côtières et estuariennes, et des zones riveraines et forestières. Un inventaire partiel des espèces dans ce district pendant la période historique énumère les grands mammifères terrestres tels l'orignal (*Alces alces*), le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*), le caribou des forêts (*Rangifer tarandus*) et l'ours noir (*Ursus americanus*). De petits animaux à fourrure tels le castor (*Castor canadensis*), le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), la loutre de rivière (*Lutra canadensis*), la marmotte commune (*Marmota monax*), le renard roux (*Vulpes vulpes*) et le lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) vivent aussi dans la région avoisinante.

Les mammifères marins que l'on voit souvent dans l'estuaire, sont le phoque commun (*Phoca vitulina*), le phoque gris (*Halichoerus grypus*)

et le marsouin commun (*Phocoena phocoena*). Autrefois, le morse (*Odobenus rosmarus*) était fréquent dans la baie extérieure (Squires, 1968). (Les noms scientifiques des mammifères sont ceux établis par Peterson, 1966.)

Plusieurs espèces d'oiseaux vivent dans la région de Miramichi. Dans les forêts acadiennes, on trouve le tétras du Canada (*Dendragapus canadensis*) et la gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*) tandis que les marais côtiers abrités, qui sont nombreux le long de la rive sud, offrent des aires d'alimentation au printemps et à l'automne pour plusieurs outardes et canards dont un grand nombre de bernaches du Canada (*Branta canadensis*) et de bernaches cravants à ventre pâle (*Branta bernicla*). Parmi les gibiers d'eau qui nidifient dans ces régions, le canard à sourcils (*Anas rubripes*) est le plus commun. Vers la fin du printemps, les goélands argentés (*Larus argentatus smithsonianus*) construisent leurs nids dans les colonies côtières. (Les noms scientifiques des oiseaux sont ceux établis par Godfrey, 1986.)

L'estuaire de la baie extérieure et les voies navigables intérieures de la rivière Miramichi abritent une grande variété d'espèces de poissons marins. Dans les baies, la plie lisse (*Liopsetta putnami*), la plie rouge (*Pseudopleuronectes americanus*) et le hareng de l'Atlantique (*Clupea harengus*) nagent près de la rive à la fin du printemps. Dans la partie de la baie intérieure de l'estuaire, on trouve aussi d'autres espèces, quoique moins abondamment : mye (*Mya arenaria*), palourde américaine (*Mercenaria mercenaria*), mactre d'Amérique (*Spisula solidissima*), moule bleue (*Mytilus edulis*), huître (*Crassostrea virginica*) et homard (*Homarus americanus*) (Philpott, 1978:192). (Les noms scientifiques des invertébrés sont ceux établis par Abbott, 1968.)

Les principales montaisons du poisson anadrome dans la rivière Miramichi commencent parfois vers la fin d'avril ou au début de mai. L'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) est le premier à remonter les rivières, souvent au plus fort des crues nivales. Cette espèce est goulûment mangée par le saumon noir de l'Atlantique (*Salmo salar*) (figure 1-5) qui passe l'hiver sous la glace. L'éperlan est suivi de près par l'alse savoureuse

(*Alosa sapidissima*), le bar d'Amérique (*Morone saxatilis*), le gaspareau (*Alosa pseudoharengus*), l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) et la première remontée du saumon frais de l'Atlantique (*Salmo salar*). Le saumon est présent dans les rivières pendant l'été et effectue souvent une autre montaison à l'automne.

L'esturgeon noir (*Acipenser oxyrinchus*) peut être ajouté à la liste ci-dessus. Jadis, l'esturgeon atteignait son lieu de frai à la limite extrême des eaux de marée vers la fin de mai.

D'autres poissons ayant eu ou ayant encore une importance économique pour Miramichi sont l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*), qui passe une grande partie de sa vie en eau douce et qui se creuse un terrier dans le fond vaseux de la rivière en hiver, et le poulamon (*Microgadus tomcod*) qui monte la rivière en grand nombre afin d'atteindre les frayères à la limite extrême des eaux de marée à la mi-décembre.

La Miramichi abrite aussi 25 autres espèces de poissons d'eau douce (Leim et Scott, 1966). Consultez Allen (1981) pour un résumé plus détaillé de la géographie, du climat, de la flore et de la faune du district de la rivière Miramichi (Les noms scientifiques des poissons sont ceux établis par Scott et Scott, 1988).



Figure 1-5. Joseph Augustine avec un gros saumon de l'Atlantique vers 1950 (Photo reproduite avec la permission de Madeline Augustine)

## Chapitre 2

### Description générale du site oxbow

Le site Oxbow est situé sur une terrasse inférieure

qui forme la courbe intérieure du premier coude de la petite rivière Miramichi du sud-ouest, juste au-delà de la communauté de Red Bank (figure 2-1). Le site est aussi désigné localement sous le nom *Oxbow*. Le site lui-même, selon le système Borden de désignation des sites au Canada, est enregistré sous CfDI-1. Il se trouve sur le territoire appartenant à la Première nation de Metepenagiag du comté de Northumberland au Nouveau-Brunswick et fait officiellement partie de la réserve n° 4 de Red Bank.

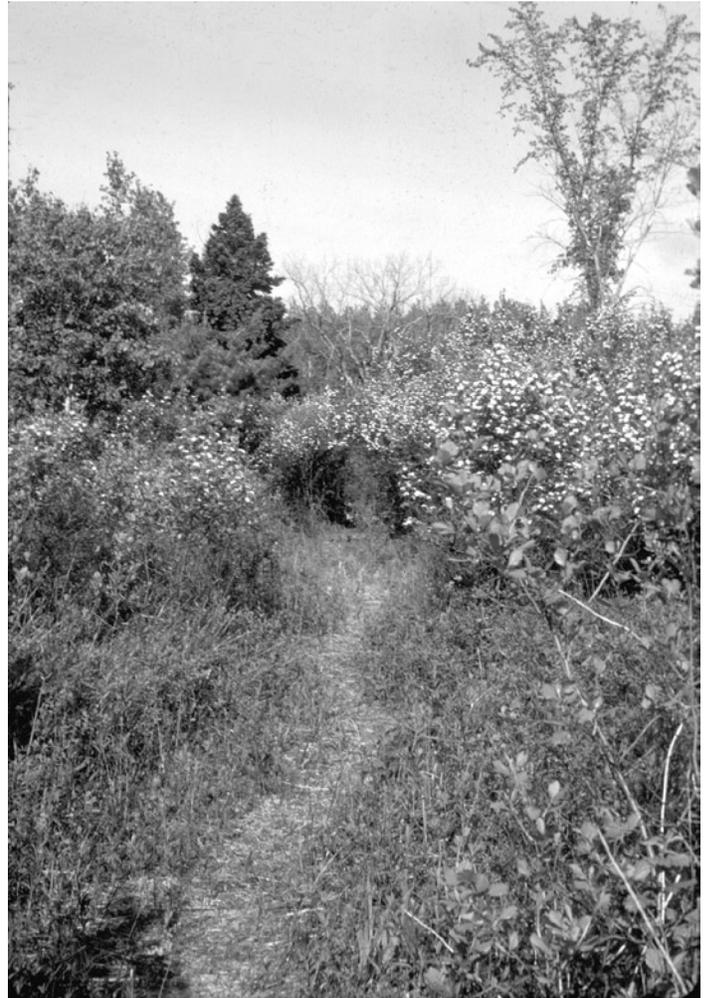
Figure 2-1. Vue en aval du site Oxbow (CfdI-1) 1978



Le site se trouve sur une plaine inondable. Lorsque la marée est haute, surtout pendant les crues printanières, toute la terrasse Oxbow est inondée, y compris le site. Pendant les périodes où le niveau de l'eau est moyen, les parties les plus à l'ouest du site Oxbow sont adjacentes à une excellente fosse à saumon. Les eaux moins profondes de la même fosse s'étendent en aval sur une distance de plusieurs centaines de mètres. Actuellement, la limite extrême des eaux de marée de la petite rivière Miramichi du sud-ouest se trouve près

du coude inférieur Oxbow à l'extrémité ouest du site. En amont de ce point, l'eau est moins profonde et le courant est beaucoup plus rapide. Le site est délimité au nord-est par un étroit bras mort. De l'autre côté de l'extrémité supérieure du site Oxbow, sur la rive sud, un petit ruisseau non désigné se déverse dans la petite rivière Miramichi du sud-ouest.

Figure 2-2. Vue du site Oxbow avant le défrichage pour fouilles



Aujourd'hui, le site Oxbow est surtout recouvert d'un épais mélange d'aulnes et d'aubépines (figure 2-2). À environ 40 mètres au nord de la rivière, on trouve surtout de jeunes peupliers avec quelques épinettes et pins épars. Les parties ouest du site sont recouvertes de plaques de foin naturel, de ronces mixtes et d'aubépines. À environ 500 mètres au nord-ouest de la rivière, un chemin forestier relie la terrasse inférieure de Oxbow aux

élévations supérieures et aux gravières connexes.

Historiquement, les Mi'kmaq de Miramichi utilisaient la terrasse Oxbow. Selon la légende d'une carte d'arpenteur de 1792, le site Oxbow était, à ce moment-là, au moins une aire d'habitation temporaire de « la tribu d'Indiens dont le chef était Francis Julian » (figure 2-3). La terrasse a été cultivée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par la Première nation de Red Bank et des parties du site ont été cultivées jusqu'en 1950 (communication personnelle de Joseph Augustine, 1975). De légères dépressions créées par le labourage et un chemin de charroi peu profond sont encore visibles par exemple, des attributs de la surface dans les parties est du site. Les travaux de déblayage de route au bulldozer et les glaces poussées par les embâcles récents causés par les crues nivales ont modifié certaines aires superficielles des parties ouest du site.



Figure 2-4. Paroi nord de l'unité de fouille 78-12 montrant la stratigraphie

### Historique de la sédimentation

Au cours de la reconnaissance initiale du site en 1977, la terrasse Oxbow a été reconnue pour avoir une origine alluvionnaire. La terrasse riveraine presque à niveau est formée de plus de

2,5 mètres de sable et de limon déposés par couche pendant les périodes où le niveau de l'eau était exceptionnellement élevé. La reconnaissance et les fouilles en 1978 et 1979 ont produit de nombreux plans en coupe verticale, diapositives en couleur et photographies en noir et blanc qui décrivent la stratigraphie de tous les secteurs du site (figure 2-4).

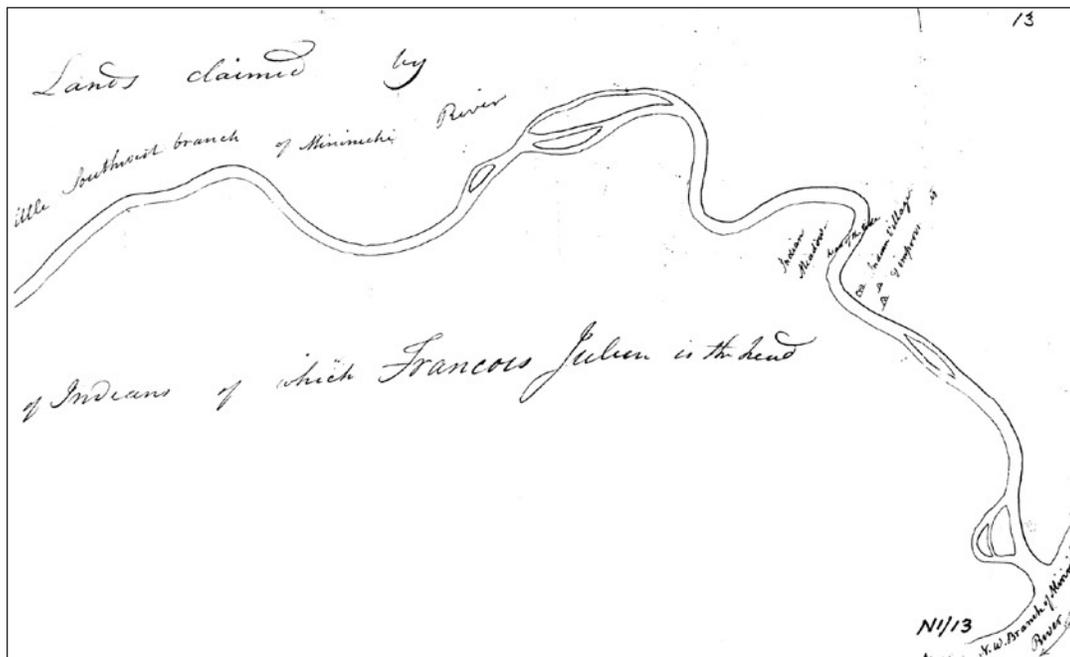


Figure 2-3. Carte d'arpenteur de 1792 montrant "Indian village and improvements" habité de Oxbow (Archives provinciales du Nouveau-Brunswick - Registre des concessions du comté de Northumberland)

Au cours des fouilles de 1984, en plus des méthodes d'enregistrement susmentionnées, une colonne du profil a été enlevée du centre du site. Après examen de ce profil, des photos aériennes

et des cartes de la région avoisinante, Alan Seaman, géologue au ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, a présenté des commentaires sur la composition du site et son histoire de sédimentation. Les profils du nord au sud de la plupart des unités du site confirment le mode de construction du site au cours de la période géologique récente (Allen, 1984 : figures 5, 6, 7, 10 et 12). La terrasse Oxbow était à l'origine le sédiment d'un banc arqué, incliné vers le sud en direction du lit de la rivière. À la base du site, un sable grossier mélangé ayant une sous-couche de gros galets (figure 2-4) témoigne de la formation autrefois submergée de la terrasse (communication personnelle de Alan Seaman, 1985).



Figure 2-5. Unité de fouille de 1978. Profil du nord au sud montrant les couches naturelles et culturelles légèrement inclinées vers la rivière (de gauche à droite)

De plus, une terrasse riveraine inférieure donne l'impression de couches de sédiment qui ont été ajoutées au fil des ans.

D'autres couches de sable et de limon ont non seulement établi la terrasse mais elles se sont aussi étendues progressivement vers le sud. Selon le profil de la paroi est de l'unité de fouille 84-5, à mesure que la terrasse se développait vers le sud, des couches de sable et de limon, qui n'existaient pas dans les secteurs plus en retrait de la rivière, ont été ajoutées uniquement aux aires superficielles adjacentes à la rivière. Ce processus se poursuit aujourd'hui comme le démontrent les dépôts de sable frais le long de la rive orientée

d'est en ouest. Un important dépôt de sable à la surface, à l'extrémité ouest du site, près de l'unité de fouille 78-11, a été créé par les crues nivales inhabituellement élevées en 1972 (communication personnelle de Joseph Augustine, 1978). Un dépôt de sable incliné vers le sud, d'une épaisseur de 10 à 20 cm, situé juste en dessous de la surface de l'unité de fouille 78-3 est probablement aussi une conséquence de cette inondation récente (Allen, 1981).

Tout comme ces lentilles de sable récentes, les dépôts antérieurs ne sont pas répartis uniformément quant à leur épaisseur ou à l'étendue de leurs aires superficielles sur

la terrasse. Les profils des secteurs ouest, central et est du site montrent clairement la stratigraphie variée. Les profils des unités situées à plus de 20 ou 30 mètres d'intervalle ne peuvent être alignés temporellement à l'aide des strates du sol ou de la profondeur de la surface. L'ensemble peu précis de strates naturelles peut uniquement être comparé par l'assemblage des niveaux culturels et, plus prudemment, à l'aide des dates au radiocarbone (Allen, 1981). Il est toutefois possible d'associer en toute confiance les profils des unités de fouille plus étroitement

espacées ou adjacentes.

Selon la force, la hauteur et la teneur des inondations survenues, la terrasse Oxbow a parfois été érodée et augmentée, et elle s'est cicatrisée de manière sélective (communication personnelle de Alan Seaman, 1984). Des couches de sédiment peuvent avoir été transportées entièrement ou partiellement par les eaux de crue vives ou arrachées par le bulldozer aussi bien que par les grands écoulements glaciaires. Les perturbations à une telle formation de genèse du sol peuvent à l'occasion être perçues dans les profils du nord au sud des unités de fouille sur le site (figure 2-5). Une perturbation particulièrement grave qui semblait au départ avoir été causée par un embâcle préeuropéen a altéré un secteur souterrain de l'unité de fouille 79-13. D'après une évaluation

ultérieure plus approfondie des faits, les masses de sédiment déformées dans cette partie du site ont été causées par la liquéfaction provoquée par le mouvement sismique des sédiments non gelés. Cette perturbation aurait été le résultat d'un tremblement de terre d'une magnitude de 5 ou plus (Broster, Allen et Burke, 1993). Cette partie du site a été évitée en 1984. L'information provenant du secteur compromis n'a pas été incluse dans les analyses antérieures. D'autres perturbations, plus, petites de la strate du site Oxbow ont été observées et attribuées à l'activité de rongeurs, à la pénétration à la racine et aux activités agricoles sur le site aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La pratique de l'agriculture est évidente dans la couche supérieure de 30 cm du site.

### Chapitre 3

## Recherches archéologiques sur le site Oxbow

### Reconnaitances et fouilles : 1977-1979

Au cours de l'été de 1977, l'unité de fouille 71-1 d'une superficie de deux mètres carrés a été creusée dans un secteur qui s'est avéré plus tard être le centre du site Oxbow (figure 3-1). Les fouilles dans cette unité ont permis d'établir que le site est profondément stratifié. Elles ont produit des biens culturels sous forme de poterie, débitage lithique, outils en pierre et éléments de foyer. Des vestiges des activités humaines ont été découverts à une profondeur de 168 cm. La profondeur et la quantité de matières laissent supposer que le site était important et qu'il a été longuement utilisé. Après cette évaluation, il a été déterminé que d'autres fouilles seraient effectuées au cours de l'été suivant.

Au printemps et à l'été de 1978, une reconnaissance a été entreprise dans neuf unités de fouille d'une superficie de deux mètres carrés, placées à diverses distances du bord de la rivière, et le long et au-delà d'une ligne de quadrillage de 200 mètres d'est en ouest (Figure 3-1). Une tranchée d'exploration, 78A, a été établie perpendiculairement à la rivière afin de préciser l'histoire de sédimentation de la terrasse. Les neuf unités et la tranchée ont été fouillées à des niveaux arbitraires de 20 cm (figure 3-2). Le canevas altimétrique a été établi à l'aide d'un point de niveau situé à l'extrémité est du site.

Figure 3-2. Unités de fouille de 1978. Albert Ferguson et Howard Augustine effectuant des fouilles. Diverses épaisseurs des lentilles de



sol sur la longueur et la largeur du site.

Sauf une exception, les neuf unités de fouille ont produit du matériel culturel préeuropéen tandis que les niveaux supérieurs de certaines unités ont produit du matériel historique. Dans les secteurs plus productifs, on a découvert une concentration de débitage lithique, de céramiques et d'éléments de foyer à l'intérieur du premier mètre. Des vestiges épars ont été recouverts à des profondeurs pouvant atteindre 220 cm. Les unités de fouille des parties les plus à l'est et au nord du site n'ont pas fourni d'indications de l'activité humaine à une aussi grande profondeur ou en aussi grand nombre que les unités dans les parties ouest et les plus au centre du site.

Les fouilles de 1978 ont révélé que le site Oxbow se prolongeait en direction est-ouest sur une distance d'au moins 200 mètres et avait une largeur allant de 40 à 80 mètres. Les fouilles ont aussi révélé que les couches de dépôts de sable et de limon n'étaient pas uniformes sur tout le site et que, dans la plupart des secteurs, les couches de limon compactes d'une même couleur étaient très difficiles à identifier et à séparer. Il a donc été décidé de fouiller de plus grandes unités à des niveaux raisonnables de 10 cm et d'enregistrer avec précision la stratigraphie variée de chaque unité.

Trois secteurs ont été choisis dans lequel les fouilles ont été concentrées pendant le reste de la campagne d'exploration de 1978. L'unité 78-10, qui a une forme rectangulaire de six mètres sur sept mètres a été fouillée près de l'extrémité est du site. L'unité 78-11, de forme carrée de cinq mètres, est située à l'extrémité ouest, tandis que l'unité 78-12, aussi de forme carrée de cinq mètres, a été placée au centre du site.

Toutes les fouilles à Oxbow en 1978 ont été effectuées à la pelle par dégagement d'une couche mince sauf lorsqu'un élément ou une concentration de matériel culturel justifiait l'utilisation d'outils plus petits, surtout les truelles. La terre retirée des grandes unités de fouille a été passée au tamis à mailles d'un quart de pouce avant d'être mise de côté. Des échantillons de terre provenant des aires du foyer ont été prélevés pour la flottation. Des

140 mètres carrés du site mis au jour pendant la campagne d'exploration de 1978, 115 mètres carrés ont été totalement fouillés. À la fin de la campagne de 1978, il était évident que ce site couvrait non seulement une grande superficie mais qu'il contenait aussi des dépôts archéologiques riches à de grandes profondeurs. À la suite de ces fouilles, le site a été évalué comme le site archéologique étant le plus profondément stratifié connu des Maritimes et ayant le potentiel de fournir beaucoup d'information sur le passé des peuples Mi'kmaq dans cette région (figure 3-3).



Figure 3-3. Madeline Augustine vaporisant les parois pour mettre au jour le profil

Les travaux au site Oxbow ont repris au printemps de 1979. L'unité 78-12 a été complètement fouillée et deux nouvelles unités ont été créées. À l'extrémité ouest du site, l'unité 79-14, de forme carrée de cinq mètres, a été placée juste au sud de l'unité 78-11. Près de la partie centrale du site, l'unité 79-13, de forme rectangulaire de cinq mètres sur six mètres, a été placée juste à l'ouest de l'unité 78-12.

Ces deux unités de 1979 ont été fouillées de la même manière que celles de 1978. Les unités de 1979 ont permis d'accroître de 55 mètres carrés la superficie totale fouillée du site (figure 3-1).

Des rapports sur les importantes découvertes à la fin des années 1970 sur ce grand site sont disponibles. Les résultats des fouilles de 1978 au site Oxbow sont expliqués dans *The Oxbow Site: Chronology and Prehistory in Northeastern New Brunswick* (Allen, 1981). D'importants renseignements chronologiques et technologiques ont été tirés du dossier de 1979. Ces données ont

été ajoutées à l'information recueillie en 1978 pour produire trois documents : *The Oxbow Site: An Archaeological Framework For Northeastern New Brunswick* (Allen, 1980a), *Ceramics From a Stratified Site in Northeastern New Brunswick* (Allen, 1982a) et *Maritime Woodland period Settlement and Subsistence Practices in the Miramichi River District of Northeastern New Brunswick* (Allen, 1983).



Figure 3-4. Vue en direction ouest de la profondeur finale de l'unité 78-12 et au-delà dans l'unité 79-13

En résumé, beaucoup de fouilles ont été effectuées sur le site Oxbow vers la fin des années 1970. Les limites horizontales et verticales du site ont été établies et le site Oxbow a été reconnu comme un des plus grands sites du Sylvicole maritime les plus souvent occupés dans les Maritimes. Les restes d'aliments carbonisés provenant des aires de foyer sur le site sont une preuve évidente pour définir Oxbow en tant que camp de pêche au printemps, à l'été et au début de l'automne (Allen, 1983). La nature stratifiée du site a fourni un cadre chronologique pour les études de la période du sylvicole maritime dans le district de la rivière Miramichi et au-delà (Allen, 1980a et 1982a). Comme en tant qu'avantage important, le site a aussi fourni à la communauté mi'kmaq de Red Bank une preuve tangible de son histoire presque continue depuis plus de 2000 ans dans la région.

Au cours des recherches sur le site Oxbow en 1978-1979, de l'information utile a été recueillie au sujet du site et de l'histoire locale qui remontent à 2000 et 3000 ans. Compte tenu de certains résultats initiaux des recherches sur le site Oxbow, nous avons éprouvé plus de difficulté à comprendre l'échange culturel régional et la

culturel matérielle au fil des ans. Selon certains archéologues, plusieurs dates au radiocarbone du site, quoique conformes à la séquence du site Oxbow, étaient trop tôt, en raison des styles de certains artefacts associés aux niveaux de datation. Certains chercheurs ont aussi mis en doute l'association réelle de certains artefacts. Malgré des techniques de fouille et d'enregistrement minutieuses, les dates obtenues ont soulevé la question suivante : la combinaison des plans en coupe verticale et des niveaux arbitraires utilisés pendant les fouilles en 1978-1979 n'était-elle pas assez précise pour bien enregistrer les données chronologiques fournies par ce site?

Afin de répondre à cette question et de justifier les résultats des fouilles de 1978-1979, un programme sur le terrain de neuf semaines a été prévu pour l'été de 1984. Le programme comportait plusieurs facteurs dont les plus importants étaient : 1) présenter l'irrégularité de l'accumulation alluvionnaire sur toute la terrasse, 2) éviter les secteurs souterrains perturbés mis au jour en 1979 et 3) fouiller un assemblage culturel discret avec des échantillons carbonés d'une couche de céramique. Un tel secteur non perturbé a été découvert à l'automne de 1978. En 1984, l'objectif était de relocaliser ce dépôt et d'en fouiller soigneusement d'autres parties afin de dissiper tout doute concernant une réelle association entre la stratigraphie, les objets culturels recouverts et le charbon recueilli pour la datation. En fonction de ces objectifs, une aire de fouille a été choisie et l'approche sur le terrain de 1984 a été adoptée.

### Fouilles de 1984

L'aire des fouilles de 1984 était située au centre du site (Figure 3-1). C'est dans ce secteur, près de la paroi sud et de la base de l'unité 78-12 qu'un niveau profond de céramique avait été découvert (figure 3-5). Les plans en coupe verticale de l'unité 78-12 montrent clairement les niveaux identifiables de sable et de limon interrompus par quelques bandes de limon teinté de charbon dans la partie supérieure du profil. À l'exception de la pénétration de racines près de la surface, le secteur n'était pas perturbé. Bien qu'une partie de la strate de la paroi est de l'unité 78A était inclinée vers le sud, le profil était ininterrompu.

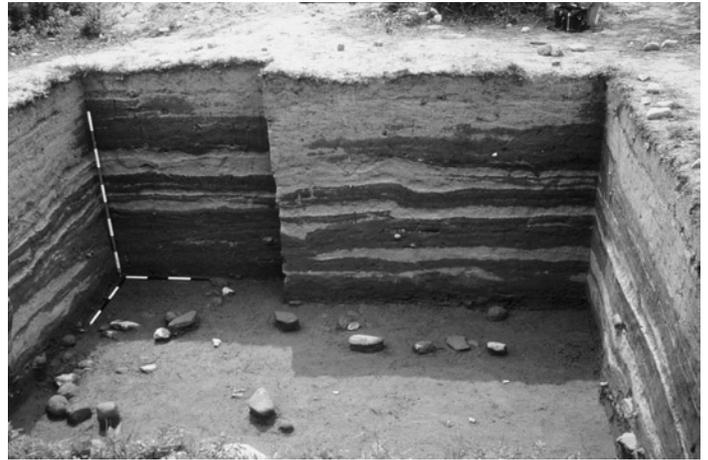


Figure 3-5. Unité 78-12 Profondeur finale d'une couche de céramique profonde ayant servi aux fouilles de 1984

Initialement, deux secteurs à proximité ont été identifiés pour des fouilles pendant la campagne de 1984. L'unité 84-1 d'une superficie de cinq mètres sur un mètre a été placée près de la paroi est de l'unité 78A et l'unité 84-2 d'une superficie de cinq mètres sur 50 cm a été placée près de la paroi sud de l'unité 78-12 (figure 3-1). Il a été décidé qu'une autre technique de fouilles serait utilisée en 1984. Les unités 84-1 et 84-2 devaient être fouillées dans les couches de dépôt naturelles évidentes sur la paroi sud de l'unité 78-12 et la paroi est de l'unité 78A respectivement. Cette stratégie d'excavation par couches de sol naturelles diffère de la technique précédente. Avant 1984, les fouilles étaient effectuées par niveaux arbitraires d'une épaisseur de 20 cm, tel que mentionné ci-dessus.

L'utilisation des couches naturelles a permis d'établir l'étendue des diverses couches de fouilles en 1984 à l'aide de leurs propres configurations et de l'aptitude des fouilleurs à bien les observer et les suivre dans les profils verticaux. Pour ce faire, des tranchées pour vue latérale ont été creusées le long des parties sud et est des unités 78-12 et 78A déjà fouillées. Le remblai de ces unités a été enlevé à la pelle et les profils connexes ont été nettoyés avec une truelle.

Il est vite devenu évident que la largeur d'un mètre et la strate inclinée vers le sud de l'unité 84-1 posaient des problèmes. Les fouilleurs avaient de la difficulté à suivre la strate naturelle (figure 3-6). À une profondeur d'environ un mètre, l'unité a été divisée en deux sections chacune d'une largeur de 50 cm. Au départ, cette décision a porté fruit

mais, à mesure que la profondeur augmentait, les couches devenaient à nouveau difficiles à suivre. À la fin de la troisième semaine de fouilles, il a été décidé d'abandonner les travaux dans l'unité 84-1. Le but était d'éviter toute confusion possible ou tout mélange d'assemblage. En tant qu'autre mesure de précaution, la quantité limitée d'information recueillie de cette unité n'a pas été incluse dans l'analyse ci-dessous.



Figure 3-6. Équipe fouillant l'unité 84-1 (de gauche à droite) : Hadrian Abbott, Terry Tenass, Darren Augustine et Chris Ward

Contrairement à l'unité 84-1, les fouilles dans l'unité 84-2 se sont bien déroulées. La paroi nord simple et propre de l'unité 84-2 a été mise au jour (figure 3-7) à mesure que l'équipe enlevait le remblai de la partie sud de l'unité 78-12. Un secteur le long de la paroi sud de l'unité 78-12, qui comprenait environ le quart de la surface de la paroi et d'une largeur approximative de 40 cm, s'est effondré en 1979 à la suite de fortes chutes de pluie. De profil, ce secteur perturbé était clairement visible et la terre perturbée a été facilement enlevée.

Les couches naturelles dans l'unité 84-2 ont été facilement reconnues et faciles à suivre. Chaque couche enlevée était aussitôt identifiée et une carte numérotée était fixée au profil nouvellement exposé (figures 3-9 et 3-13). Les cartes placées sur la paroi sud de l'unité fouillée identifiaient ainsi les couches de la paroi nord de la prochaine unité devant être fouillée. Si d'autres couches devenaient évidentes à mesure qu'un profil était exposé, elles étaient identifiées en tant que sous-couche par ordre alphabétique de la couche située

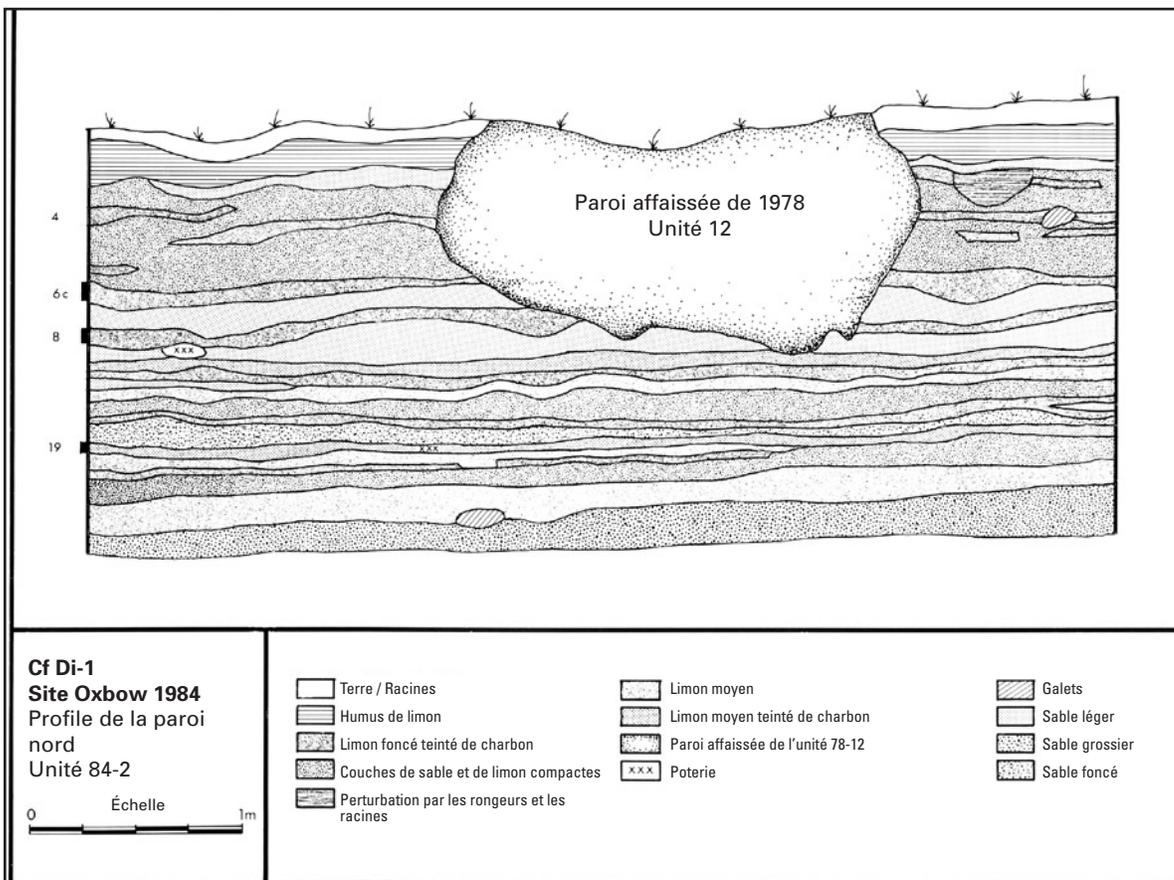


Figure 3-7. Profil de la paroi nord de l'unité 84-2 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

immédiatement au-dessus. Par exemple, la couche 6 a été éventuellement suivie des couches 6a, 6b et 6c. Si une couche était interrompue pendant les fouilles, le numéro qui lui était assigné était conservé et les couches en dessous maintenaient leur numéro initial.



Figure 3-8. (De gauche à droite) Joan Peterson et Delbert Ward fouillant l'unité 84-3

Les unités 84-3, 84-4, 84-6 et 84-7 ont été fouillées selon le profil fourni par l'unité 84-2. Chacune de ces unités avait une longueur de cinq mètres et une largeur de 50 cm. Les couches de l'unité 84-5 qui étaient perpendiculaires à l'aire de fouille principale correspondaient aussi à celles de l'unité 84-2 (figure 3-5). Un sommaire de l'aire de fouille de 1984 fait partie d'un encart dans le coin inférieur droit de la figure 3-1.



Figure 3-9. Fouille de l'unité 84-3 effectuée par de gauche à droite Joan Peterson et Delbert Ward

À l'exception de la couche de terre supérieure qui a été enlevée à la pelle, toutes les fouilles

ont été faites à la truelle pendant la campagne de 1984 (figures 3-5 et 3-6). Lorsqu'un foyer ou une autre aire d'intérêt spécial était identifié, il était dessiné, enregistré et fouillé séparément du reste de la couche dans laquelle il se trouvait. Des échantillons du sol de tous les foyers et d'autres sols foncés des niveaux culturels ont été prélevés à des fins de flottation (figure 3-10).



Figure 3-10. Todd Ward (gauche) et Darren Augustine prêts pour la flottation de sédiments recouverts

Pendant les fouilles, les profondeurs maximales de chaque couche ont été enregistrées et des plans en coupe verticale ont été établis suivant l'achèvement de chaque unité. En plus des cartes numérotées placées sur les strates nouvellement exposées, les plans en coupe verticale et les photographies Polaroid ont permis d'identifier les couches devant être fouillées dans l'unité suivante.

En résumé, au cours de la campagne de 1984, une superficie totale de 14,5 mètres carrés du site Oxbow a été fouillée (figure 3-1). Les unités 84-2, 3, 4, 5, 6 et 7 ont été fouillées en suivant leurs couches naturelles et culturelles distinctes jusqu'à ce que l'eau souterraine soit atteinte, ce qui était presque toujours à une profondeur d'un peu plus de deux mètres. En volume total, 29 mètres cubes du site ont été enlevés. Une longueur totale de 34 mètres de profil a été établie. Puisque les fouilles ont été étroitement supervisées, les associations culturelles ont pu être maintenues et bien enregistrées.



Figure 3-11. Pam Ward (avant plan) et Joan Peterson consignant les données au site Oxbow en 1984

centrale et adjacente à l'ancienne unité de fouille de l'unité 78-12 en 1978 (figure 3-1). Le profil exposé le long de la paroi sud de cette unité ou de la paroi nord de l'unité 84-2 montrait plusieurs strates. Il y avait 32 couches identifiables qui ont été peu perturbées après leur dépôt initial (figure 3-7).

Les fouilles dans l'unité 84-2 ont avancé lentement, en suivant les couches naturelles qui ont été numérotées de 1 à 22 avec certaines sous-divisions indiquées par ordre alphabétique (figure 3-12). Des changements mineurs dans les strates constatés au moment de la comparaison des profils ont été

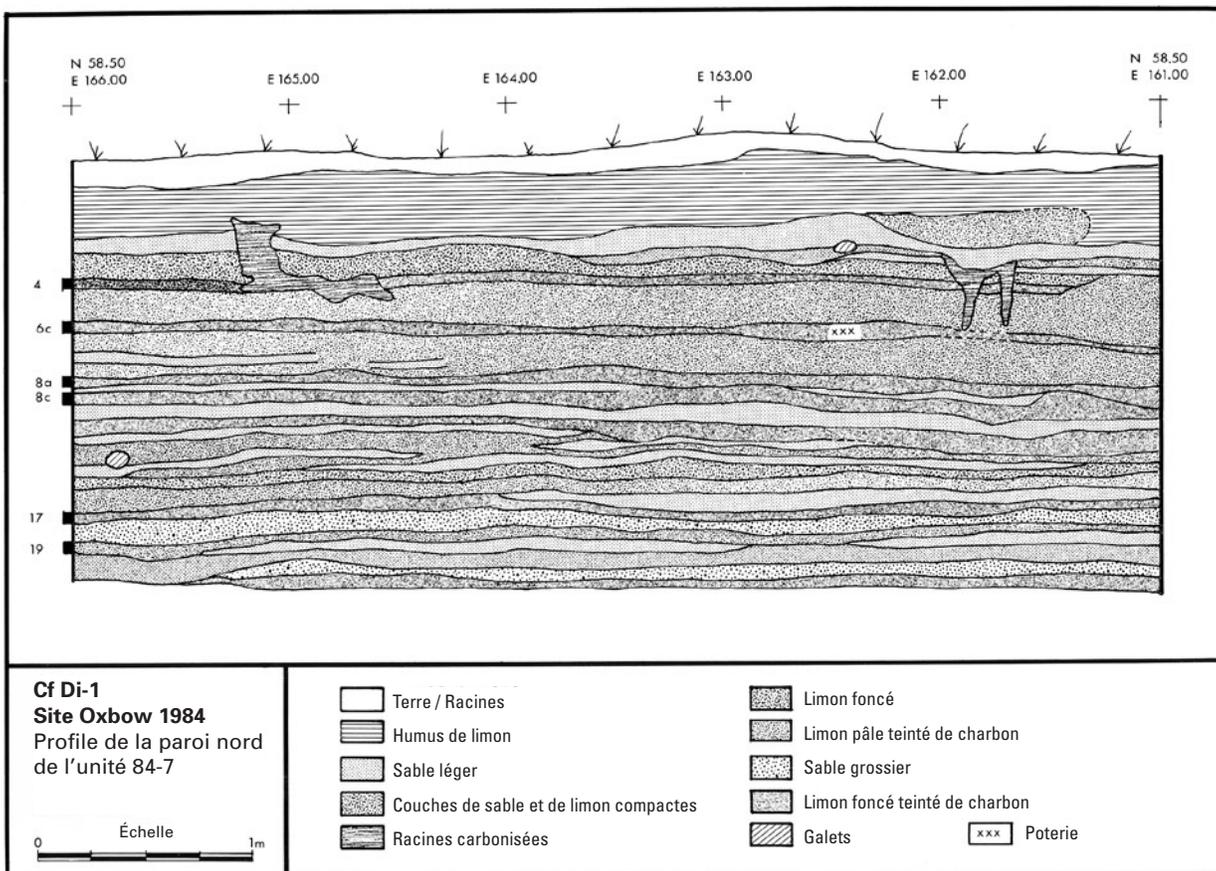


Figure 3-12. Profil de la paroi nord de l'unité 84-7 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

### Détails sur la stratigraphie et la répartition des dépôts culturels

Tel que est mentionné ci-dessus, la terrasse Oxbow est formée de plus de 2,5 mètres de sable et de limon déposés par couches successives surtout par l'eau à la base desquelles se trouvent de gros galets dans une gangue de sable grossier. La partie du site Oxbow choisie pour les fouilles en 1984 était

notés comme des ajouts ou des suppressions au profil initial de l'unité 84-2.

En général, ces changements dans les strates comprenaient la disparition ou l'apparition de quelques fines couches qui n'ont pas produit de matériel culturel. Des perturbations par les racines ont été périodiquement identifiées et enlevées comme une unité intacte. Les descriptions des matrices de chaque couche sont présentées sous forme de tableau (tableau 1). La hauteur ou l'épaisseur de ces matrices varie quelque

peu dans le secteur de fouilles d'une longueur de cinq mètres et d'une largeur de deux mètres et demi. C'est pourquoi une gamme d'épaisseurs est indiquée pour chaque couche. Le plan en coupe verticale type de l'unité 84-7 montre les couches culturelles les plus remarquables (figure 3-14).

Figure 3-13. Pendant les fouilles à Oxbow, en 1984, les profils pédologiques ont été clairement indiqués pour coordonner le transfert de l'information sur les couches entre les unités de fouille.

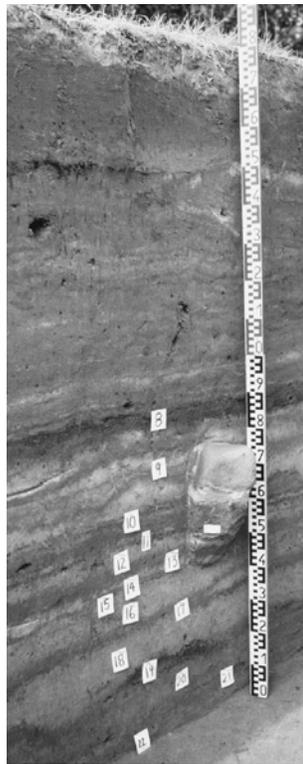
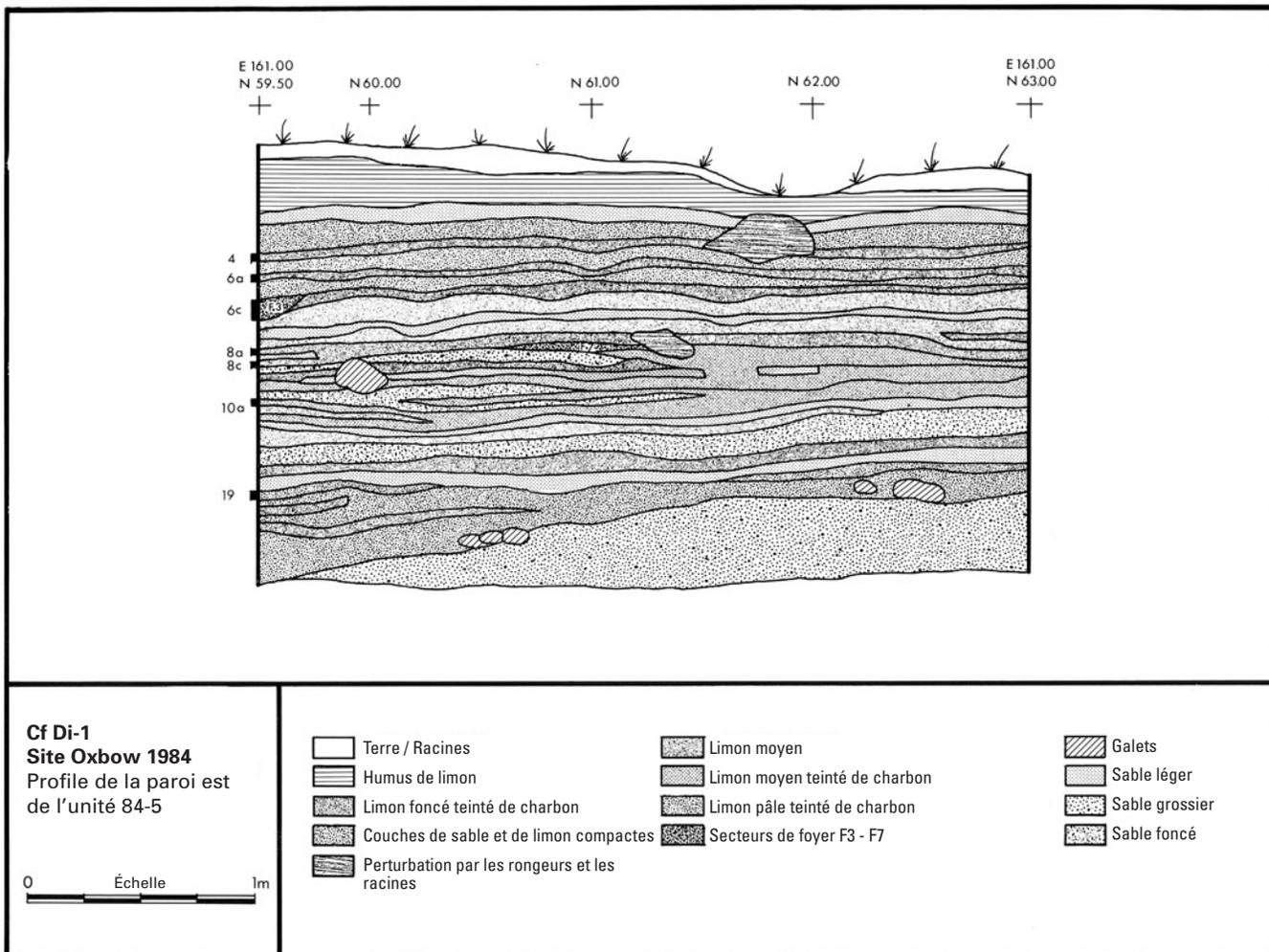


Figure 3-14. Profil de la paroi est de l'unité 84-5 (Artiste :Angel Gomez-Miguelagez, 1987)



**Tableau 1 : Descriptions des couches lors des fouilles au site Oxbow en 1984**

Couche	Description du dépôt	Épaisseur en cm
1a	Couche de racines avec humus de limon foncé	10-15
1b	Humus de limon foncé (zone de labourage)	14-20
2	Sable blanc	0-8
3	Limon foncé	5-15
4	Limon pâle teinté de charbon	3-6
5	Sable et limon par couche fine	4-8
6a	Limon légèrement teinté de charbon	4-8
6b	Limon moyen	2-8
6c	Limon foncé teinté de charbon	2-6
7a	Limon moyen	2-8
7b	Sable léger	2-4
7c	Limon moyen	4-12
8a	Limon foncé teinté de charbon	4-8
8b	Sable léger	0-4
8c	Limon foncé teinté de charbon	0-4
9a	Sable léger	0-10
9b	Couches de limon compactes	5-10
9c	Sable léger	4-8
10a	Limon foncé	2-4
10b	Limon foncé teinté de charbon	6-8
11	Limon et sable légèrement teintés de charbon	2-4
12	Sable léger	0-4
13	Limon	0-4
14	Sable	2-4
15	Limon	2-4
16	Sable foncé	4-8
17	Limon foncé teinté de charbon	2-6
18	Sable pâle à foncé	6-14
19	Limon légèrement teinté de charbon	2-10
20a	Limon moyen	0-10
20b	Limon légèrement teinté de charbon	0-4
20c	Couches de sable et de limon compactes	4-14
21	Couches de limon moyennes et compactes	10-20
22	Galets occasionnels et sable grossier	10+

## Chapitre 4

### Artefacts et caractéristiques du site Oxbow Fouillé en 1984

#### Introduction

Les principales couches culturelles identifiées dans l'unité 84-2 étaient uniformes dans l'exploration des unités 84-3, 4, 5, 6 et 7. Les couches 4, 6c, 8, 10 et 19 ont produit un matériel culturel diagnostique chronologique tel que des pointes de projectile ou des céramiques. Les données sur les nombres d'artefacts de divers types recouverts des couches particulières figurent au tableau 2.

**Tableau 2**  
**Répartition des artefacts dans les couches du site Oxbow en 1984**

Couche*	Artefacts européens	Fragments	Éclats	Artefacts lithiques	Tessons de poterie
1	8	0	2	0	0
2	0	0	1	0	0
3	0	1	14	1	0
4	0	2	222	0	21
5	0	0	13	0	1
6	0	19	1 384	9	210+
7	0	0	68	0	1
8	0	27	2 234	12	157+
9	0	0	7	0	1
10	0	0	14	1	3
11	0	0	5	0	2
12	0	0	1	0	0
13	0	0	0	0	1
14	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0
17	0	3	15	0	0
18	0	0	0	0	0
19	0	20	1 895	26	68+
20	0	0	7	0	2
21	0	0	0	0	0
22	0	0	8	0	0

(\*Les sous-divisiones de couches ont été intégrées aux principales divisions de couches.)

Les détails sur ces artefacts et les caractéristiques trouvées en 1984 constituent le corps de ce chapitre. Une courte explication des méthodes utilisées dans l'analyse et l'organisation du chapitre précède la description des couches.

Tel que le montre le tableau 2, les couches 14, 15, 16, 18 et 21 n'ont produit aucun matériel culturel. Bien que ces cinq couches ne pas été productives dans les unités fouillées en 1984, il est fort possible qu'ailleurs sur le site, les couches stériles ici soient plus productives du point de vue culturel. Heureusement, plusieurs autres couches contenaient de nombreuses indications de l'activité humaine. Tous les artefacts et les caractéristiques associées à chaque couche seront décrits sous les grandes rubriques suivantes : artefacts européens historiques, matériel lithique, céramiques, caractéristiques et échantillons de flottation.

La terminologie et les attributs des pointes de projectile et des unifaces profondément orientées qui sont discutés dans le présent rapport ont été illustrés et expliqués ailleurs (Allen, 1981 : 252, 258). Tout comme hors des recherches en 1978 et en 1979, l'unité d'analyse de céramique de 1984 est le vase par opposition aux tessons de poterie individuels. Les attributs et la terminologie utilisés par rapport aux lots de vases, en 1984 ont été illustrés et expliqués précédemment (Allen, 1981 : 289).

La division des tessons de bord et de corps trouvés en 1984 dans leurs lots de vases, a été établie surtout en fonction de la combinaison de couleur, de dégraissant, de pâte, d'épaisseur et d'attributs décoratifs. Le nombre limité de tessons découverts dans chaque couche ainsi que les méthodes de récupération méticuleuses utilisées sur le terrain ont grandement facilité le triage des pièces de céramique par rapport à leurs vases.

À l'occasion, un ou des tessons du projet de 1984 pouvaient être imbriqués à un fragment ou à des fragments identifiés en 1979 comme faisant partie d'un vase. Lorsque de telles associations ont été

faites, le nombre total de tessons identifiés et appartenant au même vase a été utilisé dans la description du lot du vase de 1984. Lorsqu'une imbrication a été faite, elle est notée dans la description du vase.

Une description des éléments associés aux divers assemblages culturels est aussi incluse dans cette partie. La plupart des éléments comprenaient de petits fragments d'os calcinés qui ont été examinés par Arthur Speiss de la Maine Historic Preservation Commission.

Des échantillons de sol prélevés de divers foyers et zones avoisinantes ont été analysés dans un laboratoire agricole pour déterminer leur teneur en mercure et en phosphore. La teneur en mercure est indiquée en partie par milliard (ppm) tandis que la teneur en phosphore est indiquée pas les teme élevée, "moyenne" et "faible", selon une évaluation des livres par acre. Bien que les derniers types d'analyses ne précisent pas le degré de phosphore au-delà du niveau maximal acceptable pour les récoltes, cette échelle indique la variabilité entre les échantillons soumis.

## Description par Couche des recherches de 1984

### Couche 1

À l'exception d'une cuillère à thé moderne très corrodée et d'un niveau de lignes brisées trouvés pendant les fouilles de l'année précédente, les objets européens historiques recouverts pendant le projet de 1984 provenaient du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces artefacts comprenaient un clou à tête rosette, un clou de taille carrée, un clou à parquet et sept tessons de céramique en porcelaine opaque. Des artefacts du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avaient déjà été recouverts du site (Allen, 1981), mais aucune preuve d'artefacts de ces deux siècles n'a été trouvée en 1984. Ce dépôt le plus élevé comprenait deux petits éclats en quartz, la seule preuve de la présence autochtone.

### Couche 2

Un petit éclat en quartz a été trouvé dans ce niveau de sable autrement propre.

### Couche 3

La couche 3 a produit un éclat en quartz utilisé, un fragment de quartz, 14 éclats en quartz non modifiés et un éclat sans quartz. L'éclat en quartz utilisé (spécimen CfDI-1 : 2512) est triangulaire, mesure 28 mm sur 16 mm et pèse trois grammes. De fines ébréchures d'usure sont visibles sur environ 13 mm du bord convexe de ces spécimens. L'angle de coupe de cette partie de l'éclat est de 40 °.

### Couche 4

Le matériel culturel recouvert dans la couche 4 comprenait deux fragments de quartz, 222 éclats en quartz non modifiés et 20 pièces de poterie. Les 16 tessons de corps de poterie et quatre tessons de bord provenaient d'un seul vase (étiqueté lot 300; figures 4-1 et 4-2). Ce vase a été dégraissé organiquement et au gravier concassé. En raison du lessivage du dégraissant, les tessons avaient de nombreuses cavités. La forme angulaire des cavités laisse supposer que le dégraissant aurait pu être une coquille écrasée. De profil, le bord supérieur de ce vase est vertical et à paroi parallèle. Le bord de la lèvre est d'une épaisseur maximale de 7 mm et le bord du vase de 1 cm en dessous de la lèvre est aussi d'une épaisseur de 7 mm. La surface de la lèvre quelque peu arrondie est tournée vers l'extérieur et dépasse légèrement la surface extérieure du vase. Le bord de la lèvre intérieure forme une jonction arrondie avec la surface intérieure du vase.

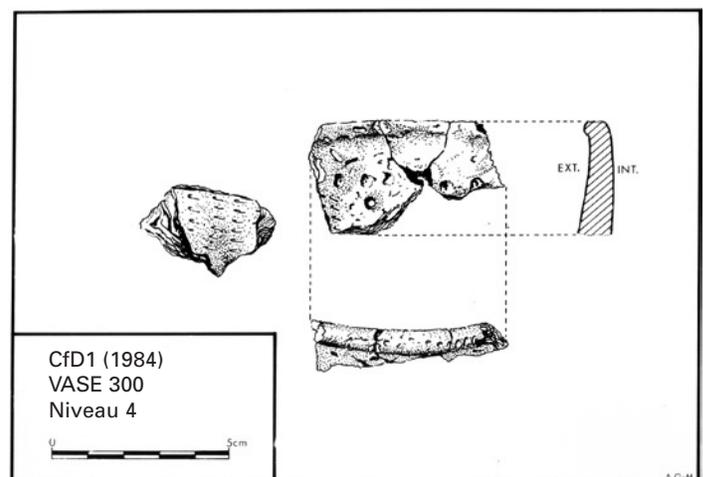


Figure 4-1. Vase 300, couche 4  
(Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

La surface extérieure du bord supérieur du vase 300 est décorée d'un rang périphérique de ponctuations ovales d'une largeur approximative de 2 mm sur 4 mm. Ce rang de ponctuations se trouve à environ 13 mm en dessous du bord de la lèvre et il y a deux ponctuations par centimètre. L'intérieur des ponctuations est vrillé, ce qui laisse supposer que les ponctuations ont été formées avec un os partiellement creux. Juste en dessous des rangs de ponctuations, se trouve une perforation faite percée de l'extérieur, avant cuisson, d'un diamètre d'un peu plus de 3 mm.

L'intérieur du vase est lisse, mais la surface de la lèvre et la surface extérieure ont été décorées par des impressions au peigne fileté torsionné en S. La ligne centrale approximative de la surface de la lèvre a été imprimée d'applications simples de cet outil. Des impressions verticales qui s'étendent jusqu'au rang périphérique de ponctuations sont présentes sur la surface supérieure du bord du vase.

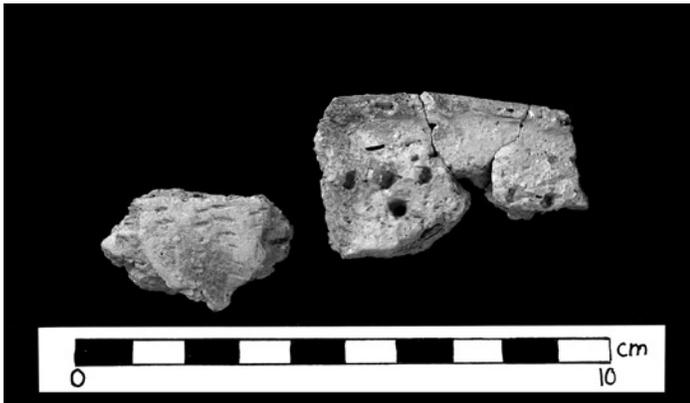


Figure 4-2. Vase 300, couche 4 (Photo : Drew Gilbert, 2004)

Les tessons du corps du vase 300 sont aussi décorés d'un motif au peigne fileté, appliqué par pivotement et comme des impressions simples. Enfin, un tesson du corps de ce vase a une marque gravée en chevrons en plus des marques au peigne fileté.

## Couche 5

Cette couche comprend 13 éclats en quartz et une seule pièce de poterie. Le fragment en céramique était un tesson de bord dégraissé au gravier concassé (lot du vase 323). Même si la surface de la lèvre de ce tesson était exfoliée, la lèvre semble avoir formé une large jonction arrondie avec les

surfaces intérieure et extérieure du vase. De profil, les parois du bord d'une épaisseur de 7 mm sont parallèles. À environ 1 cm en dessous de la lèvre, le bord est légèrement évasé. L'intérieur du vase n'est pas décoré tandis que l'extérieur est décoré d'une impression translucide d'une largeur de 2 mm en sens oblique, de gauche à droite.

## Couche 6

### Artefacts

Tel que l'indique le tableau 2, la couche 6 comprend un grand nombre d'artefacts lithiques et céramiques. Les nombreux artefacts lithiques de cette couche seront décrits avant les nombreux fragments de céramique.

Le débitage lithique comprenait deux éclats en quartz et un fragment de quartz provenant des couches de limon 6a et 6b. La couche 6c teintée de charbon foncé contenait 1 350 éclats en quartz, 22 éclats sans quartz et 18 fragments de quartz. Certains éclats peuvent avoir été associés à la production de trois pointes de projectile ou de la biface découvertes dans cette couche.

Un des quatre artefacts bifaciaux (catalogué comme CfD11:2143) est la base d'une pointe de projectile à pédoncule en quartz convergente (figure 4-3a). La coupe transversale de ce spécimen est biconvexe. Le spécimen est d'une largeur maximale de 20 mm, d'une épaisseur maximale de 10 mm et d'une largeur de base convexe de 6 mm. Le seul épaulement présent est arrondi. Les angles de coupe des bords de la lame convexe se situent entre 40 ° et 60 °. Un deuxième spécimen (CfD11:2144) est l'extrémité d'une pointe de projectile en quartzite (figure 4-3b). Les angles de coupe de ce spécimen se situent entre 40 ° et 50 °.

Le troisième fragment bifacial (CfD11:2202) est une petite extrémité d'une pointe de projectile en quartz. L'autre pièce bifaciale (CfD11:2422) est un fragment de base d'une petite biface en quartz. Les angles de coupe de ces spécimens se situent entre 50 ° et 60 °. Le fragment est d'une largeur maximale de 28 mm et d'une épaisseur maximale de 9 mm.

Trois autres artefacts en éclat ont été recouverts. Ce sont des pièces unifaciales profondément

orientées. La première pièce (CfDI-1:2430) est une uniface en quartz dont l'avvers contient une partie de cortex (figure 4-3c). Ce spécimen est d'une longueur de 41 mm, d'une largeur de 40 mm et d'une épaisseur maximale de 16 mm. Il pèse 30,8 grammes. Cette uniface a un bord tranchant concave ayant une portée de 31 mm, une hauteur de 8 mm et un angle de 80°. Cet outil servait probablement de plane à rayon.

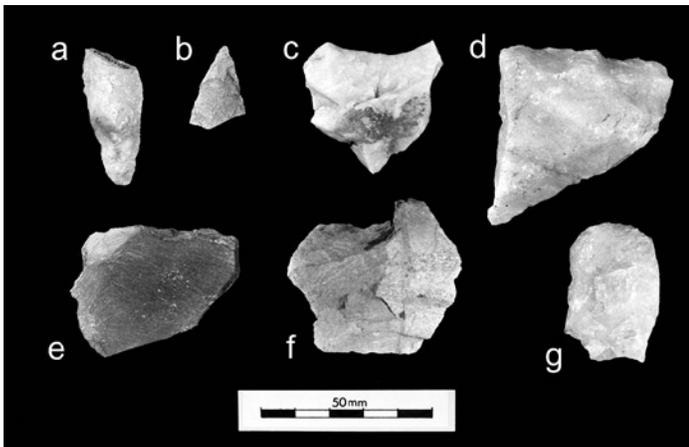


Figure 4-3. Artefacts lithiques recouverts de la couche 6

Une uniface en quartz rectangulaire (CfDI-1:2198) avec une extrémité distale ouvrée (figure 4-3g) a aussi été recouverte de cette couche. Cet outil a une longueur maximale de 42 mm, une largeur maximale de 27 mm et une épaisseur maximale de 9 mm. Il pèse 18,4 grammes. La portée du tranchant convexe est de 24 mm. La hauteur du bord tranchant est de 4 mm et l'angle est de 70°.

Enfin, ce groupe d'artefacts (CfDI-1:2429) comprend aussi un éclat avec cortex triangulaire avec un bord entièrement retouché. L'outil est d'une longueur maximale de 51 mm, d'une largeur de 53 mm et d'une épaisseur maximale de 16 mm. Il pèse 56,6 grammes. Le bord tranchant droit est d'une longueur de 51 mm, d'une hauteur de 13 mm et d'un angle de 80° (figure 4-3d).

À part ces artefacts en éclats, deux fragments de pierre polie ont été recouverts de la couche 6. Le premier fragment (CfDI1:2155) est un grand éclat d'ardoise gris foncé mesurant 47 mm sur 51 mm et pesant 29,9 grammes. Une surface de ce spécimen est finement affûtée et polie. Elle est aussi biseautée sur un bord brisé. Cet éclat peut s'être détaché de la surface extérieure d'un outil ou d'un ornement en pierre adoucie (figure

4-3e). Le deuxième fragment en pierre adoucie (CfDI1:2145) est un grand éclat en quartzite brunâtre avec des stries grossièrement polies sur deux surfaces. Ce fragment peut avoir été une partie d'un outil en pierre adoucie (figure 4-3f).

La couche 6 a produit plus de fragments de céramique que toute autre recouverte en 1984 (tableau 2). Les fragments de céramique semblent provenir de cinq vases. Le lot du vase 301 comprenait six tessons de corps dégraissés organiquement (figure 4-4). Le lessivage du dégraissant organique a créé de nombreuses petites cavités dans les tessons, certaines angulaires, d'autres non. L'épaisseur moyenne de ces tessons est de 6 mm. L'intérieur de ce vase était lisse et marqué par des sillons ou des glyphes. Cette *formation de sillons* est probablement attribuable au passage d'un peigne fileté à l'intérieur du vase. L'extérieur du vase comprend des impressions appliquées par pivotement d'un peigne fileté torsionné en S. Bien que la longueur de cet outil ne puisse être déterminée, il y a quatre enroulements par centimètre.

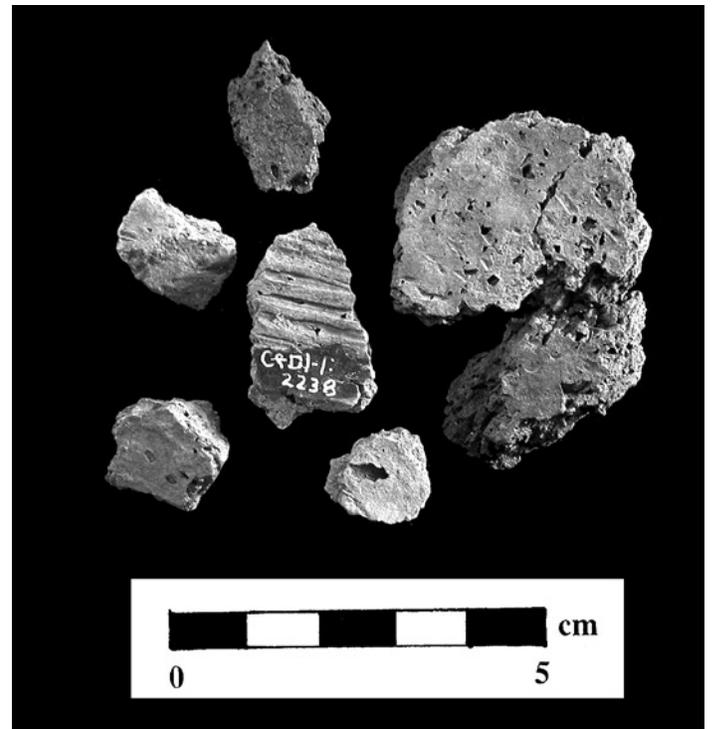


Figure 4-4. Vase 301, couche 6 (Photo : Brent Suttie, 2004)

Neuf tessons de corps et un tesson de bord sont attribués au lot du vase 303 (figure 4-5). Pendant la comparaison des lots du vase identifiés au cours de la campagne de 1978, une imbrication a été faite

entre un tesson du lot 303 et un vase déjà identifié au cours de la campagne de 1978. Au total, le vase comprenait plus de 1000 fragments de céramique, y compris 20 tessons de bord.

Le vase 303 a été dégraissé organiquement et au gravier concassé. Les cavités créées par le dégraissant organique lessivé ont, en général, une forme angulaire et peuvent avoir contenu une coquille écrasée. Le vase a été fabriqué selon la méthode de la poterie spiralée et plusieurs tessons ont été brisés le long des lignes spiralées.

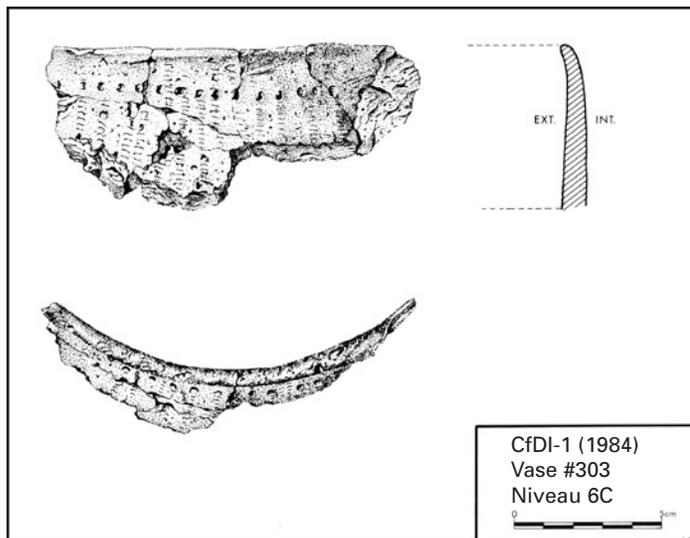


Figure 4-5. Vase 303 recouvert de la couche 6c, 1984  
(Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

De profil, la lèvre arrondie forme une jonction arrondie avec les surfaces intérieure et extérieure. Le bord du vase semble vertical mais la largeur du bord supérieur diminue légèrement. La lèvre est d'une largeur de 7 mm mais à 1 cm en dessous de celle-ci, le bord est d'une largeur de 8 mm. La plupart des tessons de corps de ce vase sont d'une épaisseur d'environ 8 mm. Le diamètre de l'ouverture de ce vase est de 167 mm et la base du vase se termine en un cône pointu.

L'intérieur du vase 303 est lisse et non décoré. La lèvre arrondie est décorée d'une estampe simple au peigne fileté appliquée en oblique vers la gauche. L'extérieur du vase est décoré d'un rang périphérique de ponctuations et de rangs verticaux d'impressions au peigne fileté. Des ponctuations ont été faites sur un rang avec un outil oval partiellement creux à des intervalles de 4 à 5 mm, à environ 12 mm en dessous de la lèvre. L'impression au peigne fileté a été appliquée par estampage

vertical de l'outil à des intervalles de 5 mm. Certaines estampes verticales montent jusqu'à la lèvre du vase mais la plupart s'étendent seulement jusqu'au rang de ponctuations. (Figure 4-6.)

La surface extérieure de la plupart des tessons de corps du vase 303 a été décorée à l'aide d'impressions au peigne fileté appliquées par pivotement. L'impression au peigne fileté torsionné en S était d'une largeur d'environ 3 mm et la cordelette, d'une épaisseur de moins de 1 mm. La longueur totale du peigne fileté est inconnue mais elle dépasse 35 mm.

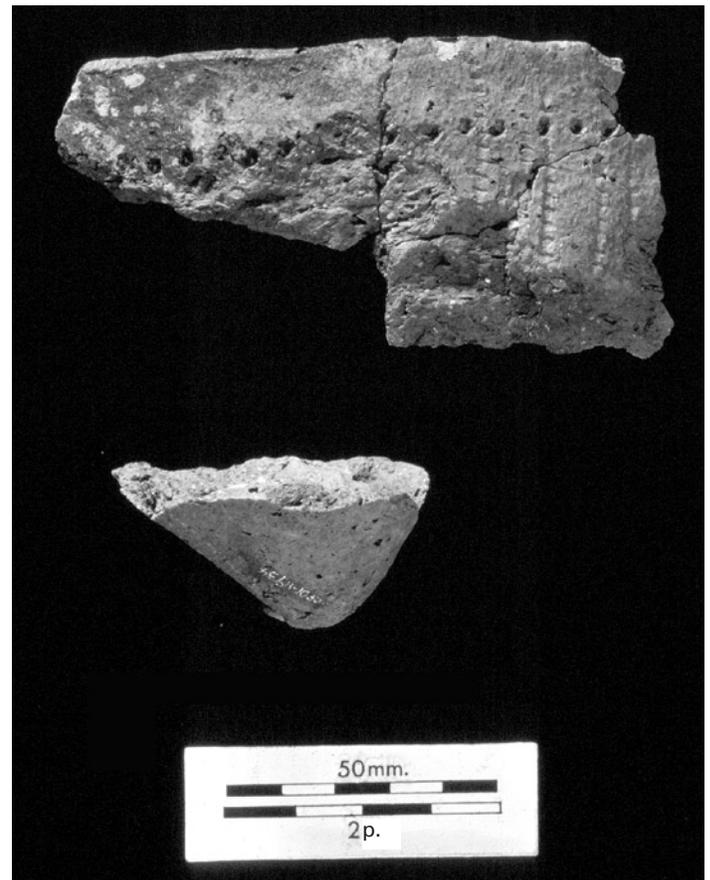


Figure 4-6. Partie du bord et base pointée du vase 303  
Parties recouvertes en 1978

Le lot du vase 304 (figures 4-7 et 4-8) comprend six tessons de corps et trois tessons de bord, tous imbriqués. Le vase est dégraissé au gravier concassé et sa surface intérieure montre des restes d'aliments carbonisés. La lèvre du vase 304 forme une jonction à grand angle avec la surface intérieure et une jonction presque à angle droit avec la surface extérieure. La lèvre est plate mais a une faible crestellation ondulante d'une hauteur d'environ 5 mm et d'une longueur de 35 mm. De

profil, le bord supérieur se contracte à partir d'une épaisseur de plus de 6 mm à un point à 1 cm en dessous de la lèvre jusqu'à une largeur de 5 mm à la lèvre. Le bord supérieur est légèrement évasé à partir d'un point à environ 20 mm en dessous de la lèvre. Les tessons de corps sont d'une épaisseur de 6 à 7 mm.

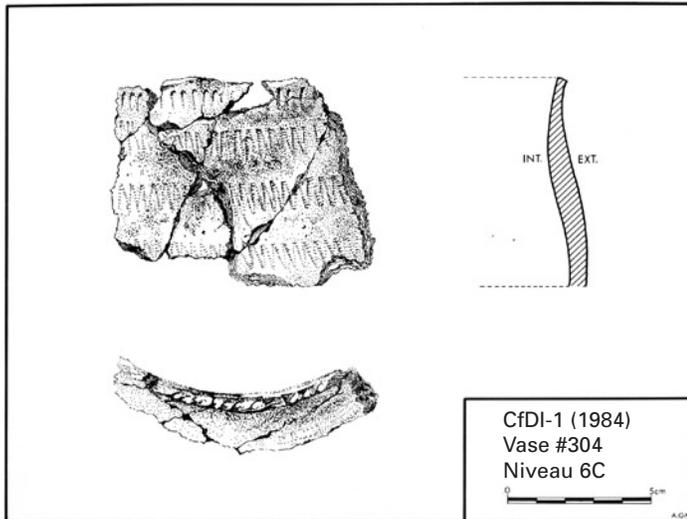


Figure 4-7. Vase 304, couche 6 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)



Figure 4-8. Vase 304, couche 6 (Photo : Drew Gilbert, 2004)

L'intérieur du vase est lisse et non décoré. Le bord de la lèvre est décoré d'impressions translucides du bord d'un outil appliqué en oblique vers la droite. L'extérieur du vase est décoré de bandes horizontales à des intervalles d'environ 10 à 12 mm. La bande supérieure, juste en dessous du bord de la lèvre, est d'une largeur d'environ 8 mm. Elle a été créée par l'estampillage simple d'un outil

de pseudo-bord de coquille à encoche fine. Il y a environ quatre applications verticales de cet outil par centimètre. L'outil a huit ou neuf dents par centimètre. Les autres bandes périphériques ont été créées à l'aide d'une estampe appliquée par pivotement serré du même outil, appuyée dans l'argile d'une manière oblique vers la gauche. L'outil est d'une longueur de 12 mm.

Le lot du vase 305 (figures 4-9 et 4-10) comprend plus de 132 tessons de corps et huit tessons de bord. Le vase a été dégraissé organiquement et au gravier concassé. Il a des cavités créées par le dégraissage organique lessivé. L'intérieur du vase est cuit avec des restes d'aliments carbonisés. La lèvre du vase a été aplatie et forme une jonction angulaire avec l'intérieur. La surface de la lèvre est inclinée vers l'extérieur et dépasse légèrement la surface extérieure du vase. De profil, le bord supérieur se contracte légèrement de 9 mm à un point situé à 1 cm en dessous de la lèvre à 8 mm à la lèvre. Le bord semble presque vertical et les tessons de corps sont d'une épaisseur uniforme d'environ 9 mm.

L'intérieur du vase a des sillons ou glyphes horizontaux qui ont été créés par le passage d'un objet, possiblement un peigne fileté, à l'intérieur du vase. La lèvre a été décorée le long de sa ligne centrale avec une estampe simple au peigne fileté torsionné en S. L'extérieur du vase a été décoré d'une combinaison de grappes de ponctuations et d'impressions au peigne fileté. Les ponctuations, en grappes de sept ou huit impressions, semblent encercler le bord à un point à environ 1 cm sous la lèvre. Les ponctuations à l'intérieur des grappes se trouvent à des intervalles d'environ 20 mm à 30 mm. Les ponctuations et les grappes ont une forme irrégulière.

En plus des ponctuations, le bord supérieur est décoré d'estampes simples au peigne fileté appliquées légèrement et grandement espacées orientées en oblique vers la droite. La cordelette qui est d'une épaisseur de 2 mm a été largement enroulée avec seulement trois enroulements par centimètre. L'utilisation d'un peigne fileté semble avoir été limitée à la partie supérieure du vase car aucun des nombreux tessons de corps n'est décoré.

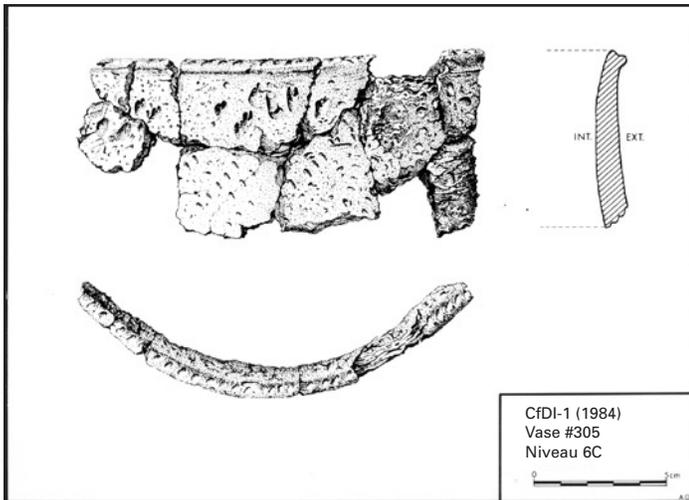


Figure 4-9. Vase 305, couche 6c  
(Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

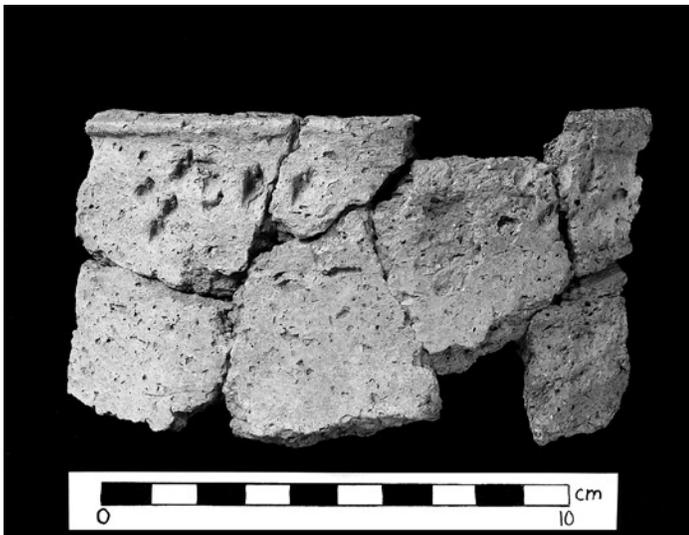


Figure 4-10. Vase 305, couche 6c. (Photo : Drew Gilbert, 2004)

Le lot du vase 324 (figure 4-11) comprenait un petit tesson de bord et cinq tessons de corps dégraissés au gravier concassé. La lèvre plate du fragment de bord est d'une largeur de 6 mm. À 9 mm sous la lèvre, le bord supérieur est d'une largeur de 7 mm. La surface de la lèvre forme une jonction à angle droit avec les surfaces intérieure et extérieure du bord. La lèvre du vase est décorée de ponctuations en forme de croissant d'une longueur de 4 mm et d'une largeur de 1 mm, posées en long au-travers de la lèvre. Les impressions, quatre par centimètre, ont été appliquées dans un mouvement pousser-tirer vers la droite.

L'extérieur du bord supérieur est décoré d'au moins un rang horizontal créé de la même manière. Il y a environ quatre impressions

par centimètre. L'intérieur du vase est décoré d'impressions en forme de coin de 3 mm sur 4 mm à l'aide d'un outil légèrement cranté appliqué avec une estampe simple. Il y a environ trois impressions par centimètre.

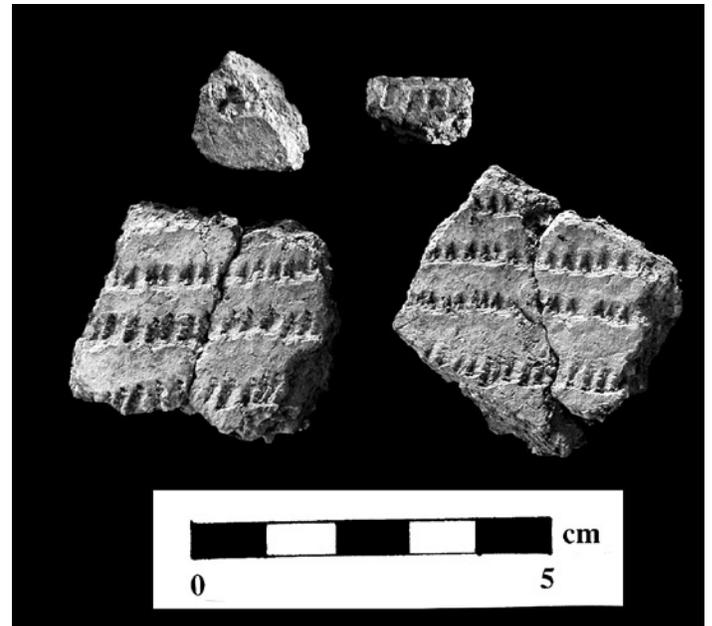


Figure 4-11. Vase 324, couche 6 (Photo : Brent Suttie, 2004)

Les tessons de corps qui, d'après leur courbure, semblent provenir de la partie du bord supérieur du vase, ont des rangs horizontaux et parallèles de décorations créées par un mouvement pousser-tirer d'un outil légèrement cranté. Les rangs horizontaux sont à des intervalles d'environ 5 mm et chaque rang comprend quatre ou cinq impressions par centimètre. L'intérieur des fragments de corps est lisse.

### Emplacements

En plus des artefacts susmentionnés, la Couche 6 comprenait quatre emplacements culturels qui sont expliqués ci-dessous.

L'emplacement 2 a été identifié comme un foyer ovale couvrant une superficie d'environ un mètre carré, à l'extrémité ouest de l'unité de fouille 84-2. Pendant l'excavation de la couche 6c dans l'unité de fouille 84-5, les fouilleurs ont documenté un autre foyer comme l'emplacement 6. Cet emplacement a plus tard été reconnu pour être le prolongement ouest de l'emplacement 2. Les deux emplacements seront donc décrits en tant qu'une unité pour désigner l'emplacement 2(6) (figure 4-12).

L'emplacement 2(6) était le plus grand secteur de foyer fouillé pendant la campagne de 1984 (figure 4-13). Le foyer comprenait un grand secteur de limon rougi par le feu mesurant plus de 100 cm de longueur. Cette tache rouge a une profondeur maximale de 10 cm à 12 cm et semble être un bassin peu profond en coupe transversale. À l'ouest et au sud, la tache rouge est entourée de limon teinté de charbon. Cet emplacement a produit un nombre considérable de pierres éclatées par le feu, quelques os calcinés, deux fragments de quartz, 91 éclats en quartz et un assemblage de tessons de poterie non décorés et ponctués.

L'analyse par flottation du sol de cet emplacement a produit une graine de framboisier carbonisée (espèce *Rubus*), une graine de jonc carbonisée (espèce *Scirpus*) et deux graines d'arroche carbonisées (espèce *Atriplex*).

L'échantillon d'os comprenait ±29 petits fragments de plaque osseuse d'esturgeon. Soixante-neuf autres petits fragments d'os n'ont pas été identifiés.

L'analyse du sol a révélé que les niveaux de phosphore dans le secteur de l'emplacement étaient « très élevés » tandis que ceux des sols de la couche 6c étaient « élevés ». De même, les relevés

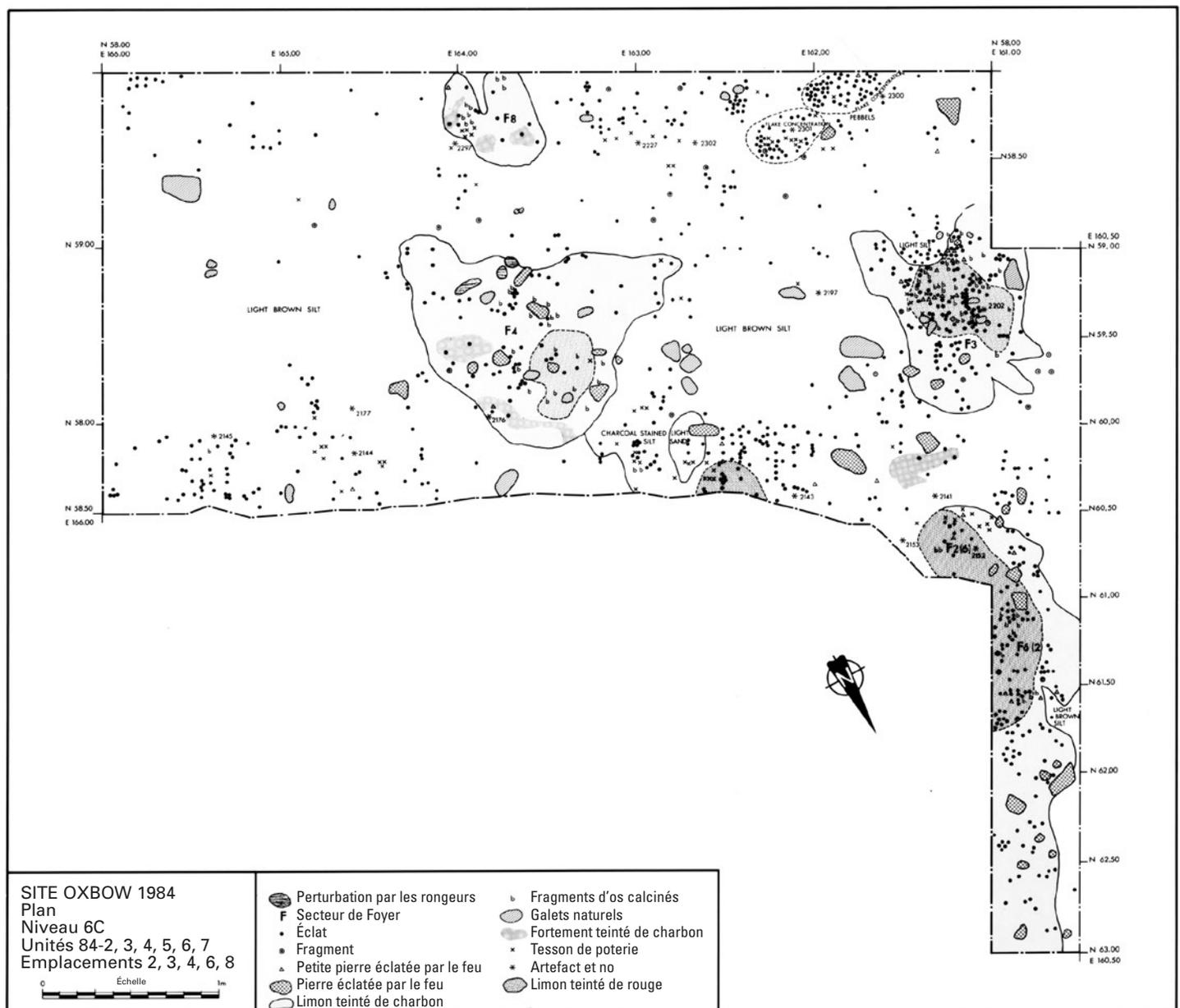


Figure 4-12. Plan de la couche 6c montrant l'endroit des artefacts et les emplacements (Artiste : Angel Gomez-Miguelgez, 1987)

de mercure, quoique « faibles » (13PPM) dans le secteur du foyer, étaient presque le double de ceux des sols avoisinants.



Figure 4-13. Exposition de la surface de l'emplacement 2(6)

L'emplacement 3 est un secteur ovale d'une superficie d'environ 100 cm sur 50 cm. Le centre de l'ovale est rouge vif tandis que les zones extérieures sont teintées de charbon. De profil, ce foyer est d'une épaisseur maximale de 12 cm et est généralement conforme à l'épaisseur de la couche 6c (figure 4-14). L'emplacement 3 contient des pierres éclatées par le feu, des galets naturels, 291 éclats en quartz, deux éclats sans quartz, sept fragments de quartz, sept tessons de poterie non décorés dégraissés organiquement et une petite quantité d'ocre rouge.

En plus d'environ 100 fragments d'os de mammifères et de poissons calcinés, le foyer comprenait un germe de dent non percé d'un petit cervidé (orignal ou caribou) et 17 fragments de plaque osseuse d'esturgeon. On a aussi recouvert huit sphéroïdes carbonisés, une graine de jonc carbonisée (espèce *Scirpus*), une graine de sorbier carbonisée (espèce *Sorbus*) et une graine de framboisier carbonisée (*Rubus strigosus*).

Les niveaux de mercure à l'emplacement 3 étaient en moyenne d'environ 36 ppm, ce qui est bien au-dessus du relevé de seulement 7 ppm pour la couche 6. D'après l'analyse du sol, une « très grande » quantité de phosphore était présente sur l'emplacement comparativement à un niveau « élevé » dans le sol entourant la couche 6.

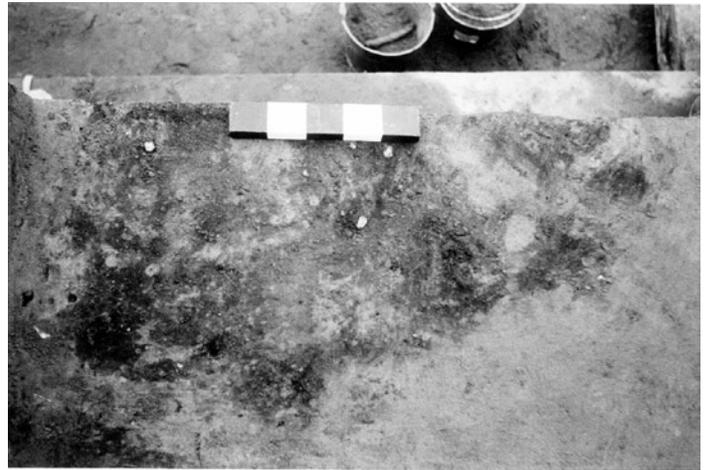


Figure 4-14. Exposition de la surface de l'emplacement 3

D'après la quantité et les types d'os brûlés présents ainsi que la quantité de débitage, il semble que ce foyer était utilisé souvent pour la cuisson et que des outils ont été fabriqués autour du foyer. Deux grandes concentrations d'éclats, à environ un mètre au sud de l'emplacement 3,



Figure 4-15. Exposition de la surface de l'emplacement 4

étaient probablement associées à ce foyer ou à l'emplacement 4.

L'emplacement 4 était au départ identifié comme étant un petit secteur rougi par le feu entouré d'une tache au charbon. À mesure que les fouilles ont progressé, le secteur brûlé a été élargi à un diamètre d'environ 100 cm (figure 4-15). De profil, le foyer est un bassin allongé d'une profondeur maximale de 15 cm (figure 4-16). Il semble que ce bassin a été créé par le creusement d'une dépression peu profonde dans la surface de la couche 6c.

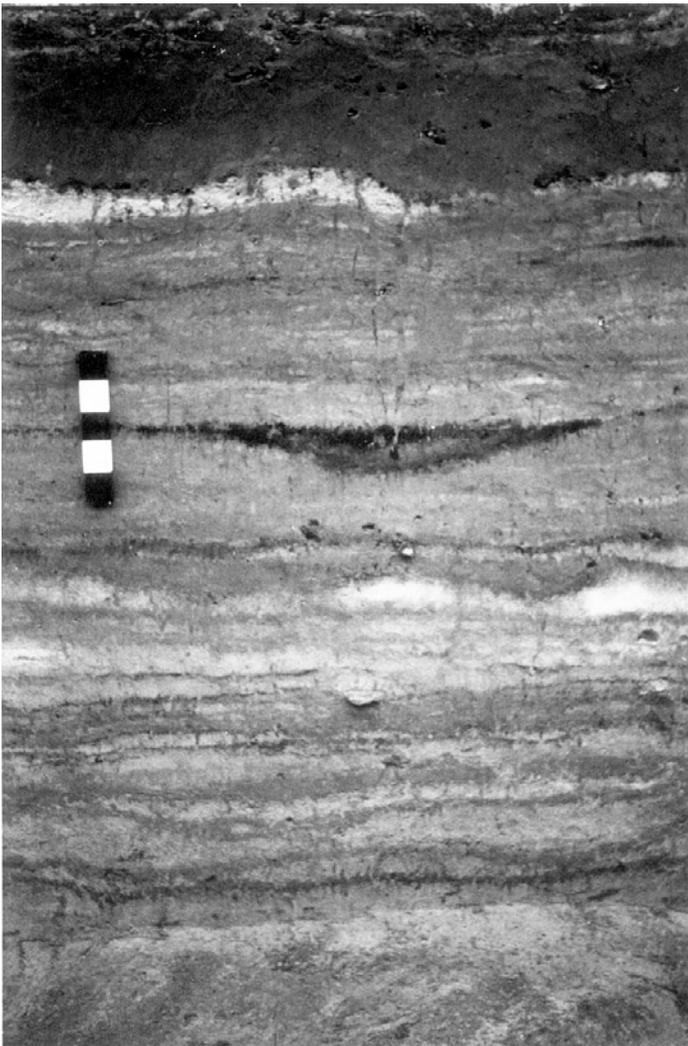


Figure 4-16. Profil montrant l'emplacement 4

À part la grande quantité de charbon, quelques pierres éclatées par le feu et des galets naturels, l'emplacement 4 a produit 95 éclats en quartz, un éclat sans quartz, un petit grattoir en quartz et plusieurs petits fragments d'os calcinés. Une concentration de poterie décorée au peigne fileté a été trouvée en association avec ce foyer.

Tous les os brûlés de l'emplacement 4 ont été identifiés comme étant ceux de poisson, y compris des plaques osseuses d'esturgeon et un grand nombre de rayons de nageoire de poisson, qui étaient possiblement aussi ceux d'esturgeon. Douze graines de jonc *fraîches* (*Scirpus hudsonianus*) ont été recouvrées de l'échantillon de flottation associé à cet emplacement.

La teneur en mercure du sol de ce foyer était de 19 ppm ou près de trois fois le niveau de mercure dans le sol avoisinant de la couche 6. Comme pour les autres emplacements, la teneur en phosphore de ce foyer était « très élevée ».

La concentration d'os brûlés et d'artefacts permet de supposer que l'emplacement 4 a été rallumé plusieurs fois. L'esturgeon semble avoir été un des aliments cuits et le foyer semble avoir eu une aire de rassemblement et des outils en quartz préparés à proximité.

L'emplacement 8 était une petite superficie teintée de charbon (figure 4-12). Cette tache d'un diamètre de 50 cm était probablement l'extrémité nord d'un foyer dans la zone non fouillée, immédiatement au sud de l'unité 84-7. L'emplacement 8 comprenait un certain nombre de fragments d'os brûlés et deux concentrations de poterie. La poterie comprenait une grande partie du bord d'un vase décoré par ponctuations et au peigne fileté (vase 305) ainsi que cinq tessons unis et deux tessons de corps décorés par pivotement avec un outil cranté. Les tessons du vase 305 étaient aussi éparpillés dans la couche 6c et dans les unités de fouille 84-3 et 84-7.

L'emplacement 8 contenait aussi quelques petites pierres éclatées par le feu et 12 éclats en quartz. Parmi les fragments d'os brûlés se trouvaient quatre fragments de plaque osseuse d'esturgeon, trois épiphyses vertébrales de castor (*Castor canadensis*) non soudées, un fragment d'arc vertébral neutre, possiblement d'un castor, et trois apophyses vertébrales transversales, à nouveau possiblement d'un castor.

Le niveau de mercure dans le sol de l'emplacement 8 était de 19 ppm, un relevé semblable à celui associé à l'emplacement 4, et environ trois fois plus élevé que le relevé des sols avoisinants. La teneur en phosphore de l'emplacement était « très

élevée ». De toute évidence, l'emplacement 8 est la partie nord d'un foyer non fouillé.

### Couche 7

La couche 7 a été divisée en trois sous-couches et contenait moins de vestiges archéologiques que la couche précédente. Au total, les sous-couches 7a, 7b et 7c ont produit 60 éclats en quartz et un petit tessou de corps uni dégraissé au gravier concassé (couche 7c).

### Couche 8

#### Artefacts

Tel que le montrent les figures au tableau 2, la couche 8 a produit le plus grand nombre d'artefacts parmi ceux qui ont été recouverts en 1984. La plupart sont des artefacts lithiques. Ce niveau a produit 2 234 éclats en quartz, 27 fragments de quartz, 4 fragments de pointe de projectile, 12 artefacts lithiques et plus de 157 fragments de céramique.

La première pointe de projectile (CfD11:2234) est bipointe et fabriquée à partir d'un quartzite vert pâle (figure 4-17a). Le spécimen est d'une longueur de 56 mm, d'une largeur maximale de 13 mm et d'une épaisseur maximale de 11 mm. Il pèse 15,8 grammes. Le spécimen a des bords de lames convexes, des épaulements larges arrondis et un pédoncule qui se termine en une pointe émoussée. La pointe et un bord de lame adjacent de ce spécimen semblent affûtés. Les sections longitudinale et transversale de cet outil sont biconvexes. Même s'il a probablement été fabriqué comme une pointe de projectile, ce spécimen a aussi été utilisé comme perceuse.

Le deuxième fragment de pointe de projectile (CfD11:2207) est la base et la section médiane partielle d'une pointe de projectile en quartz (figure 4-17c). Le seul bord de lame présent est convexe avec un angle tranchant de 70°. Il touche au pédoncule à un épaulement à angle évasé. Le pédoncule est d'une longueur approximative de 12 mm et se termine par une base émoussée d'une largeur de 14 mm. Le spécimen semble avoir été brisé pendant sa fabrication.

On ne peut en dire autant des deux autres pièces époutées. La première (CfD11:2462) est un fragment de base d'une pointe de projectile en quartz à pédoncule convergente (figure 4-17b). La partie supérieure du pédoncule est émoussée d'une largeur d'environ 12 mm, et la base est d'une largeur de 7 mm. Le dernier fragment (CfD11:2457) est l'extrémité d'une pointe de projectile en quartz.

Trois autres bifaces ont été recouverts pendant les fouilles. Le premier (CfD11:2228) est petit, en quartz et en forme de feuille (figure 4-17d). Le spécimen est d'une longueur de 23 mm, d'une largeur de 18 mm et d'une épaisseur de 5 mm. Il pèse 10,9 grammes.

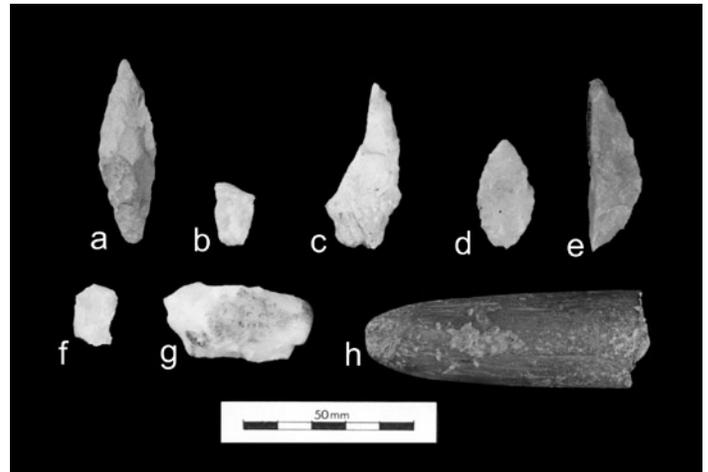


Figure 4-17. Artefacts lithiques de la couche 8

Les angles tranchants de ce spécimen sont uniformes à 50°. Dans le plan en coupe transversale, le spécimen est biconvexe tandis que la section longitudinale est biplanaire. L'extrémité de ce spécimen n'est pas particulièrement bien faite. Ces caractéristiques laissent supposer que ce biface était un couteau. Toutefois, il a pu avoir été utilisé comme une pointe de projectile plutôt que comme un couteau.

Le deuxième biface (CfD11:2186) est un fragment en quartz d'un bord de lame convexe qui a un angle de coupe entre 50° et 60° (figure 4-17e). Ce spécimen semble être un fragment d'un plus grand couteau que le spécimen CfD11:2228. Le troisième biface (CfD11:2232) est l'extrémité d'un grand biface en quartz probablement brisé pendant la fabrication.

En plus de ces bifaces, on a recouvert deux artefacts unifaciaux profondément orientés. L'un d'eux (CfD11:2470) (figure 4-17f) est un petit outil en quartz de forme rectangulaire avec un plan de frappe proximal et un bord calicinal. Ce spécimen est d'une longueur maximale de 12 mm et d'une largeur maximale de 13 mm. Il pèse 1,8 gramme. Le bord tranchant est convexe avec une portée de 12 mm, d'une hauteur de 5 mm et d'un angle incliné de 100 °. Le spécimen peut être considéré en tant que grattoir unguiforme.

Le deuxième spécimen (CfD11:2471) (figure 4-17g) est un éclat avec cortex de forme rectangulaire et épais, d'une longueur maximale de 45 mm, d'une largeur maximale de 23 mm et d'une épaisseur de 12 mm. Il pèse 19,5 grammes. Ce spécimen a subi des retouches unifaciales le long de trois tranchants droits. Les angles vont de 50 ° à 70 ° et la hauteur varie de 4 mm à 7 mm.

Tous les artefacts trouvés dans cette couche n'étaient pas faits uniquement d'éclats. Deux fragments de pierre polie ont aussi été recouverts. Un fragment, CfD11:2182, est un grand éclat en quartzite vert pâle qui comprend une surface polie et adoucie. Le spécimen est d'une longueur de 33 mm, d'une largeur de 50 mm et d'une épaisseur de 7 mm. Il pèse 18,7 grammes. Cet éclat semble avoir été fait à partir d'un outil finement adouci telle une hache. L'autre fragment, CfD11:2209, est un éclat plus petit en quartzite vert plus foncé et poli sur une surface. Le spécimen est d'une longueur de 25 mm, d'une largeur de 48 mm et d'une épaisseur de 8 mm. Il pèse 17,6 grammes. L'éclat semble avoir été fabriqué à partir de l'extrémité du talon d'une hache.

Enfin, il y avait aussi une pierre polie et picotée. Le spécimen CfD11:2316 est un fragment allongé d'outil en grès fin polie et picoté gris (figure 4-17h). Le spécimen, brisé en coupe transversale, a des stries de meulage sur presque toute sa surface. Après le meulage, le spécimen a été aplati ou pointillé à plusieurs endroits. L'extrémité protubérante du spécimen a été aplatie. L'outil servait probablement d'abrasif ou de pierre à marteau.

Des pièces de céramique étaient relativement nombreuses dans cette couche quoique pas autant que dans la couche 6 (tableau 2). La plupart des

157 pièces de poterie ont été triées en six lots de vases.

Le lot du vase 302 (figures 4-18 et 4-19) comprenait quatre tessons de bord, 11 tessons de corps et 18 tessons de base et de corps. Les fabricants de ce vase ont dégraissé l'argile avec du granit broyé. Le diamètre de l'ouverture du vase est d'environ 140 mm. De profil, la lèvre de ce vase est plate et forme une jonction à angle droit avec les surfaces intérieure et extérieure du vase. Le bord supérieur s'évase légèrement à partir d'un point à environ 15 mm sous la lèvre. La lèvre est d'une épaisseur de 5 mm et le bord d'une épaisseur de 7 mm à un point situé à 1 cm sous la lèvre. En dessous de ce point, les tessons de corps et de bords supérieurs sont d'une épaisseur de 7 à 9 mm. Près de la base du vase, les tessons sont d'une épaisseur d'environ 10 mm. Il est évident que ce vase servait à la cuisson car des restes d'aliments carbonisés adhèrent à environ la moitié des tessons.

Les surfaces intérieure et extérieure du vase 302 sont décorées. La surface intérieure est décorée d'un rang de ponctuations appliqué par un mouvement pousser-tirer. Les impressions, trois par centimètre, ont la forme d'un coin et mesurent environ 3 mm sur 4 mm. L'intérieur du coin a des stries horizontales peu profondes. La surface de la lèvre est décorée d'impressions en oblique vers la droite, espacées de trois par centimètre qui ont été faites avec l'extrémité d'un outil mesurant 4 mm sur 1 mm. Les impressions laissent supposer que le bord de l'outil était légèrement encoché sous une forme de pseudo-bord de coquille.

La surface extérieure du vase 302 est décorée de rangs horizontaux étroitement espacés, deux rangs par centimètre, de ponctuations rectangulaires de 1 mm sur 4 mm qui ont été appliquées dans un mouvement pousser-tirer vers la droite. Chaque rang compte environ cinq ponctuations par centimètre. À un point, environ 5 cm en dessous du bord de la lèvre, les rangs horizontaux cessent et obliquent vers la droite. Les rangs à gauche de la même décoration forment des motifs de chevrons autour du corps du vase.

Le lot du vase 306 (figures 4-20 et 4-21) comprenait 31 tessons de corps et trois tessons de bord. Malheureusement, les surfaces intérieure

ou extérieure d'un grand nombre de ces tessons ont été exfoliées. Le vase a été dégraissé avec une grande quantité de granit broyé. De profil, la lèvre de ce vase est plate et forme une jonction presque à angle droit avec les surfaces intérieure et extérieure du vase. Le bord supérieur est presque parallèle et il est d'une épaisseur d'un peu plus de 5 mm à la lèvre et à un point situé à 1 cm en dessous de la lèvre.

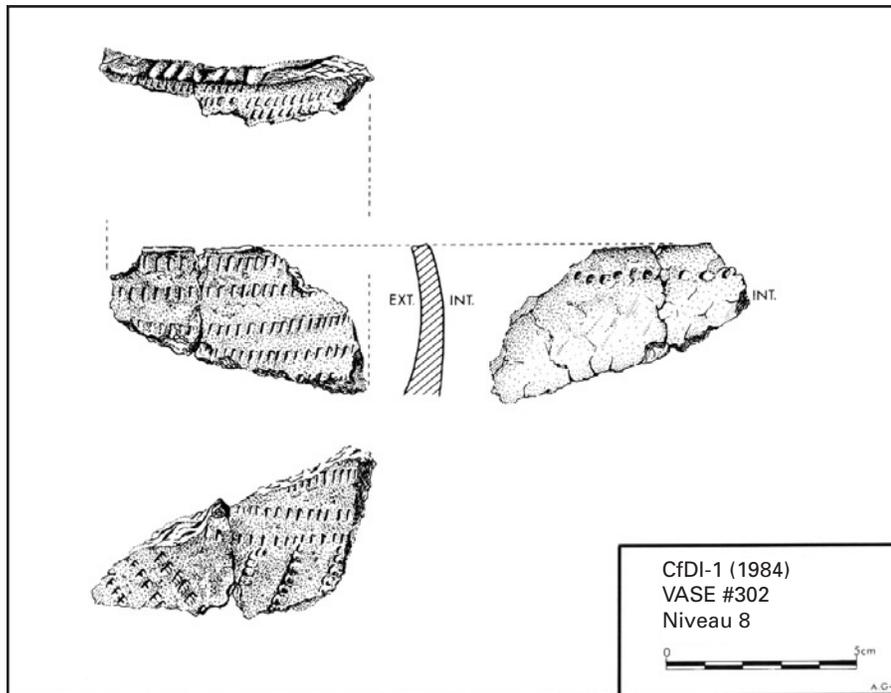


Figure 4-18. Vase 302, niveau 8 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

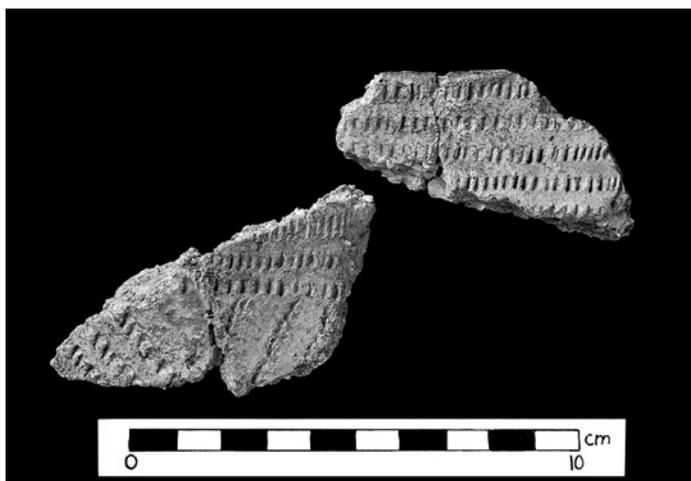


Figure 4-19. Vase 302, couche 8 (Photo : Drew Gilbert, 2004)

L'intérieur du vase est décoré de bandes horizontales estampées par pivotement à l'aide d'un outil cranté. L'outil était d'une longueur de 17 mm et comprenait six dents rectangulaires

par centimètre. La lèvre du vase a été décorée par l'estampage simple de cet outil orienté de manière oblique vers la droite. Sur l'extérieur du vase, juste en dessous du bord de la lèvre, on trouve deux rangs d'estampes simples. Le premier rang est orienté de manière oblique vers la droite et est d'une largeur d'environ 5 mm. Immédiatement en dessous de ce rang, l'extrémité de l'outil cranté a été imprimé verticalement, plus profondément

dans l'argile, produisant un deuxième rang. Ce deuxième rang donne une impression visuelle d'un bord supérieur plus épais mais les mesures tenues que mentionnées ci-dessus démontrent le contraire.

Le lot du vase 307 (figures 4-20 et 4-21) était représenté par un seul tesson de bord. Le tesson a été dégraissé au granit broyé. De profil, la lèvre du bord est plate et forme une jonction à grand angle avec les surfaces intérieure et extérieure du vase.

Le bord supérieur s'évase légèrement à partir d'un point situé à environ 1 cm en dessous de la lèvre. La lèvre et le bord supérieur sont d'une épaisseur uniforme de

7 mm. À partir du tesson de bord simple, la seule information disponible concernant la provenance du vase d'où il provient est le fait que les parties supérieures des surfaces intérieure et extérieure du bord n'étaient pas décorées. La lèvre était décorée d'une estampe simple appliquée à l'aide d'un tranchant d'outil d'une largeur de 3 mm. La décoration de la lèvre étant translucide, la configuration du tranchant de l'outil est donc inconnue.

Le lot du vase 308 (figures 4-22a et 4-22b) contenait 45 tessons de corps et trois tessons de bord. Le vase a été dégraissé au granit broyé et les parties des surfaces intérieure et extérieure sont cuites avec des restes d'aliments carbonisés, ce qui laisse supposer que, comme le vase 302, ce vase servait à la cuisson. Une imbrication a été faite entre les tessons de ce vase trouvés en 1984 et ceux recouverts en 1978.

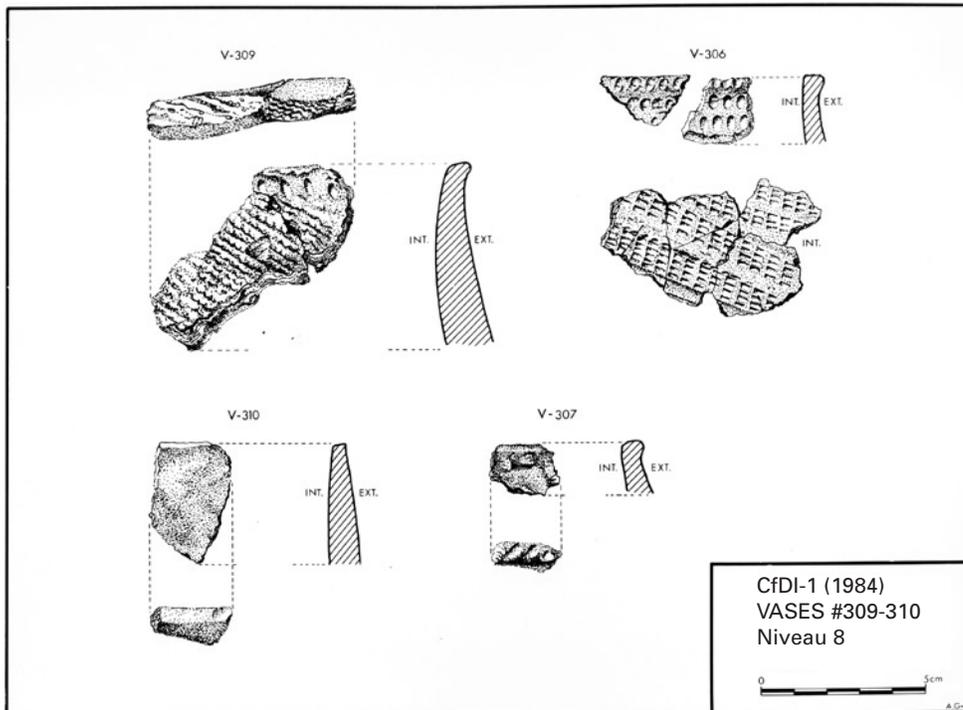


Figure 4-20. Vases 306, 307, 309 et 310, couche 8  
(Artiste : Angel Gomez-Miguelagez)

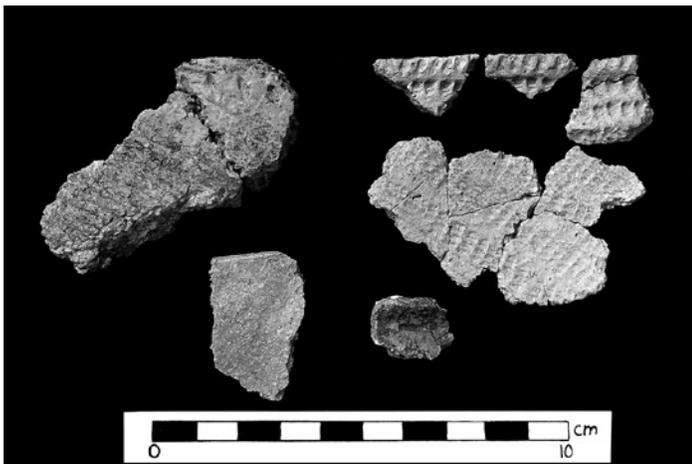


Figure 4-21. Vases 306(uR), 307(iR), 309(uL) et 310(iL), couche 8  
(Photo : Drew Gilbert, 2004)

De profil, le bord supérieur du vase 308 se contracte à une épaisseur d'environ 8 mm à un point situé à 1 cm en dessous de la lèvre jusqu'à 5 mm à la lèvre. La lèvre s'évase légèrement à partir d'un point situé à environ 15 mm en dessous de la lèvre. La lèvre plate forme une jonction à grand angle avec la paroi intérieure mais une jonction à angle droit avec la paroi extérieure du vase. Environ 20 % du bord du vase est présent et, à cet égard, le diamètre de l'ouverture est évalué à environ 180 mm. La plupart des tessons de corps ont une épaisseur de 9 à 10 mm.

Le vase 308 est décoré, juste en dessous de la lèvre, sur la surface extérieure, de cinq rangs horizontaux de ponctuations produites par un outil ayant une extrémité ovale. Les impressions ovales sont d'environ 2 mm sur 4 mm. Juste en dessous des rangs de ponctuations se trouvent des lignes horizontales compactes qu'on a créées en faisant pivoter un outil finement cranté. Les impressions révèlent que cet outil avait 10 petites dents rectangulaires par centimètre. Les tessons de corps indiquent que le même outil cranté a été appliqué par pivotement à d'autres parties du vase.

D'après les décorations du tesson de corps, la longueur totale de l'outil de décoration serait de 26 mm.

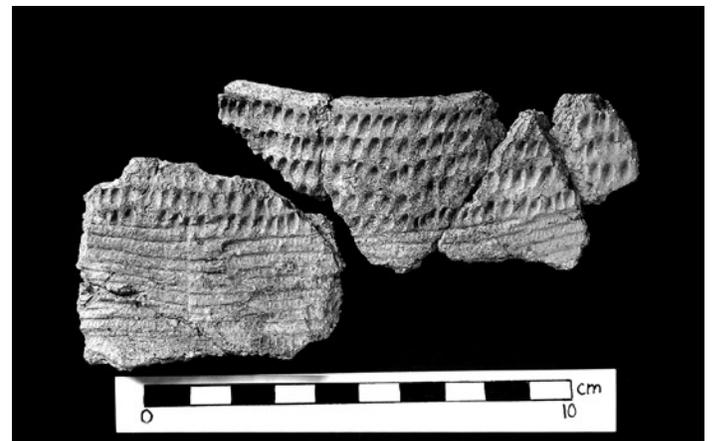


Figure 4-22b. Lot du vase 308, niveau 8 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

La surface de la lèvre du vase 308 est un peu translucide. Les impressions d'un tranchant d'outil inconnu ont été appliquées à la droite en oblique sur la lèvre tandis que l'intérieur du vase était décoré avec le même outil cranté que celui utilisé sur l'extérieur. Il semble que premièrement une bande verticale partant du bord de la lèvre a été appliquée par pivotement autour de l'intérieur du vase. Par après, des bandes obliques de la même décoration ont été appliquées à partir de la lèvre

vers la base du vase. Cette décoration intérieure va jusqu'à au moins 35 mm sous le bord de la lèvre.

Le lot du vase 309 (figures 4-20 et 4-21) comprenait 29 tessons de corps et un tesson de bord. La plupart des fragments attribués à ce vase ont été recouverts en 1979. Toutefois, huit des tessons de corps ont été recouverts pendant la campagne de 1984. Le vase a été grandement dégraissé au granit broyé et il est mal conservé. Une matière carbonisée adhère aux surfaces intérieure et extérieure de quelques tessons.

De profil, le bord supérieur de ce vase diminue à partir d'une épaisseur de 10 mm à un point situé à 1 cm en dessous de la lèvre jusqu'à 7 mm à la lèvre. Le bord supérieur semble s'évaser légèrement à partir d'un point situé à environ 15 mm sous la lèvre. La surface de la lèvre est plate et forme un angle obtus avec la paroi intérieure du vase et un angle légèrement moins droit avec l'extérieur du vase. L'aplatissement de la lèvre vers la surface extérieure du vase a créé une lèvre qui dépasse légèrement d'une largeur de 2 mm. Les tessons de corps de ce vase sont d'une épaisseur de 10 à 14 mm. Le seul tesson de base recouvert est d'une épaisseur d'environ 20 mm.

La surface intérieure non décorée du vase 309 était en argile lisse mais elle est très irrégulière en raison de la quantité excessive de granit broyé utilisée pour le dégraissage. La lèvre plate du vase est décorée d'applications étroitement espacées à l'aide d'un outil à pseudo-bord de coquille en oblique vers la gauche. L'extérieur du vase est décoré d'une combinaison de ponctuations et d'impressions faites avec un outil à pseudo-bord de coquille. Juste sous le bord de la lèvre, un rang de ponctuations encercle le bord. Ces ponctuations, mesurant 6 mm sur 3 mm, sont elliptiques et espacées également, deux par centimètre. Les ponctuations sont superposées sur des impressions de pseudo-bord de coquille qui ont été estampées par pivotement en oblique vers la gauche. Le tranchant de l'outil montre quatre encoches de pseudo-bord de coquille peu profondes par centimètre. Il est d'une largeur d'environ 3 mm. La longueur de l'outil est actuellement inconnue.

Le lot du vase 310 (figures 4-20 et 4-21) est représenté par un seul tesson de bord dégraissé au gravier concassé. La lèvre du vase est plate et forme presque un angle droit avec les surfaces intérieure et extérieure du vase. Le bord supérieur diminue vers la lèvre, étant d'une largeur de 8 mm à un point situé à 1 cm en dessous de la lèvre et

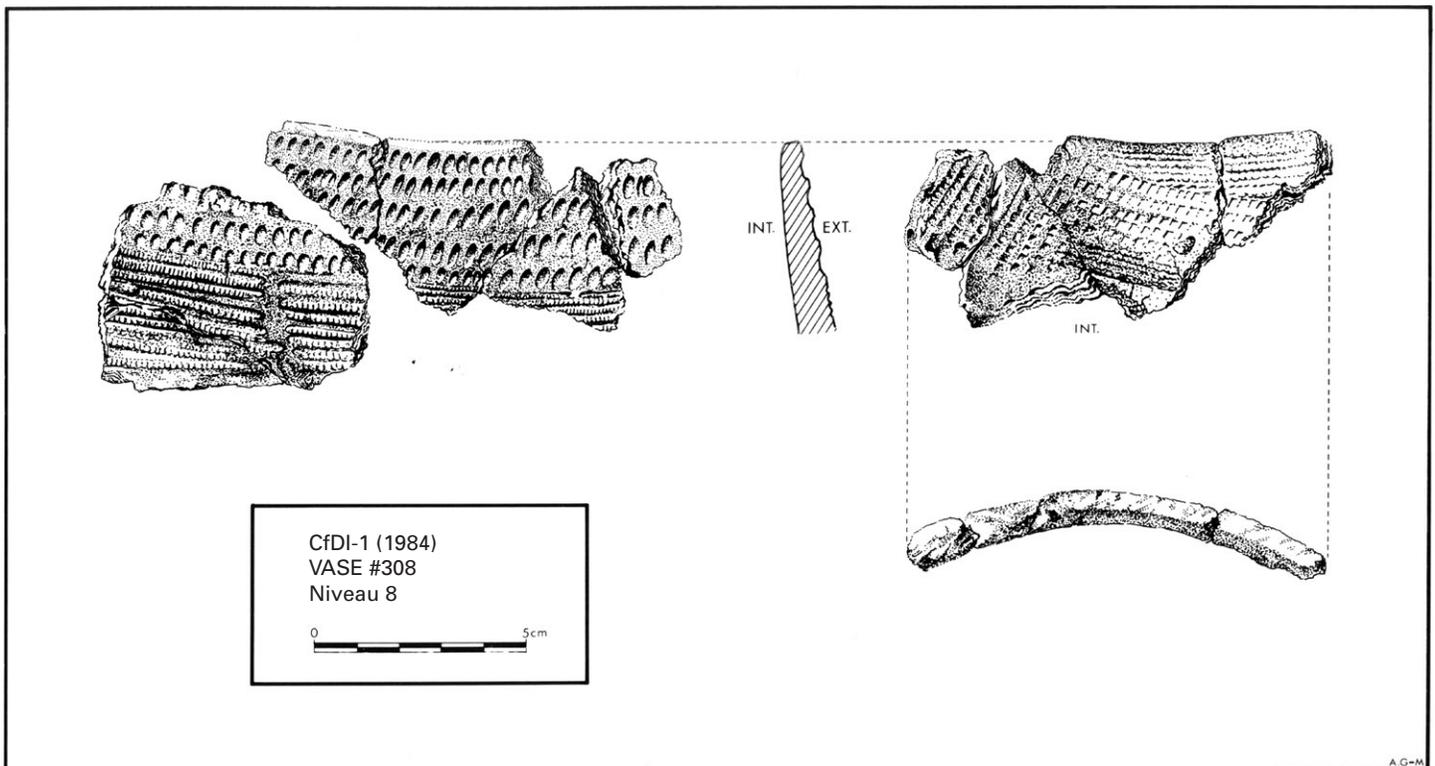


Figure 4-22a. Vase 308, couche 8 (Photo : Drew Gilbert)

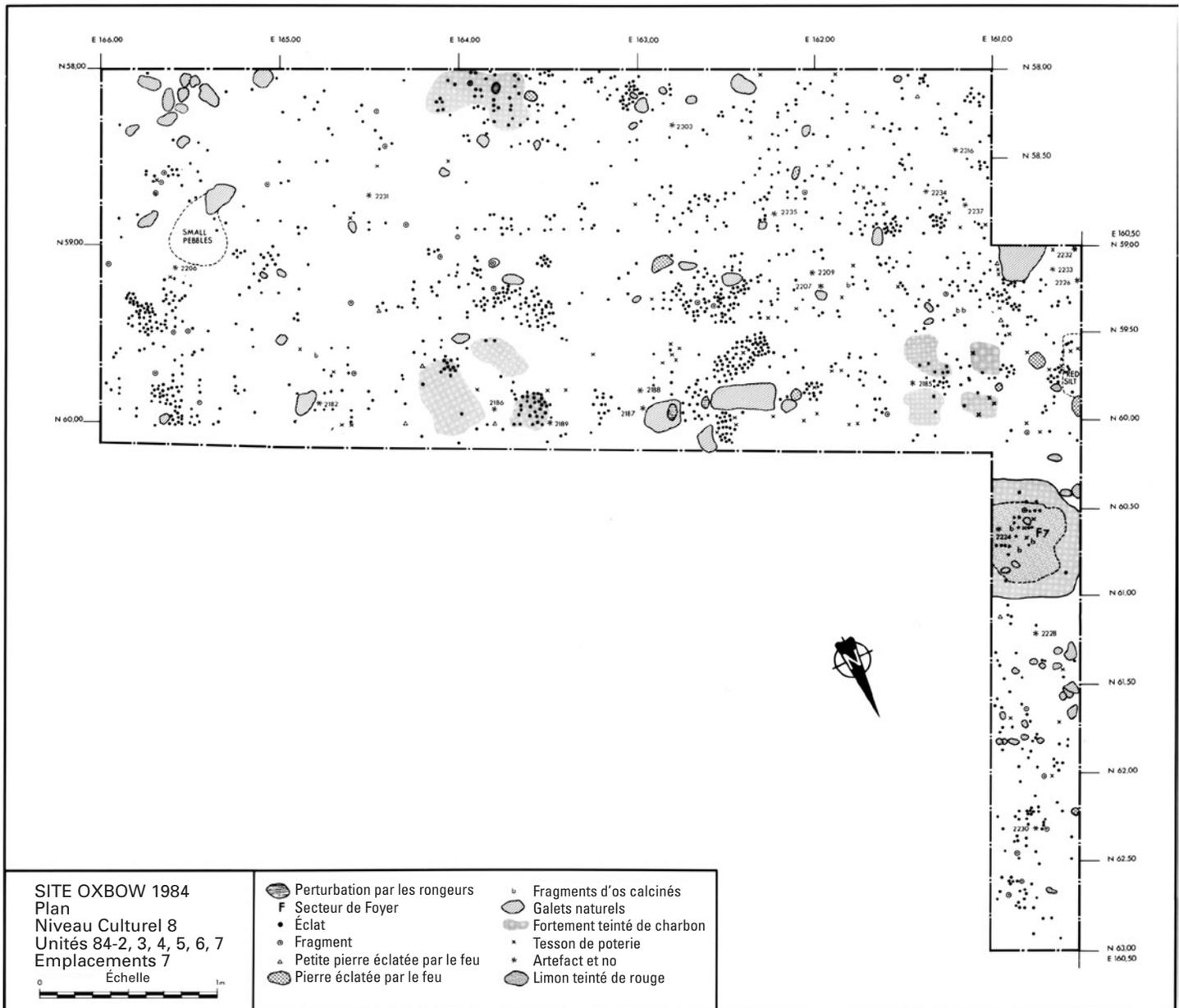


Figure 4-23. Plan de la couche 8 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

d'une largeur de 5 mm à la lèvre. Le bord supérieur du vase s'évase à partir d'un point situé à environ 12 mm sous la lèvre. Les surfaces de ce tesson de bord ont été lissées mais elles ne sont pas décorées.

### Emplacements

Cette couche comprenait plusieurs secteurs de taches de charbon et une plaque de limon rougi par le feu entourait un secteur. Identifié entant qu'emplacement 7 (figure 4-23), ce foyer couvrait une superficie d'un diamètre d'environ 70 cm. De profil, le foyer d'une épaisseur de 5 cm semble être de minces lentilles biseautées à la base de la couche 8.

Des fragments d'os calcinés, 35 éclats en quartz, quelques petits tessons de poterie et quelques périostracums de coquillage ont été recouverts de l'emplacement 7. L'échantillon d'os brûlé comprenait une plaque osseuse d'esturgeon et quelques fragments d'os de mammifère.

L'échantillon de flottation de ce foyer a produit trois graines de jonc carbonisées (*Scirpus hudsonianus*) et une graine de framboisier (espèce *Rubus*). D'autres artefacts provenant de l'aire d'habitation avoisinante comprenaient une pointe de projectile bipointe ou une perceuse (spécimen CfD11:2234 décrit ci-dessus) ainsi que des fragments de vase de poterie décorés par ponctuations d'un outil cranté et d'un pseudo-bord de coquille.

Un certain nombre d'échantillons de sol très teintés de charbon ont été prélevés des secteurs de la couche 8 (figure 4-25). À partir de ces échantillons, le regretté Harold Hinds a identifié cinq graines de jonc, probablement (*Scirpus hudsonianus*), huit graines de framboisier (*Rubus strigosus*), une graine de cerisier de Pennsylvanie (*Prunus pensylvanica*), une graine de sorbier d'Amérique (espèce *Sorbus*), deux arroches (espèce *Atriplex*) et plus de 50 sphéroïdes carbonisés (Hinds, 1986). Les échantillons botaniques carbonisés qui ont été prélevés en même temps que les graines identifiées de la couche 8 de l'emplacement 7 indiquent des activités de cueillette du milieu de l'été jusqu'au printemps.

### Couche 9

Sept éclats de quartz et un petit tesson de céramique dégraissé au gravier concassé ont été recouverts de la couche 9. Le fragment n'a pas été attribué à un lot de vase.

### Couche 10

La couche 10 a produit 14 éclats en quartz, une pointe de projectile et quelques fragments de céramique. La pointe (spécimen CfD11:2157) est petite et en quartz, d'une longueur totale de 43 mm, d'une largeur maximale de 20 mm et d'une épaisseur maximale de 6 mm. Le col est d'une largeur de 10 mm et la base, d'une largeur de 11 mm. La pointe pèse 4,2 grammes (figure 4-24). Les bords de la lame sont convexes et forment des épaulements à grand angle. Ils sont uniformément tranchants avec des angles de coupe d'environ 40°. Le pédoncule d'une longueur de 13 mm s'élargit de 2 mm à partir du col jusqu'à la base droite non rétrécie.

Le lot du vase 311 comprend trois tessons de corps dégraissés au gravier concassé qui vont ensemble. Ce tesson imbriqué est d'une épaisseur uniforme de 9 mm. L'intérieur est lisse et non décoré tandis que l'extérieur est décoré à l'aide d'un pseudo-bord de coquille estampé par pivotement. Le bord de l'outil est d'une longueur de 40 mm et d'une largeur d'environ 2 mm. Il y a de quatre à



cinq encoches triangulaires par centimètre sur la longueur de l'outil.

Figure 4-24 Pointe de projectile recouverte de la couche 10 (1984)

### Couche 11

La couche 11 a produit cinq éclats en quartz et deux tessons de corps. Un tesson (lot du vase 312) est d'une épaisseur moyenne de 6 à 8 mm. Il a été

dégraissé au gravier concassé. L'intérieur du vase est lisse et non décoré tandis que l'extérieur a été décoré de rangs horizontaux d'impressions dentelées simples estampées à l'aide d'un pseudo-bord de coquille. L'outil est d'une largeur d'à peu près 3 mm et comprend environ trois encoches par centimètre. L'extérieur du tesson est incrusté de restes d'aliments carbonisés. Un autre petit tesson non décoré a été trouvé dans la couche mais il n'a pas pu être assigné à un lot de vase.

### Couches 12 à 18

Sept couches trouvées en dessous de la couche 11 ont produit très peu de preuve archéologique, sinon aucune. La couche 12 a produit un petit éclat en quartz et la couche 13, un petit tesson de céramique non décoré. Les couches 14, 15 et 16 n'ont produit aucun matériel culturel. De la couche 17, 15 éclats en quartz et trois fragments de quartz ont été recouverts. La couche 18 n'a produit aucun matériel culturel.

### Couche 19

Contrairement aux sept couches précédentes, la couche 19 a produit plusieurs éclats, artefacts lithiques et céramiques (tableau 2), et un élément de foyer.

### Artefacts

La couche 19 contenait 20 fragments de quartz, 1 838 éclats en quartz et 57 autres éclats qui étaient surtout rhyolites. Les six pointes de projectile ou parties de pointe découvertes dans cette couche seront d'abord décrites. Le spécimen CfD11:2194 était la seule pointe de projectile de cette couche avec une base complète et une partie d'épaule (figure 4-26a). Cette pointe est d'une largeur maximale de 29 mm, d'une épaisseur maximale de 8 mm et d'une largeur de col de 15 mm. Sa base légèrement élargie est d'une largeur de 17 mm. Les sections longitudinale et transversale de ce spécimen sont biconvexes. La base est rétrécie et légèrement convexe tandis que les épaulements sont obtus et à angle droit. Cette pointe de projectile a été fabriquée à partir d'une rhyolite brun rougeâtre.



Figure 4-25. (De gauche à droite) Joan Peterson et Pamela Ward prélevant des échantillons de charbon de bois (1984)

La deuxième pointe (CfD11:2213) est la base d'une pointe de projectile en quartz à pédoncule qui semble avoir été brisée pendant la fabrication (figure 4-26b). Le spécimen a un col d'une largeur de 18 mm et une base d'une largeur de 15 mm. L'épaule a un grand angle et la base du spécimen est droite. Le spécimen CfD11:2394 est la base d'une pointe de projectile en quartz (figure 4-26c). Sa base convexe est d'une largeur de 10 mm.

Deux pointes de projectile en quartzite gris et une extrémité en quartz ont été recouvertes de la couche 19 (figures 4-26d, 4-26e et 4-26f). Ces spécimens ont une section transversale biconvexe et une taille relativement large. D'après l'apparence, ces spécimens semblent avoir été détachés de spécimens ayant une forme similaire à CfD11:2194. Les bords de la lame des trois spécimens sont excessivement tranchants et les angles de coupe ont de 50 ° à 60 °.

En plus des spécimens déjà décrits comme des pointes de projectile, sept fragments bifaciaux et une préforme ou ébauche bifaciale complète ont été recouverts de la couche 19. À l'exception d'un spécimen de rhyolite, ceux-ci sont fabriqués à partir de quartz. Le premier spécimen (CfD11:2381) est une préforme ou ébauche bifaciale rectangulaire de 35 mm sur 40 mm, qui pèse 29,2 grammes. Les angles de coupe de ce spécimen varient entre 60 ° et 70 °. Ce spécimen a été associé à une aire de foyer (emplacement 5).

Le deuxième artefact (CfD11:2214) est une base bifaciale avec un angle de coupe de 50 ° à 70 ° (figure 4-26h). La largeur maximale de ce spécimen à base convexe est de 36 mm.

Un autre biface (CfD11:2260) provient aussi de la base d'un grand biface. Ce spécimen fabriqué à partir de rhyolite rose brunâtre marbré (figure 4-26g) a une base droite et des bords de lame convexes. Les bords de lame forment un angle de 40 ° à 60 °. La largeur maximale probable de ce

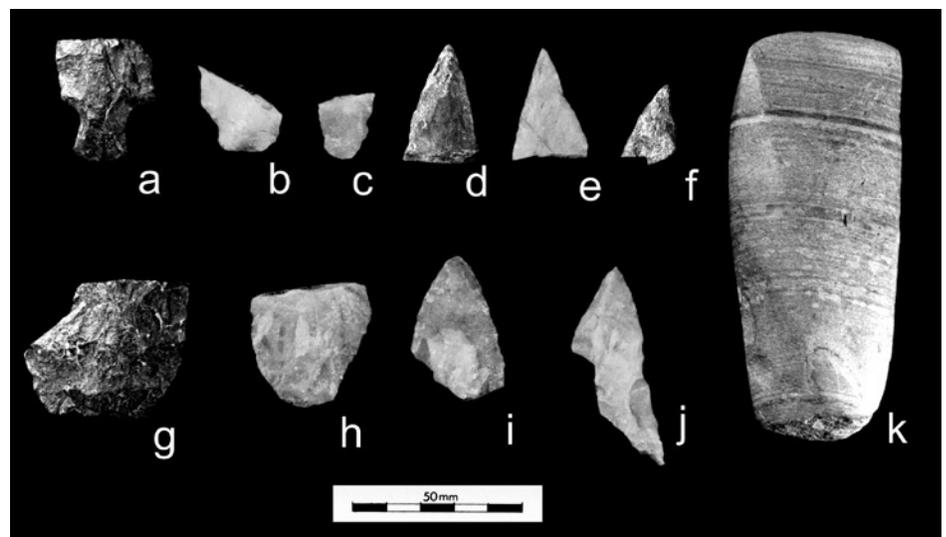


Figure 4-26. Artefacts lithiques de la couche 19

spécimen est d'environ 55 mm et son épaisseur maximale probable est d'environ 9 mm.

L'extrémité d'un grand couteau taillé sur deux faces (CfD11:2190) a des bords de lame convexes et des angles de coupe de 50 ° à 70 ° (figure 4-26i). Trois autres fragments bifaciaux (CfD11:2159; CfD11:2196 et CfD11:2264) ont des angles de coupe de 70 ° à 80 °. Tous les trois sont trop fragmentaires pour déterminer la forme de l'artefact dont ils sont tirés.

À part des outils taillés sur deux faces ou des parties décrites ci-dessus, un éclat en quartz utilisé a été recouvert de la couche 19. Cet éclat primaire (CfD11:2391) a un plan de frappe distal. Le spécimen a une longueur de 44 mm, une largeur de 39 mm et une épaisseur de 9 mm. Il pèse 23,3 grammes. Le bord du spécimen à l'opposé du plan de frappe est usé sur environ 25 mm. Bien que cet éclat n'ait pas de bord tranchant intentionnellement taillé, il montre les attributs généraux des unifaces profondément orientées de cette couche.

Dix unifaces profondément orientées (figure 4-27) ont été recouvertes de la couche 19. Tous étaient en quartz, sauf le spécimen CfD11:2261 qui était en rhyolite gris. L'avert de tous les spécimens en quartz contenait du cortex. Un des spécimens était trop fragmentaire pour qu'on puisse le mesurer ou formuler des commentaires sur sa forme ou sa fonction.

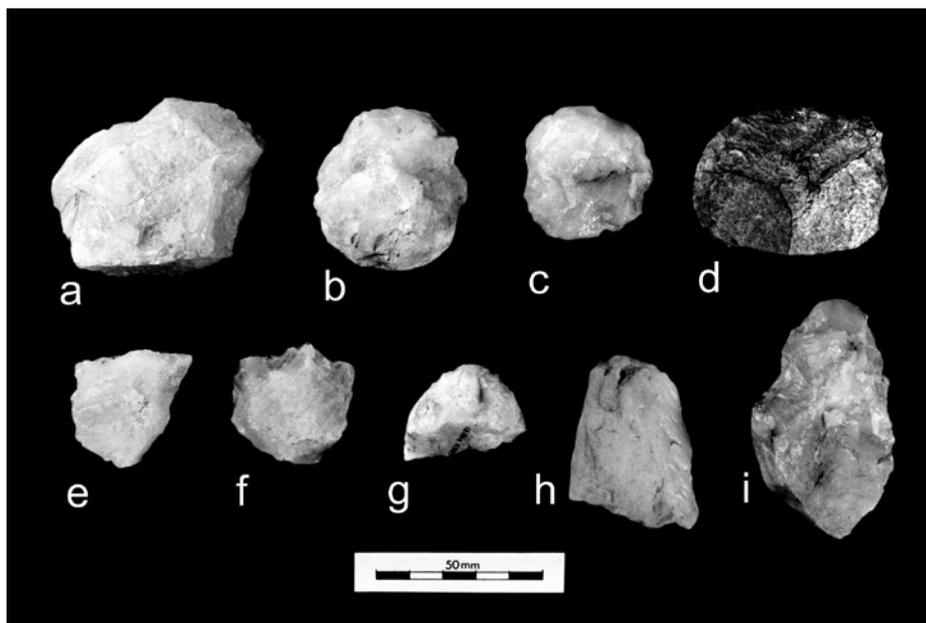


Figure 4-27. Unifaces recouvertes de la couche 19

Selon Cantwell (1976), qui combinait les attributs de la hauteur, de la largeur et de l'angle des bords, les autres étaient des outils utilisés pour travailler les arbres feuillus. Les outils lourds et épais profondément orientés comme ceux-ci peuvent aussi avoir été utilisés pour travailler d'autres matériaux durs tels que les os ou les bois (Cantwell, 1979:6-7). Des études antérieures appuient les conclusions de Cantwell (Wilmsen, 1968 et Hester, Giblow et Albee, 1973). Le tableau 3 résume les attributs de neuf unifaces intactes profondément orientées recouvertes de cette couche.



Figure 4-28. Hache en pierre polie dans sa position naturelle sur la surface de la couche 19

Les techniques de percussion et le meulage ont été utilisés sur un autre outil lithique trouvé dans cette couche. Il s'agissait d'une hache complète fabriquée à partir d'un quartzite à bandes jaune et vert (figures 4-26k et 4-28). À l'exception du talon, ce spécimen était complètement poli. Quelques cavités non polies de l'extrémité proximale laissent supposer que la hache a été fabriquée d'abord par taillage. Dans sa forme finale, la hache est d'une longueur de 123 mm, d'une largeur de 48 mm et d'une épaisseur de 29 mm. Elle pèse 279,7 grammes. La section longitudinale du spécimen est rectangulaire et a un angle tranchant de 60 °. La section transversale du talon de ce spécimen est semi-rectangulaire,

**Tableau 3**  
**Attributs d'une uniface profondément orientée – Couche 19, site Oxbow**

Attributs	Numéros du Catalogue								
	2393	2389	2395	2261	2388	2265	2210	2340	2390
Aperçu	ro	uk	re	ov	ov	ro	ro	re	tr
Retouche du bord	d	d	d	dlr	d	d	dlr	dl	d
Lieu du plan	d	uk	d	d	uk	d	uk	d	d
Longueur (mm)	39	uk	56	47	72	51	41	52	35
Largeur (mm)	37	38	39	59	47	46	40	66	33
Épaisseur (mm)	14	15	18	15	25	32	17	33	8
Poids en gramme	29,4	uk	49,5	50	82,2	88,6	38,8	136,2	18,6
Portée du bord – distale	34	27	23	45	23	33	36	35	36
Gauche				40			20	37	
Droit				34			27		
Hauteur du bord –distale	12	9	7	8	13	10	14	22	7
Gauche				8			9	18	
Droit					9		9		
Angle de coupe – distale	70 °	80 °	80 °	80 °	80 °	90 °	90 °	90 °	80 °
Gauche				80 °			80 °	70 °	
Droit				80 °			80 °		

Clé : d = distale, ov =ovale, ro = rond, re = rectangulaire,

tr = triangulaire, uk = inconnu, l = gauche, r = droite

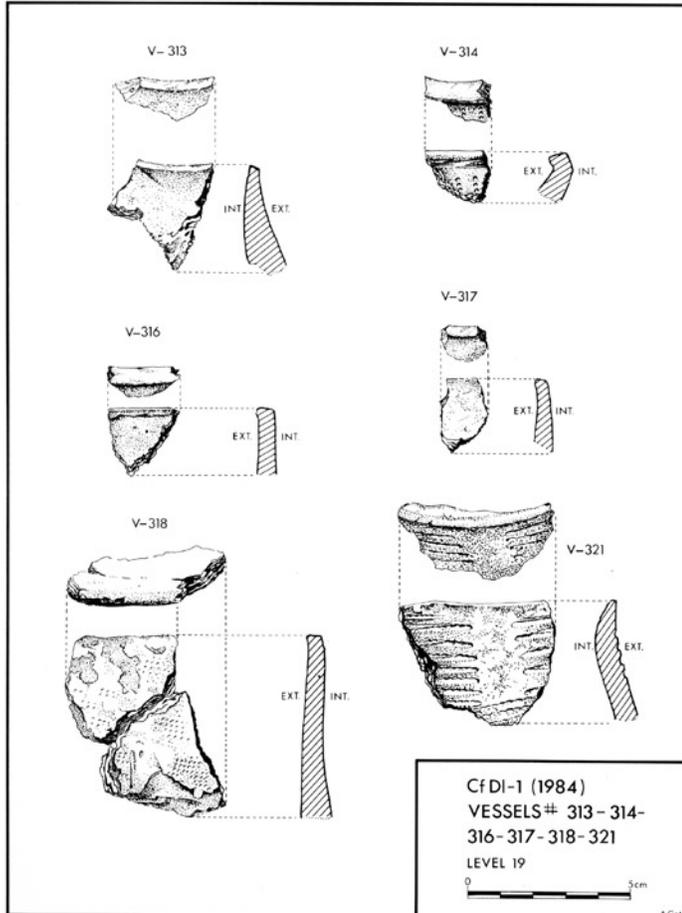


Figure 4-29. Lots des vases 313, 314, 316, 317, 318 et 321, couche 19  
 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

et a un angle tranchant de 60 °. La section transversale du talon de ce spécimen est semi-rectangulaire. Le talon mesure 23 mm sur 30 mm. Le tranchant légèrement convexe du spécimen est légèrement balafé par l'usure.

Les céramiques étaient aussi nombreuses dans la couche 19. Neuf lots de vase ont été reconnus, dont sept comprennent au moins un fragment de bord. Quatre de ces sept ont été identifiés à partir d'un bord simple. Soixante-six tessons de corps n'ont pu être attribués de manière certaine à aucun des lots de vase. De ce nombre, 22 tessons non décorés avaient une surface lisse, 32 étaient décorés par pivotement d'un outil à pseudo-bord de coquille et les deux autres étaient décorés par pivotement d'un outil cranté.

Le lot du vase 313 (figures 4-29 et 4-30) a été identifié à partir d'un tesson de bord. De profil, ce bord s'évase considérablement à partir d'une largeur de 4 mm à la lèvre jusqu'à 8 mm, à 1 cm en dessous de la lèvre. La surface de la lèvre est plate et forme un angle avec les parois intérieure et extérieure du vase. Le granit broyé a été ajouté comme un dégraissant à la pâte et les surfaces

intérieure et extérieure du tesson, qui n'ont pas été décorées, ont été lissées. L'évasement considérable du bord laisse supposer que le vase avait probablement une forme globulaire.

Le lot du vase 314 (figures 4-29 et 4-30) est représenté par un petit tesson de bord et trois tessons de corps. Le bord est d'une épaisseur uniforme de 6 mm à partir de la lèvre plate jusqu'à un point situé à 1 cm sous la lèvre.

La lèvre forme une jonction d'angle avec les parois intérieure et extérieure du vase. Par rapport au corps du vase, le bord s'élargit jusqu'à un point situé à 4 mm sous la lèvre. Juste sous la lèvre, le bord est décoré de rangs verticaux à des intervalles d'environ 5 mm qui ont été estampés avec le bord d'un outil cranté. Les impressions dentelées, environ six par centimètre, sont d'une largeur approximative de 1 mm. Les tessons de corps de ce lot de vase sont décorés de rangs d'impressions dentelées étroitement espacés. Ce vase a été dégraissé au granit broyé.

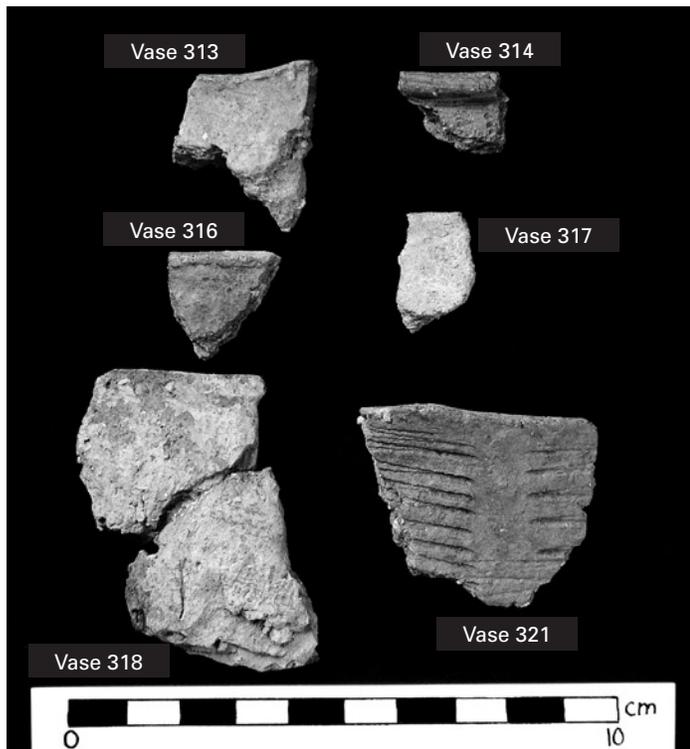


Figure 4-30. Vases 313, 314, 316, 317, 318 et 321, couche 19 (Photo : Drew Gilbert, 2004)

Le lot du vase 315 a été identifié à partir d'un petit tesson de bord. La surface de la lèvre plate de ce bord est d'une largeur de 5 mm. La lèvre forme une jonction très arrondie avec la paroi intérieure

du vase et un angle aigu avec la paroi extérieure. Comme le bord du vase 314, ce vase semble s'élargir juste sous la lèvre. Le bord a été dégraissé au gravier concassé fin.

Le lot du vase 316 (figures 4-29 et 4-30) a aussi été identifié par un seul tesson de bord. La lèvre plate de ce bord forme un angle droit approximatif avec les parois intérieure et extérieure du vase. Une très petite saillie, probablement créée pendant l'aplatissement de la lèvre, est visible sur la surface extérieure. Le bord supérieur du vase est d'une largeur de 6 mm à la lèvre et à 1 cm, sous la lèvre. Les surfaces extérieure et intérieure, et la lèvre ont été lissées mais elles n'ont pas été décorées. Le vase semble avoir été dégraissé au granit finement broyé.

Le lot du vase 317 (figures 4-29 et 4-30) est aussi représenté par un tesson. La lèvre plate de ce vase forme des angles presque droits avec les surfaces intérieure et extérieure du vase. Le profil du bord s'élargit légèrement de 4 mm à la lèvre à 6 mm à un point situé à 1 cm en dessous de la lèvre. Les surfaces intérieure et extérieure, et la lèvre de ce bord non décoré ont été lissées. Le vase a été dégraissé avec ce qui semble être du granit broyé.

Le lot du vase 318 (figures 4-29 et 4-30) comprend sept tessons de corps et un tesson de bord. Le bord et deux tessons de corps ont été recouverts de la couche 15 de l'unité de fouille 78-12 pendant la campagne de 1979. Des parties des surfaces intérieure et extérieure de plusieurs tessons se sont exfoliées. La partie de la lèvre du bord est plate et le bord forme une jonction large arrondie avec la paroi intérieure. La jonction de la paroi extérieure semble être à angle droit mais cela est un peu translucide, en raison de l'exfoliation partielle de la surface du bord supérieur.

De profil, le bord s'élargit légèrement de 4 mm à la lèvre à 6 mm à un point situé à 1 cm sous la lèvre. Les tessons de corps sont d'une épaisseur moyenne de 6 mm. Quant au reste du vase, le bord semble presque vertical. Le vase a été dégraissé au granit broyé. La partie de la lèvre et la partie intérieure de ce vase ont été lissées et ne sont pas décorées. Toutefois, l'extérieur du bord et quatre tessons de corps ont été décorés à l'aide d'un outil à pseudo-bord de coquille imprimé dans l'argile par pivotement. Cet outil, dont la longueur est

inconnue, a environ cinq encoches d'une largeur d'un millimètre par centimètre. L'orientation de la décoration était translucide. Le bord du vase a été perforé pour produire un trou d'un diamètre de 2 mm à environ 3 cm en dessous du bord de la lèvre. Le trou se trouve à un trait de rupture.

Le lot de vase 319 comprend six tessons de corps non décorés qui ont été dégraissés au quartz broyé. Les tessons étaient d'une épaisseur moyenne d'environ 5 mm.

Le lot du vase 320 comprend quatre tessons de corps d'une épaisseur moyenne de 9 mm. Le vase semble avoir été dégraissé au granit broyé et les surfaces intérieure et extérieure du vase ont été

lissées. L'intérieur d'un tesson contient une matière organique carbonisée. Un autre tesson a une perforation d'avant cuisson faite par une perceuse conique. Le trou créé a un diamètre de 5 mm sur la surface extérieure et passe au travers de la surface intérieure avec un diamètre de 2 mm.

Le lot du vase 321 (figures 4-29 et 4-30) comprend un tesson de bord et trois tessons de corps. Ce vase a été grandement dégraissé au granit broyé. De profil, le bord est légèrement élargi de 3 mm à la lèvre à 6 mm à un point situé à 1 cm sous la lèvre. La lèvre est plate et forme un angle avec les parois intérieure et extérieure du vase. Le bord à paroi parallèle d'une largeur de 6 mm semble

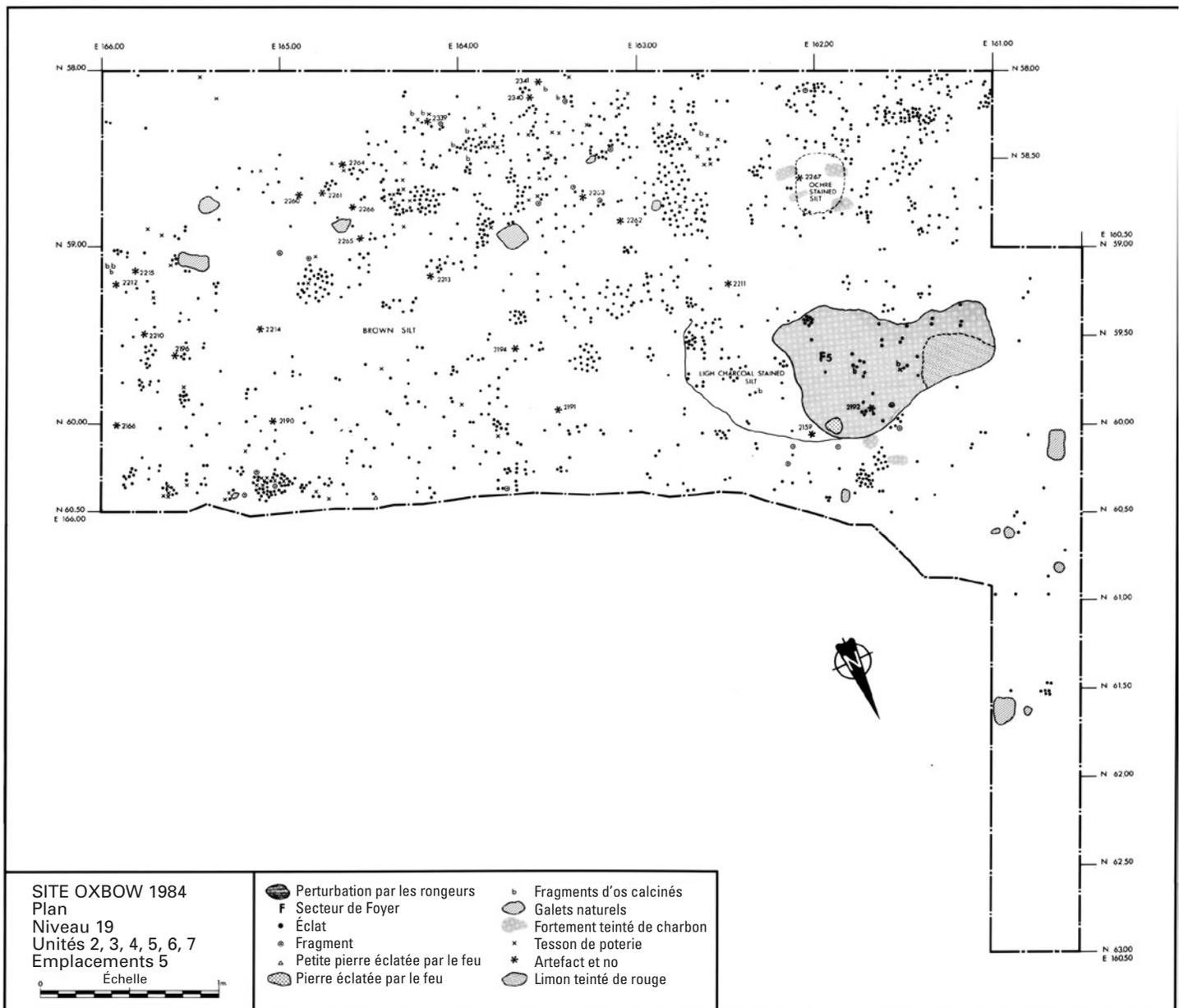


Figure 4-31. Plan de la couche 19 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

presque vertical mais il s'élargit jusqu'à un point situé à environ 1 cm sous la lèvre.

Une partie de la lèvre est légèrement soulevée, pour former une légère crestellation ondulante. Même si elles ont été lissées, la surface intérieure et la surface de la lèvre de ce vase sont plutôt rugueuses. La surface extérieure est décorée de blocs d'impressions horizontales créées par le pivotement d'un pseudo-bord de coquille. Environ 25 mm sous la lèvre, les blocs de décoration, discrets sur le bord supérieur, chevauchent des impressions horizontales faites avec le même outil. La longueur de l'outil n'est pas déterminée mais il y a cinq encoches peu profondes par centimètre.

### Emplacement

Même si la couche 19 contenait une grande quantité de débitage et d'artefacts lithiques, seulement un élément de foyer (emplacement 5) a été identifié (figure 4-31). C'est un petit secteur de limon rougi par le feu adjacent à un secteur très teinté de charbon. Le foyer mesurait environ 100 cm sur 70 cm et était d'une épaisseur d'environ 6 cm (figure 4-32). De profil, l'emplacement 5 est conforme à la profondeur générale de la couche 19.



Figure 4-32. Exposition de la surface de l'emplacement 5, couche 19

Cet emplacement comprenait 74 éclats en quartz, trois éclats sans quartz, deux fragments de quartz, deux extrémités de pointe de projectile, un tesson de bord de poterie non décoré (lot du vase 313) (figures 4-29 et 4-30), quelques petits fragments d'os calcinés, quelques traces d'ocre rouge et suffisamment de charbon pour qu'un échantillon puisse être prélevé en vue de la datation au radiocarbone. Seulement un fragment de pierre fissurée sous l'action du feu a été associé à ce foyer. Des artefacts importants trouvés sur l'aire

d'habitation avoisinante comprenaient d'autres tessons de bord de poterie non décorés et certains décorés à l'aide d'un pseudo-bord de coquille, de grands grattoirs ronds et ovales, une pointe de projectile à pédoncule légèrement évasée et une hache en pierre adoucie. (Ces artefacts sont décrits ci-dessus.)

Les échantillons de cette couche ont été soumis à plusieurs autres analyses. À l'exception d'un fragment d'os, un arc vertébral de petit mammifère, les fragments d'os de l'emplacement 5 ont été brûlés au point où il est impossible de les identifier (Speiss, 1984).

La teneur en phosphore était « très élevée » tandis que celle du sol de la couche 19 avoisinante était « moyenne ». L'analyse de la teneur en mercure du sol de la couche 19 a révélé un faible taux de 19 ppm. Le sol de l'emplacement avait un niveau légèrement plus élevé de 24 ppm. L'échantillon de carbone prélevé de l'emplacement 5 a été soumis à la datation au radiocarbone mais la date récente de  $2070 \pm 60$  avant le présent (Beta10513) établie était inacceptable.

Un autre échantillon de la couche 19 a aussi obtenu une date récente inacceptable de  $1760 \pm 90$  avant le présent (Beta10512). La dispersion de l'artefact et l'épaisseur de la couche 19 donnent l'impression distincte qu'il s'agissait d'une seule aire d'habitation. Certains éléments de la matrice de la couche 19 ont été soumis à la technique de flottation. L'échantillon de flottation traité pour l'emplacement 5 a produit un sphéroïde carbonisé. La flottation des échantillons de sol généraux a produit trois graines de jonc carbonisées (*Scirpus hudsonianus*) et plusieurs autres sphéroïdes carbonisés.

### Couche 20

La couche 20 contenait seulement quatre éclats en quartz et un tesson de corps (lot du vase 322). Ce tesson de corps est d'une épaisseur moyenne de 5 à 6 mm. Il a été dégraissé au gravier concassé. L'extérieur a été décoré d'impressions de pseudo-bord de coquille. Ce tesson en céramique a été recouvert à une plus grande profondeur que tous les autres objets, au cours des fouilles de 1984.

## Couche 21

Aucune matière culturelle n'a été trouvée dans la couche 21.

## Couche 22

La couche 22 a produit huit éclats en quartz.

## Sommaire des assemblages culturels de 1984

Bien que la plupart des couches fouillées en 1984 contenaient seulement quelques éclats lithiques ou tessons de poterie, les couches 6c, 8 et 19 ont donné des artefacts diagnostiques tel que des pointes de projectile, des grattoirs et des céramiques dans le contexte « d'aire d'habitation ». Les couches 4 et 10 ont fourni d'autres artefacts diagnostiques. Voici un résumé, par ordre chronologique, de l'information importante recueillie au cours du projet de 1984.

Au cours des fouilles de 1984, des céramiques ont d'abord été recouvertes dans la couche 4. Il semble que la poterie de ce niveau est représentative du type de céramique fabriqué par les ancêtres des Mi'kmaq de Miramichi à l'arrivée des Européens (figure 4-33). Tous ces tessons provenaient du même vase dégraissé organiquement et décoré au peigne fileté (lot du vase 300) (figures 4-1 et 4-2). À partir de cette preuve, il est évident que les peuples qui vivaient ici ont fabriqué des vases avec des lèvres arrondies et un bord vertical à paroi parallèle. Ils ont décoré leurs vases en appliquant un rang périphérique de petites ponctuations sur le bord supérieur extérieur et une estampe simple appliquée au peigne fileté et par pivotement sur la surface extérieure du vase.

Aucune pointe de projectile n'a été trouvée dans la couche 4 mais, d'après la recherche antérieure, et surtout le style de pointe trouvée près de la base de la zone de labourage en 1979 (Allen, 1980a:143), il est probable que le type de pointe de projectile utilisé à ce moment serait une variété à encoche en coin.

Plus profondément, la couche 6c a produit une abondance de débitage lithique, certains outils en pierre, des fragments de cinq lots de vases distincts et quatre secteurs de foyer étroitement espacés. Le seul outil en pierre diagnostique recouvert de

cette couche était la base d'une petite pointe de projectile à pédoncule convergente. Le seul épaulement présent a une forme large arrondie (figure 4-34).



Figure 4-33. Artistes illustrant le processus de fabrication d'un vase en céramique (Artiste : Francine Ward-Francis, 2003)

Trois des cinq lots de vases en céramique de la couche 6c sont partiellement dégraissés organiquement et décorés au peigne fileté. Deux des trois ont un rang périphérique de ponctuations sur le bord supérieur, les surfaces de la lèvre sont décorées au peigne fileté et des sillons sont creusés dans la surface intérieure. Les deux autres lots de vase de la couche 6c ont été dégraissés au gravier concassé. Les surfaces de la lèvre sont plates et décorées (Figure 4-34).

Un vase possède une petite crestellation ondulante sur un bord légèrement évasé. Il a été décoré à l'aide d'un outil à pseudo-bord de coquille appliqué par pivotement. L'autre vase a été décoré de rangs de ponctuations en forme de croissants à l'extérieur et d'un seul rang de ponctuations à l'intérieur.

La plupart de ces vases étaient donc semblables à ceux trouvés dans la couche supérieure. Certains vases de la couche 6c avaient toutefois subi un dégraissage différent et avaient des décorations différentes de celles d'un vase plus récent (vase 300). Le plus grand nombre de vases trouvés à cette profondeur permet d'établir une plus grande variation que le seul vase trouvé dans la couche supérieure. Ces données révèlent aussi que certains attributs du vase plus récent ont une certaine profondeur temporelle à ce site.

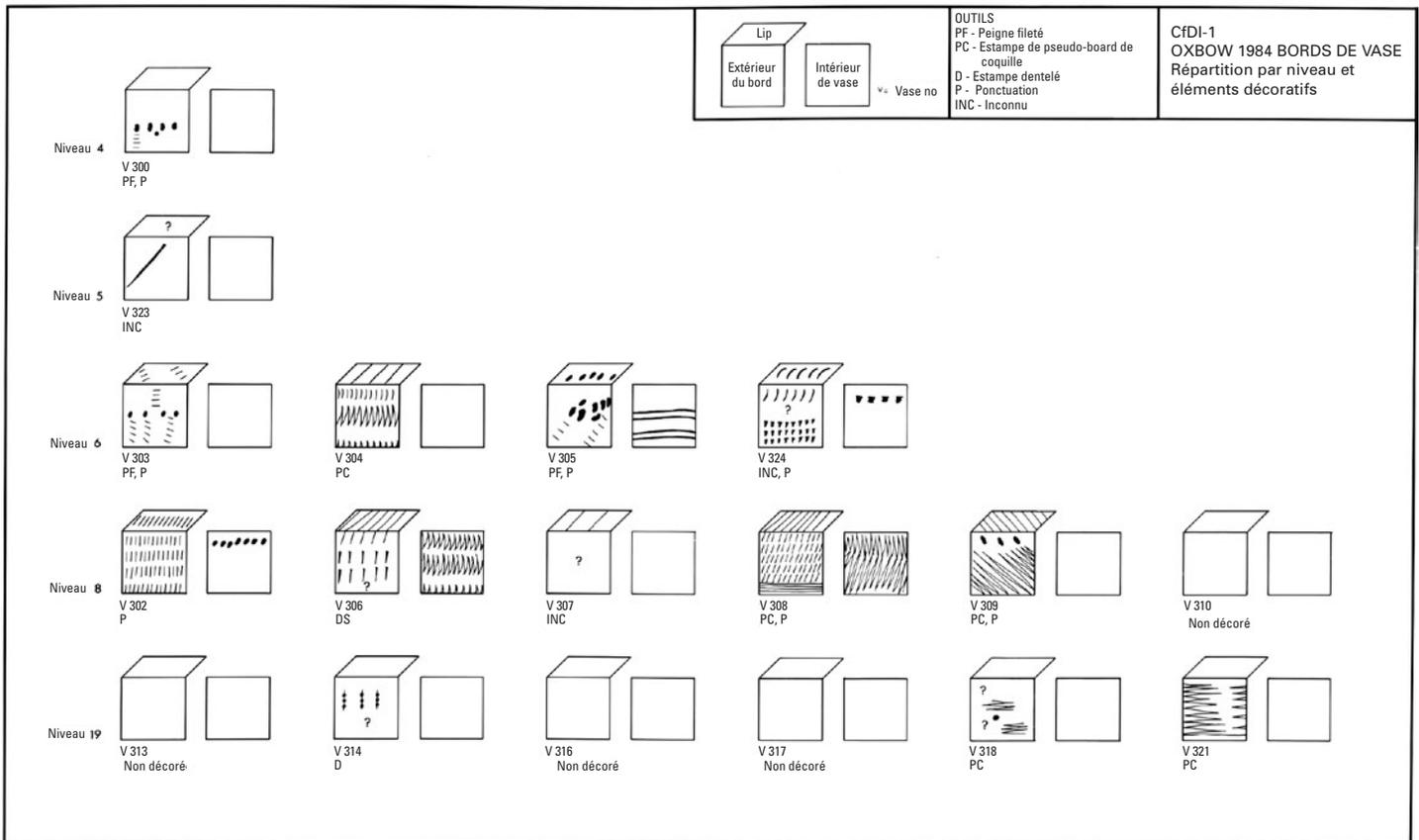


Figure 4-34. Séquence des attributs d'un bord de vase (1984) (Artiste :Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

Les nombreux éléments du foyer de cette couche reflètent une aire d'habitation utilisée avec des secteurs de préparation des aliments et de fabrication des outils (figure 4:12). La plupart des fragments d'os brûlés recouverts de la couche provenaient de poissons, surtout de l'esturgeon, et quelques os venaient de castors et de jeunes chevreuils ou caribous. Ces restes fauniques appuient l'hypothèse basée sur l'emplacement physique du site selon laquelle il s'agissait d'un territoire occupé à la fin du printemps ou au début de l'été lorsque la pêche était la principale attraction locale. Les restes végétaux de cette couche indiquent aussi une température chaude et que le site était occupé par temps chaud, de l'été à l'automne.

Plus profondément, donc antérieurement, le limon fortement teinté de charbon de la couche 8 contenait beaucoup de débitage lithique, quelques outils en pierre, des fragments de six vases en céramique et un foyer. Comme la couche 6c, cette couche représente une surface habitable (figure 4-23). Contrairement aux pointes trouvées dans les couches supérieures du site, deux petites

pointes de projectile à pédoncule convergent ont été recouvertes ici. Une de ces pointes converge vers une base pointue et a des épaulements très arrondis (figure 4-17b). L'autre, un spécimen non fini ou brisé, converge vers une base contondante et a un épaulement à angle large (figure 4-17b). Le seul petit grattoir trouvé pendant les fouilles de 1984 a aussi été recouvert dans cette couche.

Les techniques de décoration des six lots de vases identifiés de la couche 8 varient, y compris l'utilisation d'outils dentelés, de punctuation et de pseudo-bord de coquille. Les six vases sont dégraissés au gravier concassé. Les surfaces de la lèvre plates forment des jonctions angulaires avec les surfaces intérieure et extérieure du vase. Les surfaces de la lèvre de cinq des six vases tout comme l'intérieur du bord supérieur de trois des six vases (figures 4-18 et 4-22) sont décorés. Le bord supérieur de deux vases est décoré de ponctuations et de pseudo-bord de coquille. Des outils dentelés et de punctuation ont été utilisés pour décorer le bord supérieur d'un troisième vase. Le bord d'un vase n'est pas décoré et un autre a seulement une décoration sur la lèvre.

Comme ceux trouvés dans les niveaux supérieurs, ces vases ont des décorations de ponctuations et ils ont été dégraissés au gravier concassé. Toutefois, les angles des bords par rapport aux corps, le dégraissage au gravier de certains et les décorations sont différents. L'outil le plus souvent utilisé pour décorer les vases crée une impression de pseudo-bord de coquille. Il n'y a aucune preuve qu'un peigne fileté ait été utilisé pour décorer les vases. Au cours des fouilles de 1984, c'est la première fois que l'on découvre des décorations à l'aide d'un outil dentelé. De plus, selon cette couche, les gens choisissaient, à l'occasion, de ne pas décorer les bords de leurs vases (figure 4-34).

Bien que les artefacts lithiques et céramiques montrent des différences dans la conception et les techniques de décoration, le but et les saisons d'habitation à cet endroit semblent être les mêmes. Le secteur du foyer fouillé de la couche 8 contenait des fragments d'os d'esturgeon brûlés et quelques os de mammifères non identifiés. Les restes d'esturgeon laissent supposer que la couche 8, comme la couche 6c, était un endroit occupé à la fin du printemps ou au début de l'été. De même, les restes végétaux de ce niveau indiquent une occupation du site pendant le temps chaud.

Plus profondément dans la couche 10b, la matrice contenait une couche de limon teintée de charbon foncé. La couche a produit une petite pointe de projectile en quartz à pédoncule légèrement évasée (figure 4-24) et des fragments de corps d'un vase dégraissé au gravier concassé. Le vase a été décoré à l'aide d'un outil à pseudo-bord de coquille appliqué par pivotement. Ce vase ressemblait donc à ceux trouvés dans la couche 8 mais la forme de la pointe était différente avec un pédoncule évasé et non convergent.

La couche 19 (figure 4-31) est une autre surface habitable qui contenait d'autres artefacts. Cette mince couche de limon brun rougeâtre légèrement teinté de charbon contenait une grande quantité de débitage lithique, quelques outils en pierre, des fragments de neuf lots de vases en céramique et un site de foyer (figure 4-32). Malgré une reconnaissance pendant les campagnes de 1978-1979, la couche 19 a produit peu avant 1984, en raison surtout du bouleversement de la surface qui a enlevé la couche 19 de la plupart des

secteurs adjacents aux unités de fouille de 1978 et 1979. Les marques sont visibles dans le profil de la paroi est de l'unité de fouille 84-5. Toutefois, le recouvrement d'une pointe à pédoncule droit de taille moyenne associée à la poterie à ce niveau à la fin de 1979 a fourni l'élément moteur de la recherche en 1984.

La pointe de projectile la plus intacte recouverte de la couche 19 en 1984 avait une taille de moyenne à large, la forme d'un pédoncule légèrement évasé et des épaulements à angle asymétrique (figure 4-26a). Le spécimen était en rhyolite. Quatre autres extrémités de pointes de projectile, dont la taille correspondait à la base décrite ci-dessus, ont aussi été recouvertes ici en 1984 (figures 4-26d-f).

En plus de ces pointes, la couche 19 a produit 10 unifaces profondément orientées de taille moyenne à large. Sauf une exception, ces gros grattoirs étaient faits de grands éclats en quartz primaire (figure 4-27). Une petite hache en pierre affûtée et polie (figure 4-26k) et sept fragments bifaciaux ont aussi été recouverts de cette couche (figures 4-26g-j). De tels outils lithiques n'ont pas été recouverts dans les couches supérieures.

Les céramiques provenant de la couche 19 peuvent être attribuées à neuf vases distincts. Comme plusieurs de ceux des couches précédentes, tous les vases ont été dégraissés au gravier concassé. Six comprenaient au moins un tesson de bord et tous avaient des surfaces de lèvre plate mais un profil de bord différent (figure 4-30). Comme un bord de la couche 8, trois de ces six tessons de bord n'étaient pas décorés. Deux étaient décorés à l'extérieur à l'aide d'un outil à pseudo-bord de coquille tandis que l'autre était décoré à l'aide d'un outil dentelé. Aucun lot de vase n'était décoré à l'intérieur ou sur la surface de la lèvre.

Le foyer de la couche 19 contenait une quantité moyenne de débitage lithique, quelques fragments d'outils en pierre, un sphéroïde carbonisé et une petite quantité d'os brûlés. Le seul os qui a pu être identifié provenait d'un petit mammifère, possiblement un castor. Les échantillons de flottation de cette couche ont produit trois graines de jonc carbonisées et d'autres sphéroïdes carbonisés.

L'assemblage d'outils en pierre recouverts de cette surface habitable était très différent de ceux provenant des dépôts plus récents sur le site. Les grattoirs lourds, la hache, les grandes pointes de projectile et les bifaces formés pourraient indiquer une plus grande participation à la chasse, aux activités de dépeçage et au travail du bois, d'os et d'andouillers. Bien que la pêche ne puisse être associée à un tel outillage, elle ne pouvait être supposée non plus par les outils en pierre recouverts dans les niveaux plus récents qui contenaient tous des plaques osseuses d'esturgeon. Aucun des lithiques trouvés à ce site n'a été un lithique diagnostique du poisson. Toutefois, des restes de poisson ont été trouvés dans les sites contemporains de la terrasse du tumulus Augustine à proximité (Stewart, 1982). Compte tenu de ces restes et de cet emplacement, il est fort probable que les premiers habitants à Oxbow ont pratiqué la pêche.



## Chapitre 5

### Comparaison du cadre chronologique de 1984 et de la chronologie de 1978-1979

Le site Oxbow profondément stratifié offrait une occasion idéale d'établir les séquences chronologiques des outils en pierre et des styles de poterie dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. À la suite des recherches effectuées en 1978-1979, un cadre chronologique a été établi pour la période du sylvicole maritime inférieur, moyen et supérieur (Allen, 1980a, 1981) (figure 5-1). En 1984, la superficie fouillée était petite par comparaison à celle des années précédentes. On a donc recouvert un moins grand nombre d'artefacts et moins d'information générale sur le site. Toutefois, les fouilles de 1984 ont fourni beaucoup d'information de qualité qui peut être utilisée en toute confiance pour évaluer la chronologie relative en question et les associations culturelles qui ont été proposées d'après les fouilles antérieures (figures 5-1 et 5-2).

Bien qu'une partie de l'information ait été recouverte des couches intermédiaires, les analyses du matériel de 1984 portaient essentiellement sur les artefacts de trois couches culturelles distinctes. Les couches 19, 8 et 6c se trouvaient aux niveaux inférieur, moyen et supérieur respectivement et elles représentent les occupations du site pendant le sylvicole maritime inférieur, moyen et supérieur. Un sommaire des séquences céramiques et lithiques antérieurement reconstruites constitue la base de la comparaison des conclusions précédentes avec les résultats de 1984.

#### Sylvicole maritime inférieur

Les niveaux arbitraires les plus profonds fouillés en 1978-1979 révèlent que le site Oxbow a été occupé lorsque le territoire était simplement un emplacement très bas en bordure de la rive. Les artefacts n'étaient pas abondants dans les niveaux inférieurs fouillés en 1979. Une pointe de projectile à pédoncule droit de taille moyenne à large a toutefois été trouvée dans la partie centrale du site à une profondeur de plus de 1,5 mètre (figure 5-1, rangée du bas à droite). D'après sa position stratigraphique basse, cette forme de pointe à pédoncule a été incluse comme étant antérieure à la séquence de pointes de

projectile Oxbow. Il a été suggéré que son style de fabrication était probablement dérivé des types de pointes à pédoncule de l'archaïque terminal ou de la période de transition (Allen, 1980a:137). Des tessons d'un vase en céramique à paroi mince non décorés ont été trouvés dans le même niveau arbitraire de 10 cm que cette pointe de projectile. Une date au radiocarbone de  $2,480 \pm 105$  avant le présent a été établie sur un échantillon de charbon recouvert à 10 cm au-dessus de ces tessons dans la même unité de fouille (Allen, 1980a:141). La pointe à pédoncule et les pièces de poterie non décorées et minces ont donc été déposées avant cette date.

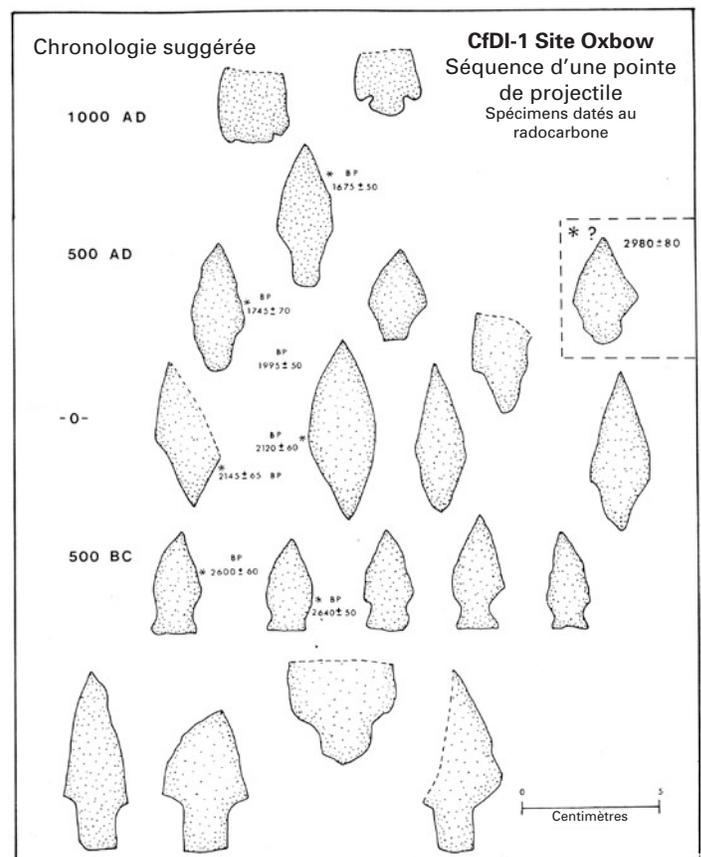
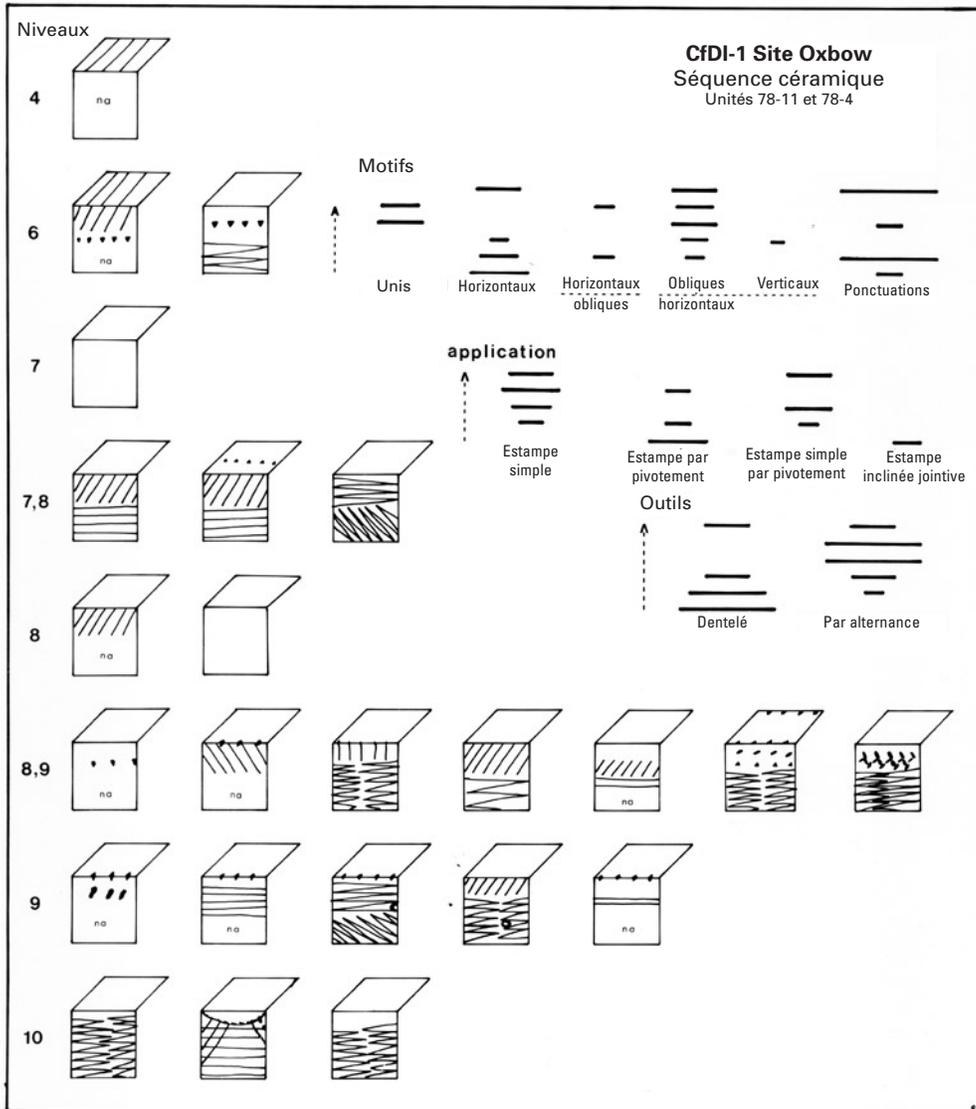


Figure 5-1. Séquence de la partie centrale du site Oxbow (Allen, 1980a:143)

En 1978-1979, deux petites pointes de projectile à pédoncule évasé provenant d'une autre partie du site ont été associées à la poterie dans les foyers ayant les dates  $2,640 \pm 50$  avant le présent et  $2,600 \pm 60$  avant le présent (figure 5-1). Les dates laissent supposer que ces formes de pointe étaient



d'une période antérieure ou peut-être contemporaine en raison du type à pédoncule droit plus grand, tandis que d'autres renseignements semblent indiquer que les formes de pointes plus petites étaient un peu plus récentes (Allen, 1980a:141).

Les vases en céramique des niveaux plus bas, et donc plus anciens, fouillés en 1978-1979 ont été dégraissés au gravier concassé. Ils sont relativement minces avec une surface de lèvre plate et des bords supérieurs orientés verticalement. La surface de la lèvre ou l'intérieur des vases ne sont pas décorés. L'extérieur des vases était uni ou décoré à l'aide d'un objet dentelé ou d'un pseudo-bord de coquille appliqué par estampillage simple ou par pivotement (Allen, 1981:12).

En 1984, quelques éclats et un tesson de poterie ont été recouverts à une plus grande profondeur que ceux déjà

Figure 5-2. Séquences de céramiques du site Oxbow (78-11 et 78-4)

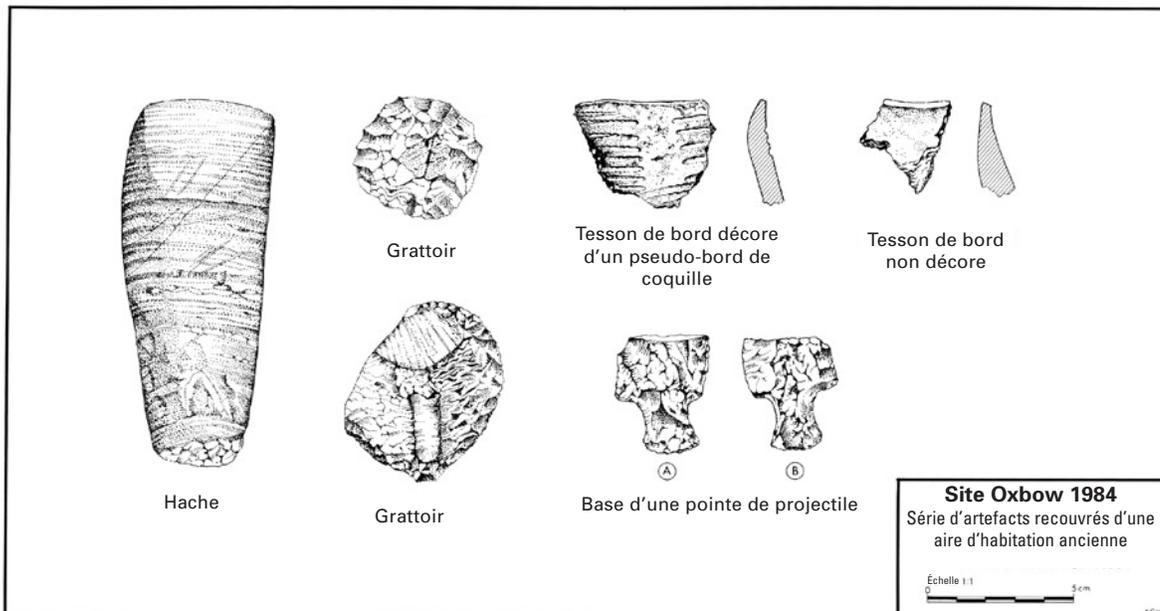


Figure 5-3. Artefacts recouverts des couches plus anciennes du site Oxbow : 1984 (Artiste : Angel Gomez-Miguelagez, 1987)

enregistrés pour le site Oxbow. Le plus grand échantillon de la couche 19 était représentatif du sylvicole maritime inférieur à Oxbow. Cette couche a produit une pointe de projectile à pédoncule légèrement évasé (figure 5-5a) associée à un groupe d'unifaces profondément orientées, quelques fragments bifaciaux, une hache en pierre polie biseautée et des fragments de céramique unie, ou décorée à l'aide d'un objet dentelé ou à pseudo-bord de coquille (figures 4-29, 4-30, 4-34 et 5-2). Les vases en céramique étaient relativement minces et dégraissés au gravier concassé. La surface de la lèvre plate ou l'intérieur des vases n'étaient pas décorés. Trois des cinq vases pour lesquels un fragment de bord a été trouvé n'étaient pas décorés (figure 4-34).

Comme dans les années précédentes, les dates obtenues en 1984 pour les échantillons de charbon de bois des niveaux culturels les plus profonds du site sont insatisfaisantes. Trois des échantillons de la mince surface habitable de la couche 19 avaient des dates trop récentes de  $1,745 \pm 95$  avant le présent (S-2551),  $1,760 \pm 90$  avant le présent (Beta-10512) et  $2,070 \pm 60$  avant le présent (Beta-10513). Ces dates étaient inacceptables. Vu les contenus de l'assemblage de la couche 19 et les connaissances actuelles sur les indicateurs chronologiques locaux et régionaux, même la plus éloignée des trois dates en 1984 n'indique pas une antiquité pertinente.

Une petite pointe de projectile à pédoncule évasé a été découverte dans la couche 10 entre 30 et 40 cm au-dessus de la couche 19 (figure 5-5b). Les attributs de cette pointe sont presque identiques à ceux associés aux dates de 2,600 avant le présent des secteurs fouillés en 1978-1979 (figure 5-1). Le placement relatif de cette forme de pointe dans la séquence des pointes de projectile Oxbow a donc été confirmé (Allen, 1980a:140).

En résumé, la première partie du registre chronologique du site Oxbow, tel que décrit dans les rapports précédents, a été documentée et même augmentée (figures 5-3 et 5-4). Les céramiques décorées que et non décorées ressemblent à celles du sylvicole maritime moyen sont formellement associées aux pointes de projectile de l'archaïque récent. Une petite pointe à pédoncule évasé a une forme à pédoncule plus grande et plus ancienne que l'on trouve au début du sylvicole maritime. Cette forme plus petite, du moins dans le district de la rivière Miramichi dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, n'est pas un ancêtre direct des formes à encoche du sylvicole maritime supérieur.

En plus de la confirmation de la pointe de projectile et des types de céramique recouverts en même temps, la désignation du sylvicole maritime inférieur a été établie pour un autre groupe diagnostique d'outils. Il a été établi que de grands grattoirs épais, considérés jusqu'ici par certains archéologues comme provenant de l'archaïque

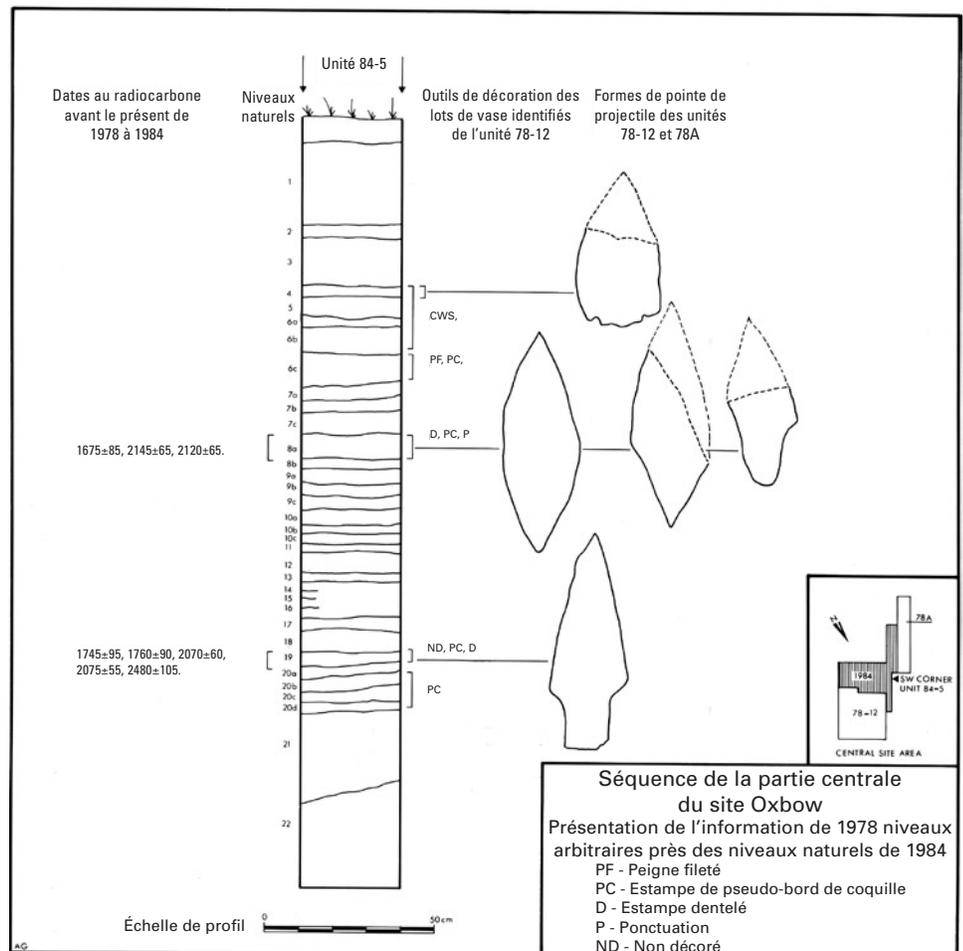


Figure 5-4. Séquence de la partie centrale du site Oxbow

récent (Kingsbury et Hadlock, 1951; Sanger, 1971; Davis, 1978; Tuck, 1984), étaient du moins utilisés au début du sylvicole maritime inférieur. Même si seulement une hache a été recouverte de la couche 16, sa forme, sa taille et d'autres attributs peuvent bien représenter l'industrie de la pierre polie dans cette région pendant le sylvicole maritime inférieur (figure 5-3).

Si on se fie au matériel lithique, sans tenir compte des céramiques, l'assemblage de la couche 19 serait probablement attribué à l'Archaique récent. Les céramiques sont toutefois associées à ce matériel lithique de style archaïque. Malheureusement, les dates au radiocarbone pour la partie centrale du site n'ont pas permis de déterminer la date de ce niveau antérieur. Une période d'environ 300 ans existe entre les deux dates établies pour les échantillons de 1984 recouverts des secteurs adjacents à cette mince surface habitable. Une période possible de plus de 900 ans existe entre la date la plus récente et une date indiquée pour la même profondeur en 1979. Selon la stratigraphie et les deux dates vers 2 600 avant le présent qui ont été établies pour différents échantillons associés aux petites pointes à pédoncule évasé, je suppose que l'aire d'habitation de la couche 19 était occupée il y a de 2 600 à 2 800 ans.

### Sylvicole maritime moyen

La période du sylvicole maritime moyen à Oxbow a été définie par rapport aux changements dans les styles de points de projectile et dans le registre des céramiques d'après les fouilles de 1978-1979. Les artefacts qui font partie de ces séquences ont été recouverts des niveaux arbitraires moyens du site. Un certain nombre de dates au radiocarbone de ces niveaux laissent supposer que le site était occupé il y a 2 200 à 1 600 ans pendant la période du sylvicole maritime moyen (Allen, 1980a:141).

Selon la chronologie de 1978-1979, il y a 2 100 ans, une forme bipointe d'une pointe de projectile avait remplacé la petite forme à pédoncule évasé de la période antérieure (figure 5-1). Bien que certaines formes bipointes avaient des épaulements à angle large et des pédoncules convergents vers des pointes tranchantes, d'autres avaient des épaulements arrondis larges avec des pédoncules

convergents vers des bases contondantes. Deux secteurs de foyer qui contenaient chacun une des formes bipointes ont été datés à  $2,145 \pm 65$  et  $2,120 \pm 65$  avant le présent. Les niveaux arbitraires directement au-dessus de ces niveaux datés ont produit de plus petites pointes à pédoncule droit et convergent. Les dates des échantillons de charbon associés à deux de ces petites formes de pointe à pédoncule étaient établies à  $1,745 \pm 70$  à  $1,675 \pm 50$  avant le présent (Allen, 1980a:142). Les dates au radiocarbone correspondent donc à l'ordre stratigraphique de ces échantillons.

Les vases en céramique recouverts de ces mêmes niveaux arbitraires moyens du site avaient des formes plus variées. Leurs techniques décoratives variaient aussi de celles des niveaux antérieurs. On a constaté une certaine uniformité. Les vases étaient encore relativement minces et tous avaient été dégraissés au gravier concassé. D'après les profils de bord, les formes avaient tendance à être plus variées, certaines étaient évasées et tournées vers l'intérieur. À l'occasion, une crestellation était présente. La surface de la lèvre était surtout plate mais quelques lèvres étaient aussi arrondies.

La décoration extérieure des vases du sylvicole maritime moyen recouverts en 1978-1979 était très variée (figure 5-2). Les objets dentelés et à pseudo-bord de coquille utilisés pour la décoration étaient presque tout aussi populaires et ils étaient estampés d'une manière simple, par pivotement ou par impression inclinée jointive. Le décor à la barbotine, le dessin et les ponctuations étaient populaires. Les bords de lèvre intérieure et extérieure ainsi que la surface de la lèvre étaient habituellement décorés. La décoration était aussi appliquée sur le bord supérieur intérieur d'un certain nombre de vases (Allen, 1982a:13).

Pendant les fouilles des dépôts du sylvicole maritime moyen dans la couche 8 en 1984, une forme bipointe intacte a été trouvée. Ce spécimen, qui a peut-être été utilisé comme une perceuse, avait des épaulements arrondis larges et un pédoncule convergent vers une base contondante (figure 5-5c). La couche 8 a aussi produit la partie de la base d'une autre pointe à pédoncule convergent (figure 5-5d) ainsi qu'un objet ressemblant à la base d'une pointe à

pédoncule plus grand qui a pu être brisée pendant la fabrication.

Toutes les parties des six vases en céramique recouverts dans la couche 8 en 1984 étaient relativement minces et dégraissées au gravier concassé. De profil, tous les bords supérieurs avaient une surface de lèvre plate, quatre semblaient s'évaser légèrement à partir du corps du vase. L'extérieur d'un vase a été décoré à l'aide d'une estampe dentelée. Deux autres avaient été décorés à l'aide d'une estampe de pseudo-bord de coquille et de ponctuations. Un vase a été décoré de ponctuations seulement et un autre n'était pas décoré. La surface ou le bord de la lèvre des cinq vases étaient décorés, tout comme la lèvre supérieure intérieure de trois vases (figures 4-19 - 4-23).

Le seul échantillon de charbon provenant de la couche 8 a été daté à  $1,675 \pm 85$  avant le présent (S-2550). La couche 8 n'était pas constituée des résidus d'une seule occupation. Elle a plutôt été créée par un certain nombre d'occupations et sans séparation alluviale pour la pinpoint du temps. Cette couche, qui a une profondeur allant de 4 cm à 14 cm, était parfois divisée par une lentille sablonneuse occasionnelle (figures 3-12 à 3-14). Une date de 2000 avant le présent est probablement pertinente pour les occupations antérieures de la couche 8.

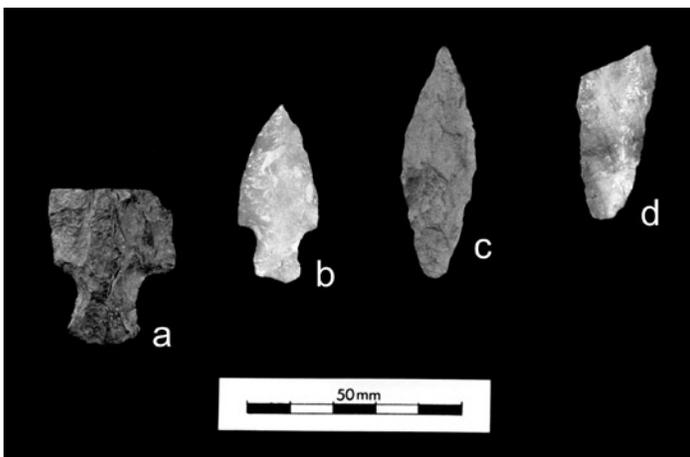


Figure 5-5. Bifaces recouvertes pendant les fouilles de 1984

En résumé, les séquences de céramiques et de pointes de projectile du sylvicole maritime moyen déterminées d'après les travaux de 1984 documentent ceux décrits dans les rapports antérieurs sur le site Oxbow. Le sylvicole maritime

moyen peut être défini par la présence de formes bipointes et de pointes de projectile à pédoncule droit et convergent, et par une plus grande variété de formes de vase en céramique et de décorations. Les outils crantés, de ponctuations et à pseudo-bord de coquille utilisés pour décorer le bord et la surface de la lèvre, et l'intérieur du bord sont représentatifs du sylvicole maritime moyen il y a de 2200 à 1600 ans dans le district de la rivière Miramichi.

### Sylvicole maritime moyen tardif

Le sylvicole maritime moyen tardif était représenté par les niveaux arbitraires supérieurs fouillés au site Oxbow en 1978-1979. Cette période est marquée par l'introduction des céramiques dégraissées organiquement et relativement minces ayant des lèvres arrondies et des surfaces unies ou à impressions au peigne fileté. La plupart des vases décorés au peigne fileté étaient aussi décorés d'un rang périphérique de petites ponctuations sur le bord. La surface de la lèvre de près de la moitié des vases décorés provenant de ces niveaux supérieurs était décorée et leur intérieur était peigné ou décoré en sillons (Allen, 1980a:143).

La date au radiocarbone la plus récente associée à ces céramiques était  $1,675 \pm 50$  avant le présent. Elle était aussi associée à une petite forme de pointe à pédoncule et à quelques tessons décorés à l'aide d'un pseudo-bord de coquille. Une autre date de  $1,080 \pm 90$  avant le présent a été établie pour un niveau arbitraire encore plus récent qui contenait une poterie dégraissée organiquement, unie ou décorée au peigne fileté.

En 1978-1979, la seule pointe de projectile associée directement à la poterie décorée au peigne fileté était une petite forme à pédoncule (figure 5-1), une pointe datée de  $1675 \pm 50$  avant le présent. Un spécimen de la forme à encoche en coin trouvé dans la zone de labourage était aussi considéré comme représentatif du sylvicole maritime très supérieur (figure 5-1, uL). Au cours des fouilles de 1984, le sylvicole maritime supérieur était représenté par la couche 6c d'où la base d'une petite pointe de projectile à pédoncule convergent a été recouverte. Des fragments de cinq lots de vases en céramique, dont trois qui

ont été dégraissés organiquement et décorés au peigne fileté, étaient aussi associés à cette couche. Sur deux des trois vases, un rang de ponctuations était imprimé sur le bord supérieur, la surface de la lèvre était décorée au peigne fileté et la surface intérieure avait des sillons. L'un des deux autres vases avait une lèvre plate et était décoré à l'aide d'un pseudo-bord de coquille et l'autre était décoré de ponctuations seulement. Le lot du vase plus récent identifié en 1984 provenait de la couche 4. Le vase a été dégraissé organiquement et le bord supérieur a été décoré à l'aide d'impressions au peigne fileté et de ponctuations (figures 4-1 et 4-2). Aucune date au radiocarbone n'a été obtenue pour les niveaux supérieurs des fouilles en 1984.

En résumé, les fouilles de 1984 ont appuyé et accru l'information sur les éléments signalés importants antérieurement comme importants au point de vue chronologique pour la période du sylvicole maritime supérieur dans le nord-est du Nouveau-Brunswick (Allen, 1980a, b, 1981, 1982a). La campagne de 1984 a confirmé que les petites pointes de projectile à pédoncule étaient utilisées pendant les périodes du sylvicole maritime moyen et supérieur. Les pointes de projectile à encoche latérale ou en coin dans cette région étaient utilisées pendant la période très tardive. Le niveau 6c a démontré le chevauchement noté antérieurement entre les techniques de décoration des céramiques des périodes du sylvicole maritime moyen et supérieur.

### Conclusions sur la chronologie

Les fouilles de 1984 ont fourni de l'information de qualité provenant de trois couches culturelles distinctes, le quelle peut être utilisée pour mettre à l'essai le cadre chronologique proposé par rapport aux fouilles de 1978-1979. Cette chronologie antérieure s'inspirait des données recueillies au cours des fouilles de niveau arbitraire d'une plus grande superficie du site. Le matériel des périodes du sylvicole maritime inférieur, moyen et supérieur a pu être comparé à celui des couches culturelles fouillées en 1984 (particulièrement les couches 19, 8 et 6c). Les résultats de la comparaison sont plus que favorables.

La recherche de 1984 et l'analyse subséquente ont confirmé la séquence des pointes de projectile de 1978-1979. Des pointes à pédoncule de taille moyenne à large, qui rappellent les formes de la période archaïque récente ou de transition, ont été trouvées à la base du site. Elles ont été suivies par de petites pointes à pédoncule légèrement évasé. Ce type de pointe, remontant à environ 2 100 ans a été remplacée par les formes bipointes qui semblent s'être développées sous diverses variétés de pointes à pédoncule qui sont courantes dans le district de la rivière Miramichi (Burley, 1978; Allen, 1981). Plus récemment dans la séquence, on trouve les pointes à encoche latérale ou en coin qui ne sont pas bien représentées dans les niveaux plus récents de Oxbow et donc considérées comme être apparues très tard dans la séquence culturelle (figure 5-6).

La séquence des céramiques suggérée de 1978-1979 a aussi été vérifiée par les céramiques recouvrées en 1984. Les vases trouvés dans les niveaux inférieurs du site peuvent être désignés

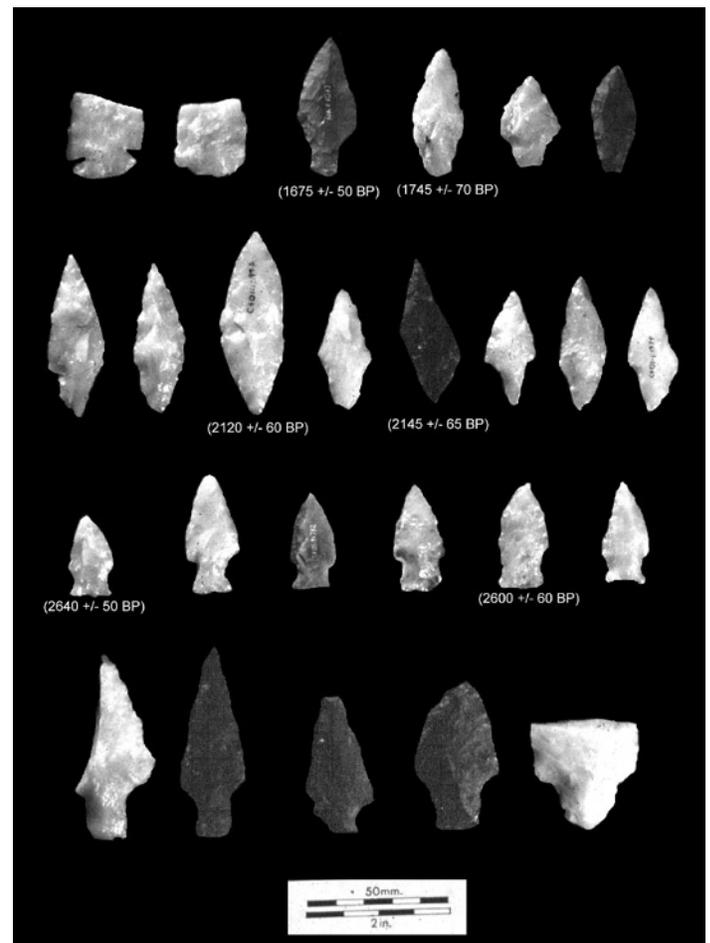


Figure 5-6. Séquence d'une pointe de projectile du site Oxbow

vases de la période du sylvicole maritime moyen récent. Ils ne ressemblent aucunement aux céramiques Vinette 1 à paroi épaisse avec impressions au peigne fileté généralement considérées être de la période la plus ancienne dans les séquences des céramiques du Nord-Est (Ritchie, 1969; Sanger, 1979; Hamilton et Yesner, 1985). Les niveaux intermédiaires du site ont produit des vases à attributs décoratifs divers et de formes variées. Les niveaux supérieurs du site ont confirmé l'utilisation du peigne fileté comme un indicateur de la période du sylvicole maritime. Ils ont aussi permis de vérifier que les petites formes de pointe ont été utilisées pendant la période historique la plus récente.

Enfin, les séquences des céramiques et des pointes de projectile de 1978-1979 ont été analysées et vérifiées par d'autres recherches effectuées en 1984 au site Oxbow. Sans connaître leurs positions stratigraphiques, les assemblages des couches de 1984 auraient été bien positionnés temporairement à l'aide des cadres chronologiques dérivés des travaux de 1978 et 1979. Avec l'ajout des données de 1984, la chronologie antérieure est confirmée et même améliorée.



## Chapitre 6

### Saisonnalité du site et modes de subsistance

Tout Mi'kmaq du Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui qui aime la pêche vous dira que « *Ox-a-bow* » sur la petite rivière Miramichi du sud-ouest est « un excellent lieu de pêche ». Les Mi'kmaq des communautés de Burnt Church, Big Cove, Indian Island, Bouctouche et Eel Ground au Nouveau-Brunswick ainsi que les autres de Restigouche et Maria au Québec, viennent encore pêcher à Oxbow. Juste après le départ des glaces de la petite rivière Miramichi du sud-ouest, les visiteurs se joignent aux résidents de Red Bank pour capturer le saumon noir de l'Atlantique (*Salmo salar*), l'éperlan (*Osmerus mordax*) et l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*).



Figure 6-1. Pêche à la mouche du saumon à la petite rivière Miramichi du sud-ouest, haut Oxbow, juste au-delà du site Oxbow - CfDI1 (1985)

Plus tard au printemps et pendant l'été, quelques amateurs enthousiastes reviennent pêcher à la mouche le saumon frais (*Salmo salar*) (figure 6-1) ou pêcher le bar d'Amérique (*Morone saxatilis*). Même si l'alose (*Alosa sapidissima*) et le gaspareau (*Alosa pseudoharengus*) semblent nombreux pendant leur première montaison au début de l'été, ces espèces sont presque complètement ignorées aujourd'hui.

#### Aperçu historique de la pêche chez les Mi'kmaq

L'importance des ressources de saumon pour les Mi'kmaq de Miramichi est bien documentée. Dans le procès-verbal du Conseil privé de la

Nouvelle-Écosse, il est indiqué que « le 29 octobre 1765, William Davidson, John Cort & Co., ont présenté une demande pour un canton sur la *Merrimichy*. On leur a accordé 100 000 acres en réponse à leur extrait, et la possession de la pêche au saumon, sous réserve toutefois des droits des Autochtones dans ladite pêche » (Odell, 1899:93). Le gouvernement avait reconnu les droits de pêche des Autochtones en tant que condition de cette concession en 1765 mais, en 1785, le premier shérif du comté de Northumberland, Benjamin Marston, soulignait que les Autochtones au-delà de la pointe Miramichi souffraient en raison de la rareté du poisson. La pointe Miramichi, actuellement la pointe Wilson, se trouve au confluent des embranchements de la rivière nord-ouest et sud-ouest, à environ 13 milles en aval de Red Bank. M. Marston écrivait

*« La pêche au saumon sur cette rivière est un point sur lequel le gouvernement devrait se pencher, sinon elle ira à sa perte en raison de l'ignorance et de l'avarice de ceux qui*

*l'exercent. La pêche n'a pas été bonne cette saison - sans doute en raison des méthodes impolitiques utilisées pour capturer le poisson, qui sont surtout des filets fixes, tellement étendus de chaque côté qu'ils laissent aux poissons très peu d'espace pour remonter vers leur lieu de frai. À Davidson, les filets sont étendus suffisamment sur la rivière jusqu'à l'exclusion totale des pauvres sauvages demeurant plus haut » (Odell, 1899:98). (Traduction)*

Sept ans plus tard, une partie de la carte d'arpentage de 1792 montre l'emplacement d'un village autochtone sur la petite rivière Miramichi du sud-ouest (figure 2-3). Les Autochtones, dont

François Julien était le chef, avaient un « *village* » et apportaient des « *améliorations* » au site Oxbow. Le village est mentionné dans une lettre écrite en 1801 par le secrétaire provincial, Jonathan Odell, à Duffey Gillass, au nom du gouverneur Carleton. La lettre de Jonathan Odell mentionne les préoccupations soulevées par le chef François Julien parce que M. Gillass utilisait la pointe de Red Bank « pour étendre un filet au travers cet embranchement de la rivière (petite rivière Miramichi du sud-ouest) par lequel il (M. Gillass) nuit aux Indiens qui sont établis le long de ce cours d'eau » (Odell, 1899:95).

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé René Joyer, un prêtre français à Caraquet, écrivait une lettre sur le conflit de la pêche au saumon sur la Miramichi. Il mentionnait qu'en 1799, un groupe de Mi'kmaq, selon leurs coutumes, est arrivé à un de ses lieux de pêche favoris pour y trouver des Anglais qui y pêchaient déjà. Après discussion, les Autochtones ont accepté de laisser les Anglais pêcher pour le reste de la journée, en mentionnant qu'ils (les Autochtones) reviendraient le lendemain pour pêcher sans les Anglais. Cette entente a été rompue lorsque les Anglais sont réapparus plus tard le lendemain et ont exigé que les Autochtones leur remettent une part des prises. Les Autochtones ont refusé. Il s'en est suivi une bataille à laquelle ont participé cinq Autochtones et 12 Anglais. Les Autochtones qui étaient moins nombreux se sont fait battre largement et au moins un d'entre eux est mort. Le gouvernement provincial a tenu une enquête sur l'incident qui a mené à l'emprisonnement d'un Anglais. Un autre Anglais s'est barricadé dans sa maison par crainte de représailles des Autochtones. Sept autres ont fui la région (Joyer, 1800:17).

Les annales historiques montrent qu'au cours des 200 dernières années, les Mi'kmaq de la Miramichi, et de Red Bank en particulier, ont lutté pour conserver une place dans la pêche au saumon. Elles révèlent aussi que, sous l'administration européenne, la seule ressource sûre s'épuisait rapidement. Aujourd'hui, la Première nation de Red Bank a négocié une *pêche de subsistance* réglementée par le gouvernement qu'elle gère avec succès (figure 6-4). La communauté partage la prise de chaque filet alloué. Malheureusement pour les Mi'kmaq, vu la réduction récente des

stocks de saumon de l'Atlantique, cette pêche réglementée a été remise en question par divers groupes et particuliers.

### Échantillons fauniques du site Oxbow

Les fouilles sur le site Oxbow ont révélé la très longue profondeur temporelle de la communauté de Red Bank. De plus, les os d'animaux recouverts et identifiés démontrent une dépendance vis-à-vis de la pêche depuis des milliers d'années et non seulement vis-à-vis du saumon. Dans le passé, les cours d'eau autour du confluent de la petite rivière Miramichi du sud-ouest et de la rivière Miramichi du nord-ouest fournissaient un des meilleurs lieux de pêche dans tout le réseau de la rivière Miramichi. Il semble que des générations de Mi'kmaq aient exploité avec succès les ressources de ce réseau de rivières pendant plus de 2500 ans.

En raison des conditions de sol acide à Oxbow, seuls les os tombés ou lancés dans un feu (mais non brûlés) ont pu être conservés. La plupart des os de poisson dans un feu auraient été complètement détruits et cela est particulièrement vrai des os minces de saumon. Seuls les os plus épais et durables ont été préservés et même les plus grands de ces fragments grillés sont friables (Stewart, 1981). Tous les fragments d'os sauf quelques-uns de 1984, provenaient des secteurs de foyer des couches 6c ou 8. Le secteur du foyer de la couche 19 a produit seulement un fragment de mammifère identifiable (Speiss, 1984). Les spécimens d'os individuels associés aux divers foyers ont été expliqués dans le chapitre précédent. Un sommaire est présenté ici à des fins de discussion.

Tous les foyers fouillés en 1984, à l'exception de celui de la couche 19, contenaient des os de poissons. Les os de poissons identifiés, surtout des plaques osseuses durables et des rayons de nageoire, étaient attribués à l'esturgeon de l'Atlantique (*Acipenser oxyrinchus*). Environ 100 autres fragments d'os de poissons n'ont pu être identifiés avec précision. Les fragments d'os ne provenant pas de poissons identifiés comprenaient des épiphyses vertébrales de castor (*Castor canadensis*), une germe de dent non percée d'un petit original ou de caribou et un long fragment d'os d'un petit oiseau (Speiss, 1984).

Dans les secteurs de foyer fouillés en 1978, les os les plus courants identifiés étaient aussi ceux de l'esturgeon de l'Atlantique (*Acipenser oxyrinchus*). La plupart des os de mammifères provenaient de castors (*Castor canadensis*). La deuxième espèce la plus souvent représentée était l'ours noir (*Ursus americanus*), avec quelques ossements de rat musqué (*Ondatra zibethica*), de chien domestique (*Canis familiaris*) et d'original (*Alces alces*). Une longue partie d'os d'un petit canard (famille des anatidés) et de quelques os de poissons-chats (famille des ictaluridés) ont aussi été identifiés. De nombreux autres fragments d'os recouverts en 1978 ont seulement pu être identifiés comme des os de « poissons » (Stewart, 1981). Enfin, pendant son étude des échantillons botaniques de Oxbow, le regretté Harold Hinds a noté quelques œufs carbonisés possiblement d'amphibien et une coque possiblement d'une salamandre (Hinds, 1979).

Puisque les restes d'esturgeon de l'Atlantique dominaient les os de poissons archéologiques, il importe de résumer les caractéristiques physiques de l'esturgeon et son cycle de vie. Le plus grand esturgeon de l'Atlantique jamais enregistré a été capturé dans le fleuve Saint-Jean au Nouveau-Brunswick en 1924. Ce poisson femelle était d'une longueur de 14 pieds et pesait 811 livres (Scott et Crossman, 1973:95). Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Nicholas Denys, pêcheur et commerçant, a mentionné que l'esturgeon suivait les marées dans le passage du havre de Nepisiguit dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Il estimait que la longueur moyenne de ces poissons était de plus de six pieds (Denys, 1908:213). Ce gros poisson anadrome passe la plus grande partie de sa vie dans la mer mais il revient en eau douce pour frayer. Dans le secteur nord de leur zone qui comprend la région de Miramichi, les esturgeons de l'Atlantique se rendent dans les rivières de frai à la fin mai ou au début juin. Ils ont tendance à frayer dans des fosses en dessous de l'eau rapide après quoi ils retournent à la mer, la plupart entre septembre et novembre.

Le gros esturgeon de l'Atlantique a une chair riche et tendre qui convient très bien au fumage. De plus, les œufs font un excellent caviar. Une femelle de 350 livres peut donner jusqu'à 90 livres d'œufs.

La quantité de chair d'un esturgeon de l'Atlantique représente de 40 à 50 % de son poids vif.

Actuellement, l'esturgeon de l'Atlantique ne monte presque jamais les embranchements principaux de la rivière Miramichi. Selon la tradition orale, il n'en a pas toujours été ainsi. Le regretté Joseph Augustine, résident aîné mi'kmaq de la communauté de Red Bank (Scott et Crossman, 1973:1994-1995), n'était pas totalement surpris lorsque je lui ai mentionné qu'un des résultats des études fauniques sur le site Oxbow était le grand nombre d'os d'esturgeon. Il a souligné qu'il connaît un endroit sur la rivière Miramichi du nord-ouest à environ un kilomètre d'Oxbow qui était appelé DUM-GWA-DAA-GE-NEDGE.



Figure 6-2. Esturgeon pris récemment à Red Bank, Joseph Ward (à gauche) et William Ward, vers 1980 (Photo reproduite avec la permission du chef de Miramichi)

Traduit du mi'kmaq, cela signifie : « endroit où l'esturgeon est décapité » (communication personnelle de Joseph Augustine, 1978). Bien qu'il ne se rappelle pas avoir vu quelqu'un pêcher l'esturgeon pendant sa vie ou celle de son père, il accorde une grande importance au nom de cet endroit. L'esturgeon pêché le plus récemment à Red Bank a été capturé par deux garçons qui

avaient tendu un filet à saumon au début des années 1980 (figure 6-2). À ce moment-là, la prise était tellement inhabituelle qu'elle a été rapportée au journal local après qu'un biologiste ait identifié le poisson.

La description suivante de la pêche à l'esturgeon par les Mi'kmaq au XVII<sup>e</sup> siècle donne une image de la pêche qui était faite à partir des rives du site Oxbow à une autre époque (figure 6-3).

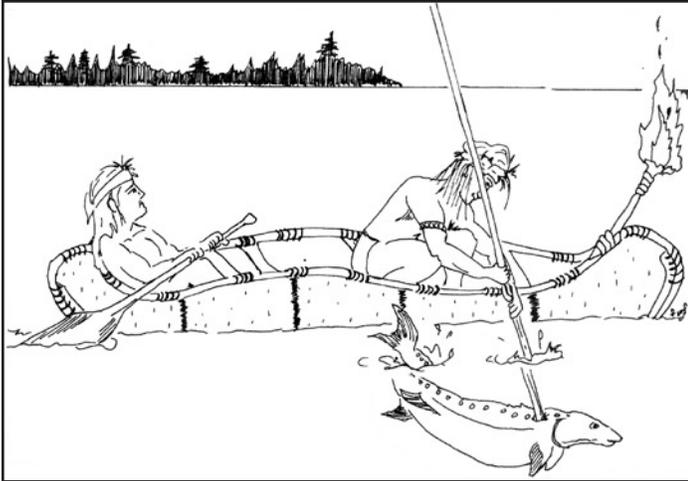


Figure 6-3. Artistes illustrant la pêche à l'esturgeon avec une torche (Artiste : Francine Ward-Francis, 2003)

« ...[L'esturgeon] est capturé à l'aide d'un harpon, qui ressemble à une tige garnie de barbes d'une longueur de huit ou dix pouces avec une pointe à une extrémité et un trou à l'autre dans lequel est attaché une ligne. Il est par la suite attaché à l'extrémité d'une perche, afin d'être utilisé comme une fléchette. On pêche le soir. Deux Autochtones montent dans un canot. Celui à l'avant est debout, un harpon à la main, et l'autre est derrière pour diriger le canot. Il tient une torche d'écorce de bouleau et laisse le canot flotter avec le courant de la marée. Lorsque l'esturgeon perçoit le feu, il s'approche et tourne autour, se retournant d'un côté à l'autre. Dès que le harponneur voit le ventre du poisson, il le harponne sous les écailles. Le poisson, se sentant frappé, nage avec rage. La ligne est attachée à l'avant du canot qu'il traîne à la vitesse d'une flèche. La personne qui dirige le canot doit suivre exactement la trajectoire de l'esturgeon sinon le canot chavirera, ce qui arrive parfois. Le poisson peut nager mais il ne peut le faire avec force pendant plus de cent cinquante ou de deux cent pas. Par après, on tire la ligne et le poisson est

ramené mort contre le bord du canot. Une corde avec un noeud coulant est passée sur la queue et le poisson est ainsi tiré jusqu'à la rive, car il est trop lourd pour être embarqué dans le canot. (Denys, 1908:353-354).

Nicholas Denys mentionne que cette méthode de capture du poisson avec une torche était aussi utilisée pour la pêche au saumon. En faisant référence à la quantité de saumons qui entrait dans la rivière Miramichi, il écrivait : « si les pigeons nous importunaient par leur abondance, le saumon nous causait encore plus de problèmes. Les saumons qui entrent dans la rivière sont tellement nombreux le soir, qu'il est impossible de dormir, en raison du bruit qu'ils font en retombant dans l'eau après s'être élancés ou projetés dans les airs » (Denys, 1908:199).

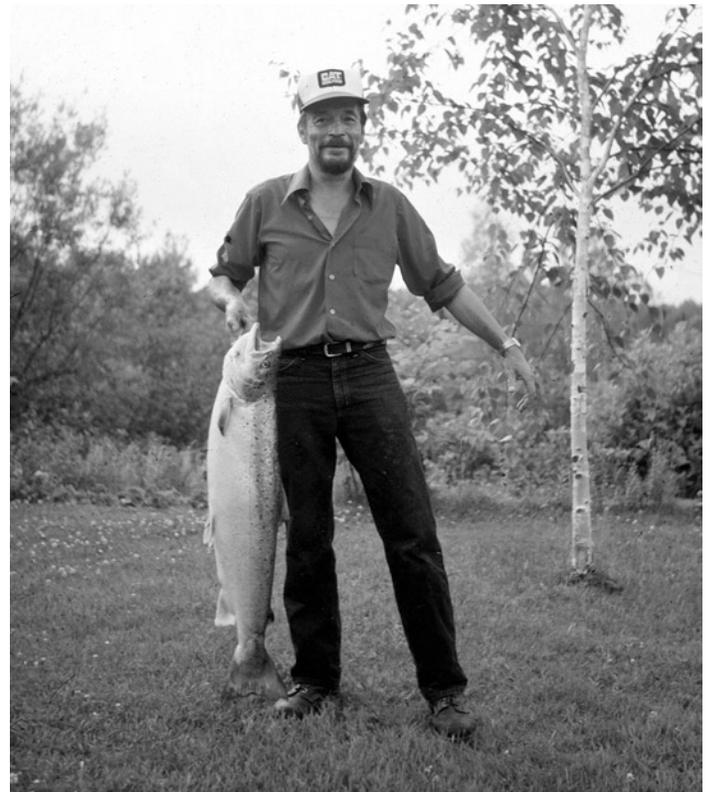


Figure 6-4. William John Augustine avec un gros saumon de l'Atlantique capturé à Red Bank (1979)

Le saumon de l'Atlantique anadrome (*Salmo salar*) (figure 6-4) monte les rivières du Nouveau-Brunswick à la fin mai ou au début juin. Une remontée tardive est souvent fréquente en septembre ou octobre. Le frai a lieu dans les rivières à la fin de l'automne (Leim et Scott, 1966:111). Certains saumons passent l'hiver sous la glace. On les nomme saumons *noirs*. Ils attirent

plusieurs pêcheurs sportifs à Red Bank pendant et après la crue printanière (figure 6-5).

Aucun os du saumon de l'Atlantique n'a été identifié dans l'échantillon faunique du site Oxbow, ce qui reflète probablement la conservation sélective. L'os du saumon est relativement mince et mou. Sauf plusieurs petits fragments d'os de poissons non identifiés, très peu d'os autres que les plaques osseuses dures comme une armure et les rayons de nageoire de l'esturgeon ont pu survivre aux conditions de brûlage ou de sol acide (Stewart, 1981; Speiss, 1984).

D'autres preuves archéologiques à proximité montrent qu'avant l'arrivée des Européens, les Mi'kmaq exploitaient le saumon à cet endroit. À environ un kilomètre au nord-est du site Oxbow se trouve une terrasse supérieure qui sépare les bassins versants de la rivière Miramichi du nord-ouest et la petite rivière Miramichi du sud-ouest. Le tumulus Augustine (CfD12) est situé sur cette terrasse supérieure (Turnbull, 1976) (figures 1-1, 7-6). Avant la construction du tumulus, cette terrasse était grandement occupée par la population du même groupe que celle qui a laissé des traces de ses activités dans le premier niveau culturel du site Oxbow (Allen, 1980:137). Les restes fauniques des sites de campement avant le tumulus comprenaient non seulement des os d'esturgeon de l'Atlantique (*Acipenser oxyrinchus*) mais aussi des os de saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*) (Stewart, 1982:9).

Le site Oxbow se trouve à un emplacement de choix pour le frai de l'esturgeon (Scott et Crossman, 1973). Il n'est donc pas surprenant que tous les secteurs de foyer sauf un de 1984, et un grand pourcentage des foyers de 1978-1979 aient contenu des os d'esturgeon.

Ensemble, ces facteurs permettent de conclure que le site Oxbow était un camp de pêche par temps chaud, malgré que la présence de poissons ne nie pas la possibilité d'utilisation du site pendant d'autres saisons. Même s'il est difficile de démontrer que des activités de salaison du poisson ont eu lieu sur ce site, il est encore plus difficile d'imaginer qu'elles n'ont pas eu lieu. Le castor, l'ours, l'original, le rat musqué et quelques oiseaux représentés par les os identifiés sur le site

semblent indiquer que la population de Oxbow a aussi mangé de la viande des animaux à proximité du site et de ceux facilement accessibles.



Figure 6-5. (De gauche à droite) Tom Cloud (Red Bank) et Joe Augustine (Big Cove) à Red Bank, vers 1950 (Photo reproduite avec la permission de Madeline Augustine)

### Échantillons botaniques du site Oxbow

Comme pour le matériel faunique, seulement des fragments de matières organiques carbonisées ont survécu pour donner un aperçu des modes de subsistance et de la saisonnalité du site Oxbow. Bien que des graines originales et des enveloppes de graines étaient souvent fusionnées dans des pièces de charbon, leurs formes extérieures et leurs tailles étaient en général demeurées intactes. Mais leur structure interne a souvent été détruite par le brûlage et cette structure est très utile pour l'identification (communication personnelle de Harold Hinds, 1978). Malheureusement, des centaines de sphéroïdes carbonisés trouvés dans les foyers n'ont pas pu être identifiés car ils n'avaient pas de structure intérieure.

La plupart des échantillons botaniques du site Oxbow ont été recouverts par flottation (figure 3-9). Le sol soumis à ce processus provenait

surtout des foyers, quoique des échantillons de la surface habitable teintée de charbon ont aussi été traités (figure 6-6). À l'occasion, une masse de graines a été reconnue dans le champ et recueillie comme un échantillon élémentaire. Cela était vrai pour une grande quantité de graines de chénopode blanc (espèce *Chenopodium*) qui débordait d'un pot brisé près d'un foyer en 1979.



Figure 6-6. Collecte courante d'échantillons de charbon et de sol brûlé des foyers à Oxbow fournissant de l'information sur la saisonnalité du site et le régime alimentaire (1984)

En 1984, des graines brûlées ont été recueillies des couches 6, 8 et 19. Voici les échantillons :

- 55 graines de jonc, surtout *Scirpus hudsonianus* avec une graine ressemblant davantage au *Scirpus maritimus*;
  - 11 graines de framboisier (*Rubus strigosus*);
  - 7 graines de sorbier d'Amérique (espèce *Sorbus*);
  - 5 graines d'arroche (espèce *Atriplex*);
  - 1 graine de cerisier de Pennsylvanie (*Prunus pensylvanica*);
  - 100+ sphéroïdes carbonisés qui n'ont pas pu être identifiés;
- (Hinds, 1986).

Les travaux antérieurs au site Oxbow couvraient une grande superficie et ils ont donc produit une plus grande quantité de graines. Tous les spécimens de 1978 ont été recouverts des secteurs de foyer situés dans les niveaux moyens et supérieurs du site. L'échantillon comprenait les nombres de graines suivants et certaines autres parties de plantes :

- 250+ graines de chénopode blanc (espèce *Chenopodium*);
  - 24 graines de cerisier de Pennsylvanie (*Prunus pensylvanica*);
  - 2 graines de cerisier (espèce *Prunus*);
  - 2 graines d'aubépine dorée (espèce *Crataegus*);
  - 2 graines de viorne comestible (espèce *Viburnum*);
  - 14 graines de moutarde (famille de crucifères);
  - 24 graines de moutarde (famille de crucifères, espèce *Brassica*);
  - 3 graines de jonc (espèce *Scirpus*);
  - 1 graine d'amphicarpe bractéolée (*Amphicarpa bracteata*);
  - 1 graine de framboisier (espèce *Rubus*);
  - 1 graine de jonc (espèce *Juncus*);
  - 1 gousse possiblement d'un grand nénuphar jaune (espèce *Nuphar*);
  - 11 graines de linaigrette du Canada;
  - 2 graines d'ostryer de virginie (*Ostrya virginiana*);
  - 6 graines de panic à longues feuilles (espèce *Panicum*);
  - 1 graine de carex (espèce *Carex*);
  - 3 graines de renouée (espèce *Polygonum*);
  - 1 graine de gaillet piquant (espèce *Galium*);
  - 1 fragment d'une gousse de haricot;
  - 1 airelle;
  - Fragments de l'enveloppe extérieure d'une capsule de fruit;
  - Fragments d'aiguilles de sapin baumier (*Abies balsamea*);
  - Morceaux d'herbe (*Bromus ciliatus*);
  - 1 fragment d'écorce de bouleau (espèce *Betula*);
  - 1 fragment d'une graine de graminée (espèce *Oryzopsis*);
  - 1 aiguille d'épinette rouge (*Picea rubens*);
  - 4 enveloppes minces de capsules de fruit;
  - 4 graines ressemblant à du grain.
- (Hinds, 1979)



Figure 6-7. Artistes illustrant des cueilleurs de plantes et de baies  
(Artiste : Francine Ward-Francis, 2003)

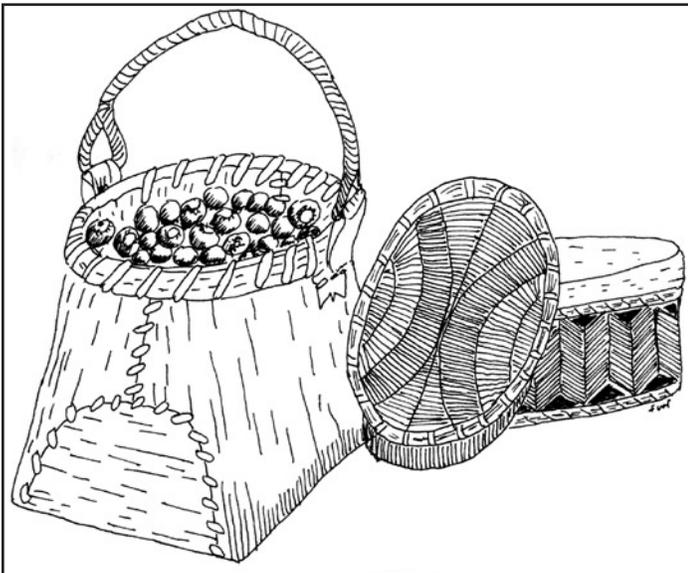


Figure 6-8. Artistes illustrant des récipients de baies en écorce et piquants de porc-épic  
(Artiste : Francine Ward-Francis, 2003)

La plupart des plantes ou des parties de plantes identifiées auraient pu être cueillies à des fins de consommation sur le site ou à des fins d'entreposage (figures 6-7 et 6-8). Le tableau suivant résume les utilisations possibles des plantes comestibles qui figure dans la liste ci-dessus et leur disponibilité saisonnière. Cette information sur les utilisations et la saisonnalité provient d'un guide sur les plantes sauvages comestibles (Peterson, 1978).

Le tableau ci-dessous comprend les fruits sauvages, les grains, les légumes, les noix et les assaisonnements qui peuvent être cueillis dans le district de la rivière Miramichi, du début du printemps à la fin de l'automne. Vu les

circonstances requises pour la préservation des spécimens botaniques archéologiques du site Oxbow, la liste comprend une grande variété de plantes. Les produits des plantes sauvages fournissaient probablement un apport nutritif important et apprécié au régime alimentaire à Oxbow. La présence d'une telle variété de produits de plantes laisse supposer que la cueillette n'était pas uniquement une activité de loisirs. Pendant les périodes d'abondance et de maturité, des expéditions de récoltes annuelles de fruits, noix et grains sauvages particuliers étaient sans aucun doute organisées.

**Tableau 4**  
**Restes de plantes sauvages comestibles du site**  
**Oxbow**

Noms communs	Utilisations possibles	Saisons de disponibilité
Chéponode blanc	C, F	automne et début de l'hiver
	G	été
Arroche	G	été
Jonc	V, S	printemps
	F	été et automne
	P	automne et début du printemps
Framboisier	O, B	été
Sorbier d'Amérique	O	automne et début du printemps
Cerisier	O	fin de l'été et début du printemps
Aubépine dorée	O, B	automne
Viorne comestible	O, B	fin de l'été et début du printemps
Moutarde	G, S	début du printemps
	V	printemps et début de l'été
	X	été
Amphicarpe bractéolée	V	automne et début du printemps
Bleuets	O	été
Grand nénuphar jaune	V, P	automne et début du printemps
	F	fin de l'été et automne
Strophostyle ocracé	V	fin de l'été et début de l'automne
Renouée	V, S, N	été et automne
Gaillet piquant	H	été
Bouleau	F, B	toutes les saisons

**Légende Tableau 4**

- B = breuvage possible.  
 C = céréale - petites graines pouvant être utilisées en céréales ou en bouillies.  
 F = farine - racines, graines, noix, pollen, etc. pouvant être moulus en farine.  
 G = légumes-feuilles - feuilles pouvant être bouillies ou cuites à la vapeur.  
 H = herbes - souvent plantes aromatiques utilisées surtout en médecine ou comme assaisonnement.  
 N = noix - petites ou grosses graines pouvant être mangées dans la main ou grillées.



Figure 6-9. Crosses de fougère (*Metteuccia Struthiopteris*) qui poussent en abondance sur les îles à Red Bank (Photo : Pat Guest, 1987) ([http://www.gnb.ca/cnb/ImageBank3/JPG\\_2000/IB2323.jpg](http://www.gnb.ca/cnb/ImageBank3/JPG_2000/IB2323.jpg))

- O = fruits - pouvant être mangés dans la main ou cuits.  
 P = pommes de terre - racines riches en féculents, tubercules, etc. pouvant être mangées en tant que pommes de terre.  
 S = parties tendres de plantes - pouvant être mangées sans cuisson.  
 V = légumes - pouvant être bouillis, cuits au four ou frits.  
 X = assaisonnements - racines fraîches ou séchées, graines, fruits ou feuilles.

Certaines plantes à feuilles utilisées dans les salades, ou comme légumes ou remèdes n'ont pas été identifiées et ne le seront probablement jamais à partir d'échantillons archéologiques aussi carbonisés. À titre d'exemple, la crosse de fougère (*Metteuccia Struthiopteris*) est une plante qui est actuellement recueillie avec enthousiasme chaque printemps par les Mi'kmaq de Red Bank. Cette pousse de fougère *Ostrich* croît sur les nombreuses îles basses à la jonction de la petite rivière Miramichi du sud-ouest et de la rivière nord-ouest au début du printemps. Le saumon noir et les crosses de fougère sont un repas printanier traditionnel très recherché dans la communauté de Red Bank et ailleurs le long de la Miramichi.



Figure 6-10. Artiste illustrant l'intérieur d'un logement du XIX<sup>e</sup> siècle au Nouveau-Brunswick (Artiste inconnu - image reproduite avec la permission du Musée du Nouveau-Brunswick)

Le gruau bouilli, selon que le démontre le déversement des graines de chéponode blanc mentionné précédemment, s'il est mélangé avec du poisson ou de la viande, pourrait avoir été une version de la soupe ou du bouilli mi'kmaq du XVII<sup>e</sup> siècle décrit par Nicholas Denys (Denys, 1908:401). Nicholas Denys mentionnait aussi que les Mi'kmaq ne mangeaient jamais de sel ou d'épices (Nicholas Denys, 1908:403), mais l'identification des graines de moutarde dans plusieurs foyers du site Oxbow laissent supposer que cette épice peut avoir été utilisée pour un aromatiser lors de la cuisson de l'esturgeon et du saumon ou en tant qu'agent de conservation.

### Conservation et entreposage des aliments

Selon les références historiques, il semble que les Mi'kmaq savaient très bien conserver le poisson et le gibier. En 1761, Gamaliel Smethurst mentionne qu'il est entré dans un « *wigwam* » de Mi'kmaq sur la rivière « *Pohomoosh* », sur la rive nord de la baie de Miramichi. Il a écrit : « C'est une très grande cabane - qui peut contenir vingt personnes - dans laquelle était suspendu du poisson, coupé en morceaux - ils conservent leurs poissons, leurs oies et leur gibier sans sel - ils les désossent et coupent la chair très mince qu'ils font sécher dans la fumée pour leurs provisions d'hiver (Smethurst, 1905:372)

Le père Chrétien LeClercq mentionne déjà la méthode de conservation des Mi'kmaq dans *La Nouvelle Relation de la Gaspésie* au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le père LeClercq décrivait le

processus de séchage et de fumage des boyaux d'originaux.

*« Elle coupe ensuite les morceaux les plus maigres et les plus minces en tranches et les conserve en les faisant sécher dans la fumée, les plaçant sur des perches afin d'empêcher la viande de pourrir et de se gâter. C'est aussi de cette manière que, sans sel ou autres épices, ils conservent très facilement leur viande pour un certain temps. » (LeClercq, 1910:119). (Traduction)*

En 1911-1912, Wallis et Wallis décrivaient une méthode Mi'kmaq de fumage du poisson pour la conservation et une structure servant particulièrement à cette fin. Le fumoir était d'une longueur de 24 pieds, d'une largeur de quatre pieds et d'une hauteur de 8 à 12 pieds.

*« Quatre poteaux à haut fourchu ont été érigés. Ils supportent des pièces qui forment le toit. Les pièces étaient installées à des intervalles d'un pied environ, se prolongeant de chaque côté. Les deux extrémités de la structure étaient ouvertes. Au-dessus des poteaux, on plaçait de l'écorce de bouleau qui laissait pénétrer la chaleur et gardait la fumée à l'intérieur. En cas de pluie, la structure était fermée par deux longues bandes d'écorce. Le poisson tranché à plat était placé sur des claies recouvertes d'épinettes et tourné fréquemment pendant une journée ou deux » (Wallis et Wallis, 1955:61). (Traduction)*

Après le fumage, le poisson était emballé dans des boîtes d'écorce de bouleau ou suspendu à des bâtons dans des chevrons jusqu'à ce qu'il soit requis.

Wallis et Wallis ont aussi noté une autre méthode de séchage et de fumage de l'anguille à des fins d'entreposage. Afin de les fumer tel qu'indiqué ci-dessus, les anguilles étaient tranchées à plat et séchées au soleil pendant les jours chauds de l'été. Un feu, préparé près des anguilles, éloignait les mouches. On disait aussi que cette méthode était utilisée pour faire sécher d'autres espèces de poisson (Wallis et Wallis, 1955:63).

La preuve de la structure susmentionnée et les feux de séchage devraient faire partie du dossier archéologique. En fait, au site Oxbow, plusieurs grands secteurs de foyer allongés étaient associés aux nombreuses moisissures des poteaux. Ceux-ci pourraient bien représenter les étapes ou les claies du séchage et du fumage de divers types de viande (Allen, 1983:10) (figure 6-11). Le séchage au soleil laisserait quelques traces sur le sol. Toutefois, selon la preuve ethnohistorique, ethnographique et archéologique, les Mi'kmaq conservaient et entreposaient la viande. La preuve à Oxbow permet d'établir que de telles techniques de conservation existaient depuis longtemps.

De même, quelques fruits et peut-être aussi quelques grains identifiés dans l'échantillon botanique du site Oxbow ont pu être préparés à des fins d'entreposage pour l'hiver.

*« Les canneberges, les myrtilles et les bleuets sont cueillis, bouillis pendant trois à quatre heures, comprimés en galettes et séchés au soleil sur des morceaux d'écorce de bouleau. Ils sont retournés toutes les deux ou trois heures. Le séchage prend de trois à quatre jours. Les fruits sont déposés dans une grande boîte en écorce de bouleau... une fois séchés, ils ne gèlent pas. Les Mi'kmaq les font tremper avant de les faire bouillir » (Wallis et Wallis, 1955:66). (Traduction)*

Madeline Augustine de la Première nation de Red Bank a en souvenir d'enfance une méthode utilisée au XX<sup>e</sup> siècle pour sécher les bleuets en vue de l'hiver. Une de ses grands-tantes faisait sécher les bleuets sur du papier journal sur la véranda, les tournant sous le soleil jusqu'à ce qu'ils soient entièrement ratatinés et séchés. Les bleuets pouvaient par la suite être reconstitués et mangés sans cuisson ou cuits par l'ajout d'eau (communication personnelle de Madeline Augustine, 1978).

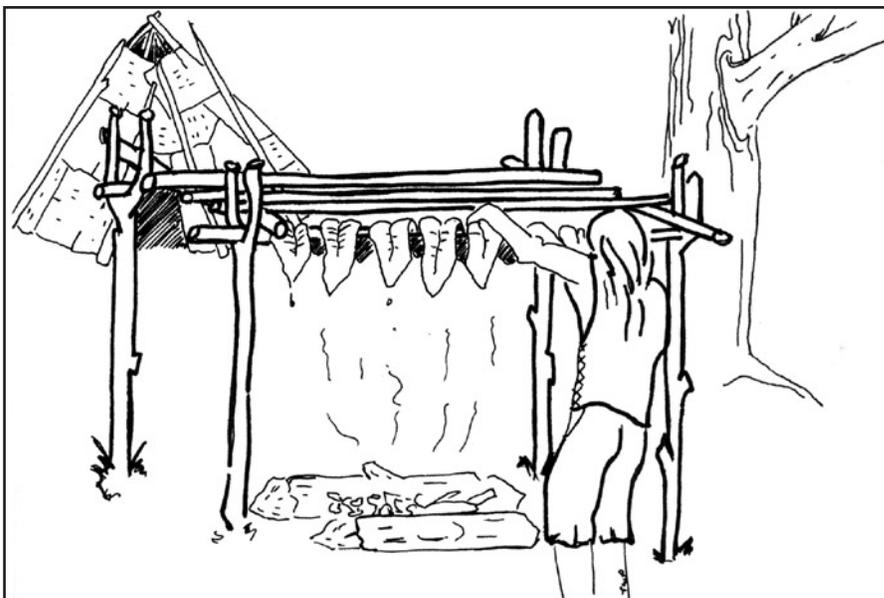


Figure 6-11. Artistes illustrant une claie de séchage utilisée (Artiste : Francine Ward-Francis, 2003)

La découverte récente de nombreux attributs d'une fosse sur la terrasse du tumulus Augustine laisse supposer que les Mi'kmaq de Miramichi entreposaient la nourriture à une assez grande échelle, du moins dans les périodes préeuropéennes plus récentes (Allen, 1983:13-14) (figure 6-12). Puisque plusieurs dates au radiocarbone des niveaux plus récents au site Oxbow et d'un des attributs de la fosse fouillée chevauchent, certaines de ces fosses d'entreposage auraient pu, en fait, contenir les provisions d'hiver de quelques résidents de Oxbow (Allen, 1986).

Malheureusement, il n'existe pas de références historiques antérieures aux grandes alvéoles d'entreposage souterraines telles celles découvertes sur les terrasses plus élevées

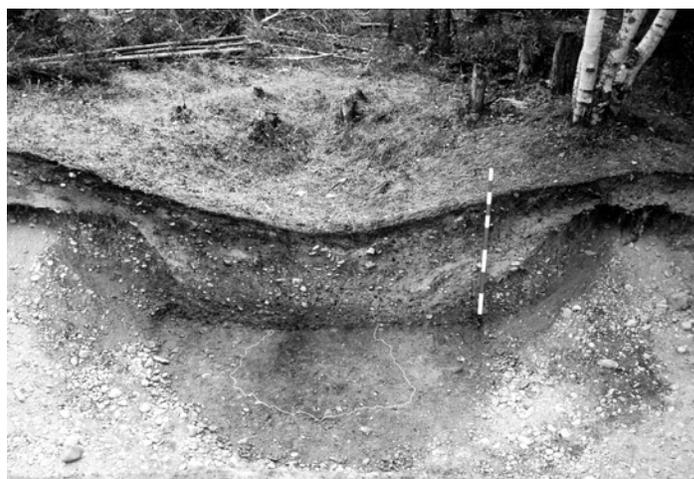


Figure 6-12. Attribut d'une fosse fouillée au site Mejiyki (1983)

entourant Red Bank (Allen, 1983). Bien que les références historiques relatives à l'entreposage des aliments par les Mi'kmaq n'indiquent pas en entreposage à grande échelle, il importe de retenir qu'il s'est écoulé au moins un siècle de changements culturels importants avant que les premiers comptes rendus des modes de vie des Mi'kmaq soient écrits. Il ne faut pas sous-estimer les changements sociaux et économiques générés par la pêche européenne et le commerce des fourrures (Millar, 1976; Pelletier, 1980; Burley, 1983). Selon l'information pertinente tirée d'un certain nombre d'ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle, les Mi'kmaq connaissaient bien les techniques de conservation et d'entreposage des aliments (Hoffman, 1956:196).

### Reconstitution de la saisonnalité et des modes de subsistance à Oxbow

Il est probable que plusieurs Mi'kmaq arrivaient à Oxbow juste après ou peut-être même pendant la crue printanière. Dès que la rivière était libre de glace, le poisson était disponible. Le saumon *noir*, fatigué et maigre après avoir passé l'hiver sous la glace, pouvait être capturé à l'aide d'une grande épuisette ou au harpon. Les grandes remontées vers les lieux de frai de différentes espèces de poissons commençaient par l'éperlan vers la fin d'ami ou au début de mai. L'éperlan remontait la rivière en grands bancs, serrant la côte pour s'éloigner du lit principal de la rivière rapide. Des milliers de petits poissons pouvaient être pris avec une épuisette. Quelques semaines plus tard, les légumes frais du printemps telles les crosses de fougère étaient abondants.

Parfois à la fin de mai ou au début de juin, l'esturgeon arrivait, suivi peu de temps après par la première remontée de saumon *frais*. À Oxbow, les activités de pêche commençaient et le camp devenait un productif centre de transformation du poisson efficace. Des foyers de séchage du poisson et peut-être même des huttes de fumage étaient construites. Des boîtes pouvaient être fabriquées pour entreposer le poisson séché et d'autres viandes. Les fosses d'entreposage étaient aussi creusées pendant les saisons chaudes à cette fin. Les hommes harponnaient l'esturgeon et le

saumon à l'aide d'une torche et de harpons à pointe détachable.



Figure 6-13. Mary Augustine pêchant à Red Bank vers 1950 (Photo reproduite avec la permission de Madeline Augustine)

Les femmes transformaient le poisson en bandes minces pour le fumage et le tranchaient à plat pour le séchage au soleil. Les enfants tournaient le poisson après quelques heures, s'occupaient des feux pour la fumée et ramassaient le bois qui servait de combustible. Les chaudrons à bouillir et les claies de grillage étaient remplis à plusieurs reprises et toute la communauté se régalaient de poissons frais.

Les mois d'été à Oxbow étaient sans doute une période d'abondance. Après l'esturgeon et le saumon *frais*, les aloses, bars d'Amérique, gaspareaux et ombles de fontaine (figure 6-13) remontaient chaque année la rivière. Les fruits sauvages et les légumes étaient cueillis dans des

secteurs à moins d'une journée de marche du village ou même plus près. Pendant les périodes de maturité et de disponibilité, de grandes quantités de certains fruits étaient cueillies dans des endroits plus éloignés. Il fallait beaucoup d'efforts et de temps pour faire bouillir et sécher les fruits destinés à l'entreposage tout comme pour cueillir et préparer l'argile et les matériaux de dégraissage convenant à la fabrication de poterie. Les nouveaux vases ont sans doute été fabriqués sur le site Oxbow (Allen, 1981:92), même si l'argile requise devait probablement être transportée à partir d'endroits très éloignés du village (Allen, 1984). De même, des expéditions ont été faites à partir de Oxbow vers des affleurements rocheux ou des endroits recouverts de neige en hiver en vue de recueillir le matériel lithique brut.

Pour les résidents d'Oxbow, l'été était probablement une période très sociale regorgeant d'activités : voyages agréables dans d'autres villages, visites, commerce, mariages, rites d'initiation, inhumation et autres activités semblables. Les rencontres sociales et les réunions politiques étaient probablement tenues pendant les mois chauds. Pour une année donnée, la population au site Oxbow pendant l'été pouvait être que de quelques résidents âgés ou compter un grand nombre de visiteurs.

En septembre et octobre, la population d'Oxbow participait probablement à la capture et à la conservation de l'esturgeon, et suivait la montaison du saumon à l'automne. Elle continuait probablement de cueillir des fruits sauvages et les nombreuses noix et graines qui étaient alors mûrs et les préparait pour l'hiver. Les foyers ou fosses d'entreposage auraient été préparés pour les nouvelles provisions et les aliments conservés qui étaient entreposés temporairement à Oxbow et que devaient être transportés. À l'automne, les parties de chasse pour se diriger vers les marais côtiers afin de chasser le gibier migrateur alors disponible en grandes volées. La fin de l'automne est aussi un bon moment pour chasser les mammifères, surtout les animaux à fourrure. Parfois, avant la première neige, le site Oxbow était abandonné et les gens s'éloignaient à nouveau de la rivière pour se diriger vers des emplacements d'hiver plus favorables.

## Chapitre 7

### Autres sites sur la Miramichi

#### Nature et répartition des sites

Des reconnaissances archéologiques ont été effectuées dans l'estuaire de la Miramichi à la limite extrême des eaux de marée des deux principaux embranchements de la rivière. D'autres travaux de reconnaissance ont été faits au-delà de la limite extrême des eaux de marée sur l'embranchement nord-ouest et le long du littoral des baies intérieure et extérieure de Miramichi (Martijn, 1968; Keenlyside, 1970; Burley, 1974; Emin, 1978; Allen, 1981; 1982a) (figure 7-1). Le résumé suivant a été préparé à partir de ces travaux. Il porte sur la nature et la répartition des sites du sylvicole maritime dans le district de la rivière Miramichi.



Figure 7-1 - Reconnaissance le long de l'estuaire de la Miramichi (1980)

Sauf les estuaires protégés des rivières Tracadie, Pokemouche et Tabusintac, les sites le long du littoral de la côte nord de la baie extérieure de Miramichi et du golfe Saint-Laurent semblent être peu nombreux, petits et éloignés entre eux (Martijn, 1968; Keenlyside, 1970).

Malgré la présence de quelques petites zones coquillères, aucun tertre de coquillage n'a été trouvé à cet endroit. La preuve archéologique le long du littoral sud de la baie de Miramichi comprend surtout de la découverts pointes de projectile isolées au bord des marais (Allen, 1981). Un petit site protégé à la baie extérieure d'un marais protégé de la baie Sainte-Anne a été

interprété entant que un lieu de chasse des oiseaux migrateurs (Allen, 1984) (figure 7-2).



Figure 7-2. Site de Pointe-aux-Sables (CgDf1) à Baie-Sainte-Anne (CgDf1) (1982)

En général, les grands sites sont situés plus en amont des rivières tandis que les petits sites se trouvent plus près du littoral, dans de bons lieux de pêche (Keenlyside, 1970). Le long des passages inférieurs de la rivière Tracadie, David Keenlyside a fouillé des sites plus petits du sylvicole maritime qu'il croit être des camps de pêche saisonniers (figure 7-3) (Keenlyside et Keenlyside, 1976). Un petit site de la période du sylvicole maritime supérieur à l'embouchure de la rivière Bartibog a été interprété entant que camp de pêche d'automne à court terme (Burley, 1974).

Quelques autres petits sites un peu plus vers l'ouest dans la baie intérieure et le secteur de la rivière principale ont, pour la plupart, subi une très forte érosion. Un site se trouve à l'embouchure de la rivière Napan et un autre à l'embouchure de la rivière Black. Quelques autres sont situés sur les pointes de terrains marécageux le long de la rivière Miramichi principale.

Le site de la pointe Wilson (CfDj33), un grand site mais très érodé, se trouve à la jonction des embranchements nord-ouest et sud-ouest, juste au-delà de la ville de Newcastle (Allen, 1982c) (figure 7-4).



Figure 7-3. - David Keenlyside examinant les sites de la rivière Tracadie dans les années 1970 (Photo reproduite avec la permission du Musée canadien des civilisations)

Quelques petits sites de campement éparpillés sont situés le long de l'embranchement principal de la rivière Miramichi du sud-ouest à partir de l'ouest de Newcastle vers Renous. À Elm Tree, juste en-deçà de Renous, le site Davidson (CfDk48) (figure 7-5), un grand site du sylvicole maritime préeuropéen couvre plusieurs acres de terres agricoles (Allen, 1988).



Figure 7-5. Vue du site Davidson à partir de la terrasse supérieure (CfDk48)

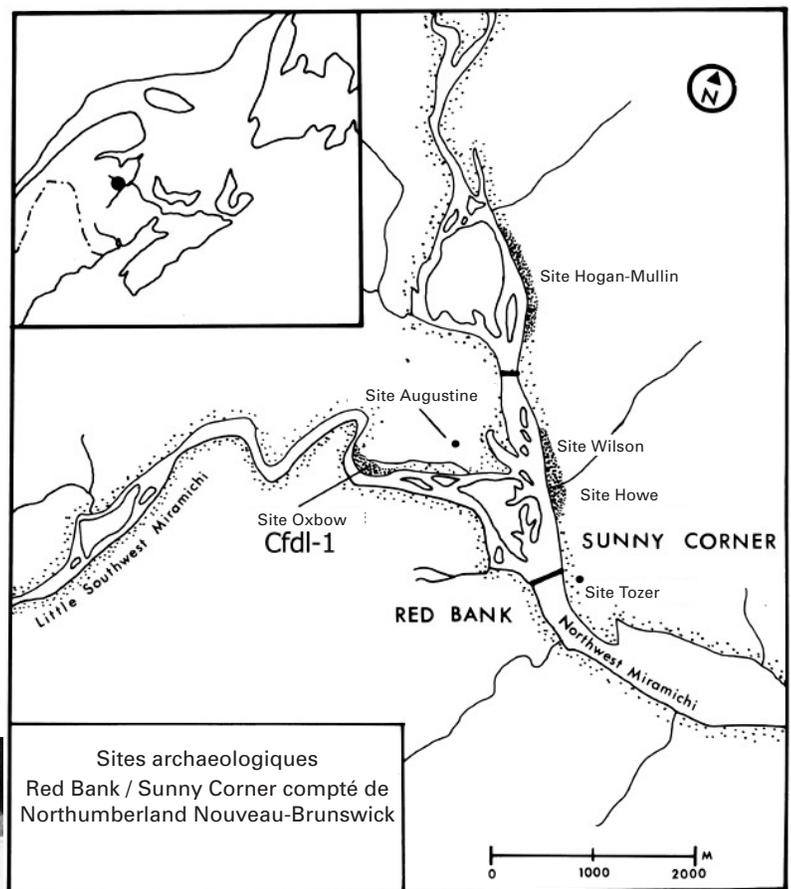


Figure 7-6. Carte de la région de Red Bank montrant les principaux sites archéologiques

À Renous, il y a quelques sites plus petits (Allen, 1982c). Le long de l'embranchement nord-ouest, de Newcastle à Red Bank, la répartition des sites diffère considérablement. Plus de 30 sites longent ce passage de la rivière. Quelques-uns sont larges et semblent avoir été grandement occupés au cours des 2000 dernières années. Ces sites forment de longues bandes très étroites le long des rives élevées où le lit de la rivière est adjacent au rivage.



Figure 7-4. Tammy Prince (au premier plan) et Michael Nicholas à une fouille exploratoire sur le site de la pointe Wilson (CfDj33) (1991)

Au confluent de la rivière Miramichi du nord-ouest et de la petite rivière Miramichi du sud-ouest à Red Bank, il y a profusion de sites. Les sites d'occupation du sylvicole maritime, d'une longueur entre 10 et 500 mètres, longent les rives près des meilleures fosses à poisson où le lit de la rivière passe près des rives et à la limite extrême des eaux de marée des deux embranchements là où les rivières sont plus étroites et moins profondes. Sans une fouille exploratoire approfondie, il est difficile de déterminer où un site se termine et où l'autre commence. Cela est particulièrement vrai pour le secteur de la terrasse supérieure du tumulus Augustine qui sépare les deux rivières. Même si elles ne sont pas encore bien documentées, les terrasses produisent aussi des débris d'occupation, jusque dans les secteurs boisés et les zones de terres agricoles, le long des deux embranchements de la rivière.

En 1975 et 1976, des fouilles ont été effectuées sur trois grands campements riverains dans la région de Red Bank. Les sites Howe (CfDk4) (figures 7-6 et 7-8), Wilson (CfDk2) (figures 7-6, 7-9 et 7-10) et Hogan-Mullin (CfDk1) (figure 7-6) ont tous été fouillés à fond. Une grande quantité



Figure 7-7. Bill Cockburn et Howard Augustine pendant les fouilles au site Howe en 1975

d'artefacts variés de la période sylvicole maritime ont été recouverts. Malheureusement, aucun de ces sites n'était stratifié et tous les sites avaient été gravement perturbés par les activités agricoles (Allen, 1981). Les emplacements de ces sites laissent supposer la présence de communautés de pêche par temps chaud. Après les fouilles sur le site Oxbow et l'analyse des données recueillies, il n'a pas été étonnant de découvrir la preuve que ce

grand camp riverain était bien un village de pêche par temps chaud (Allen, 1983).

En plus de la profusion des sites d'occupation dans ce secteur, les terrasses supérieures entourant Red Bank contenaient aussi un grand nombre d'attributs de fosses souterraines. Plus de 50 de ces fosses se trouvent sur la terrasse du tumulus Augustine et au moins 12 autres se trouvent sur la terrasse supérieure juste au sud de la communauté de Red Bank. Les fouilles d'un de ces attributs en 1983, le site Mejipki (CfDI22) découvert près du tumulus Augustine, a produit très peu d'artefacts pour appuyer la proposition qu'il s'agissait de fosses d'habitation comme le proposait l'auteur (Allen, 1983). Les fouilles ont plutôt laissé supposer que ces fosses servaient probablement d'unités d'entreposage souterraines pendant la période préeuropéenne récente (figure 7-8).



Figure 7-8. Site Mejipki pendant les fouilles (échelle horizontale de 50 cm) (1983)

Les travaux de 1983 ont aussi révélé que les dépressions de fosses encore visibles sur la surface étaient seulement un échantillon de ce qui aurait pu être autrefois un plus grand nombre de fosses (Allen, 1986). Il est peu probable que ces fosses aient été des « bancs d'emprunt » de terre pour construire le tumulus, en raison de leur grand nombre et de leur présence sur d'autres sites non associés à la construction d'un tumulus.

Le nombre et la dimension des sites d'occupation et d'entreposage du sylvicole maritime dans ce secteur sont impressionnants. Il y a aussi quatre sites de sépultures connus à moins d'un kilomètre de Red Bank. Jusqu'à présent, deux sites de sépulture de type adénien, le tumulus Augustine

(CfD12) et le site McKinley (qui peut avoir fait partie du site Wilson) ont été localisés (Turnbull, 1976, 1979 et 1980).



Figure 7-9. Madeline Augustine effectuant des fouilles au site Wilson

En 1928, un site lié à la culture Meadowood, le site Tozer (CfDk17), avec deux sites de sépulture a été découvert sur une butte surplombant la rivière Miramichi du nord-ouest juste en-deçà de Red Bank (Wintemberg, 1937; Allen, 1982b). De plus, un lieu d'enfouissement d'une bouilloire en cuivre de la période historique, le site Hogan, a été découvert juste en amont de Red Bank sur la rivière Miramichi du nord-ouest (Harper, 1956; Turnbull, 1984). Malheureusement, de ces quatre sites, seul le tumulus Augustine a été fouillé d'une manière professionnelle et respectueuse (Turnbull, 1976).

Le compte rendu ci-dessus résume les détails connus sur la dimension, la répartition et l'utilisation des sites préeuropéens dans le district de la rivière Miramichi. À l'exception des courtes distances jusqu'aux embranchements nord-ouest et de la petite rivière Miramichi du sud-ouest, on connaît peu de choses sur l'utilisation de la rivière intérieure et la répartition des sites. De plus, dans les régions côtières très érodées de la baie intérieure et extérieure de Miramichi, on ne peut qu'étudier les quelques sites côtiers et riverains qui restent et espérer qu'ils sont, d'une certaine manière, représentatifs des répartitions et utilisations antérieures.



Figure 7-10. Vue sur la rivière Northwest Miramichi en face du site Wilson (1975)

## Chapitre 8

### Sommaire et analyse

Les chercheurs qui étudient les modes de subsistance et de peuplement dans la région du Maine et des

Maritimes ont reconnu que l'adaptation entre les peuples de la période préeuropéenne récente était particulière à la région (Burley, 1981; Sanger, 1982; Speiss et coll., 1981; Nash, 1980; Foulkes, 1981 et 1982; Allen, 1983; Stewart, 1989). Bien que des ressources semblables soient disponibles dans l'ensemble de la région, leur nombre varient selon les localités. L'interprétation des modes de peuplement préeuropéens dans les Maritimes doit tenir compte des environs biologiques et microgéographiques. Selon leur emplacement, les gens qui appartiennent au même groupe culturel peuvent avoir adopté des modes de subsistance et de peuplement très semblables ou très différents.

Dans un document sur les effets du commerce de la fourrure sur la culture mi'kmaq dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, Burley conclut, comme l'a fait Hoffman (1955:230236) avant lui, que les archives du XVII<sup>e</sup> siècle semblent « documenter une culture dans un état de déséquilibre total avec son environnement » (Burley, 1981:203). En plus de la preuve archéologique revue cidessus, l'interprétation suivante des modes de peuplement préeuropéens dans le district de la rivière Miramichi dans le nord-est du Nouveau-Brunswick laisse supposer un système d'adaptation équilibré. Elle est basée sur la disponibilité des riches ressources et sur les connaissances relatives à leur obtention, conservation et entreposage, en supposant que les exploitants adoptaient presque toujours le principe du moindre risque et du moindre effort pour obtenir des résultats maximums.

Pendant les périodes de temps chaud, de grands villages étaient installés à d'excellents emplacements de pêche le long des passages supérieurs de l'estuaire de la rivière Miramichi du nord-ouest. Sauf quelques exceptions, les nombreux artefacts recouverts de ces grands campements remontent aux 2500 dernières années.

À Oxbow, seul campement stratifié et non perturbé fouillé jusqu'à maintenant, les occupations pendant les périodes chaudes ont commencé il y a environ 2600 ou 2800 ans et elles se sont poursuivies

dans la période historique (Allen, 1981). Selon les vestiges fauniques identifiés et les emplacements des sites, la pêche semble avoir été la principale activité économique de ces peuplements situés à la limite extrême des eaux de marée.

Les types d'artefacts et le nombre, la dimension et la répartition des sites laissent supposer que la population mi'kmaq était assez nombreuse pendant au moins les 2000 dernières années pour pouvoir former trois groupes distincts ou plus, et passer le printemps, l'été et sans doute une partie de l'automne le long des rivières dans la région de Red Bank. Les Mi'kmaq pêchaient beaucoup pour la consommation immédiate et l'entreposage. Un grand nombre de sites d'entreposage potentiels ont été découverts dans des secteurs plus élevés entourant Red Bank (Allen, 1986).

Il ne fait aucun doute que, pendant la période de temps chaud, les communautés de Red Bank étaient très occupées. Pendant les mois et les jours chauds, on s'adonnait à de nombreuses activités : construction et réparation des canots; fabrication et réparation des engins de chasse et de pêche; installation des claies de séchage et récolte de bois pour le fumage du poisson et de la viande; cueillette de graines sauvages, de fruits et de légumes; fabrication de pots en céramique, de paniers et de récipients en écorce de bouleau; cuisson, conservation et consommation d'aliments; jeux; diverses autres activités culturelles et sociales importantes. Des expéditions de courte durée par des groupes de personnes partaient de ces sites pour se diriger vers des carrières afin de trouver le matériel lithique brut pour la fabrication d'outils, de repérer l'argile qui conviendrait à la fabrication de pots ou de cueillir d'autres ressources spéciales telles les plantes médicinales.

Red Bank était peut-être un lieu de rencontre traditionnel bien connu pendant les périodes de temps chaud. Chaque été, des groupes de l'ensemble du district de la rivière Miramichi et peut-être d'autres districts riverains ou côtiers se réunissaient pour des activités culturelles et sociales ou des rencontres politiques. Il

aurait pu s'agir de sépultures, de mariages, de rites d'initiation, d'activités commerciales et de festoiments. L'intensité de l'interaction créée par une telle rencontre avec l'échange de nouvelles, d'idées, d'aliments, d'autres produits et possiblement entre les gens a pu réaffirmer l'identité sociale et la force générale de l'unité culturelle.

Sur la rive nord de la baie extérieure de Miramichi et le long du golfe du Saint-Laurent adjacent, un grand nombre de petits sites étaient situés dans les passages inférieurs des rivières Tracadie, Pokemouche et Tabusintac. Ces sites ont été interprétés tant que camps de pêche de courte durée pendant la période de temps chaud (Keenlyside et Keenlyside, 1976). Des rapports non confirmés laissent supposer que cette région peut contenir des fosses d'entreposage semblables à celles identifiées à Red Bank (communication personnelle de Manford Wasson, 1978). Les emplacements à ces rivières, situés à la limite extrême des eaux de marée de ces rivières, et qui peuvent contenir de plus grands sites, n'ont pas encore été examinés.

Bien que le nombre et la dimension des sites sur les rivières Tracadie, Pokemouche et Tabusintac ne soient pas les mêmes qu'à Red Bank, le choix de bons lieux de pêche lorsqu'il fait chaud est semblable. Dans le district de la rivière Miramichi, les premières populations mi'kmaq se réunissaient aux meilleurs lieux de pêche pour capturer et traiter l'esturgeon, le saumon et d'autres espèces de poisson anadromes qui remontaient la rivière vers leur lieu de frai. Les étés sont considérés comme un moment d'abondance au cours duquel une main-d'œuvre organisée travaillait pendant de courtes périodes entrecoupées de périodes de loisirs, de voyages et d'événements sociaux et culturels.

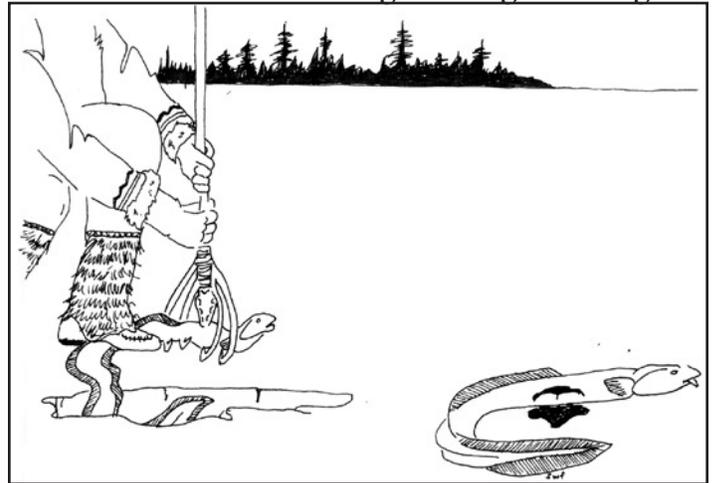
À la fin de l'automne, les grands campements le long de la rivière à Red Bank semblent avoir été abandonnés. Le lieu où on déménageait n'était probablement pas très loin. Dans la région de Red Bank, il serait logique de demeurer près du secteur de la limite extrême des eaux de marée. C'est ici que les provisions d'hiver avaient été entreposées, où le poulamon venait frayer sous la glace et où les anguilles hivernaient dans le fond

vaseux au confluent des deux rivières (figure 81). Les nombreux sites non encore explorés sur les terrasses plus élevées qui entourent Red Bank étaient probablement des quartiers d'hiver.

Au moment du déménagement aux camps d'hiver, des groupes de chasseurs quittaient leur site pour chasser le gibier d'eau et les grands mammifères terrestres. Les postes de chasse de courte durée ont été identifiés en aval des secteurs marécageux de la baie extérieure. Des emplacements stratégiquement situés, tel celui de Pointe aux Sables (CgDf1), permettaient aux chasseurs d'exploiter facilement les volées de canards, d'oies et de bernaches cravants migrateurs (Allen, 1984).

Figure 8-1. Artistes illustrant le harponnage de l'anguille sous la glace en hiver (Artiste : Francine Ward-Francis, 2003)

Je pense qu'une fois leur canot rempli de gibier qui devait être conservé afin de garnir le gardemanger



pour l'hiver, les chasseurs revenaient vers leur foyer. D'autres petits sites, tels celui à l'embouchure de la rivière Bartibog (CgDi1), ont aussi été interprétés tant que des camps de base pour les parties de chasse à l'automne (Burley, 1974:127).

À la venue de l'hiver, les rivières gelées servaient de routes vers les aires d'hivernage des originaux, des chevreuils et des caribous. Actuellement, une grande zone d'hivernage des ongulés se trouve à environ 10 km au nord de Red Bank, le long de la rivière Miramichi du nordouest. Une grande étendue de terre semblable où les ongulés hivernent se trouve sur les passages supérieurs de la rivière Tracadie. Je pense que les expéditions de chasse communautaires partaient des camps d'hiver et que les carcasses d'animaux étaient

transportées sur les rivières congelées jusqu'à la communauté où elles étaient distribuées.

Je suis d'avis, tout comme Burley (1981), que les périodes de famine pendant l'hiver enregistrées par les premiers ethnographes étaient probablement les conséquences de l'arrivée des Européens. Les surplus emmagasinés de poissons, de gibier d'eau et d'autres aliments, en plus de la disponibilité du poulamon et des anguilles, et les routes sur la rivière gelée vers les aires d'hivernage des ongulés indiquent que Red Bank était en effet un excellent lieu où se procurer de la nourriture en hiver. À l'arrivée du printemps, certains des meilleurs emplacements de pêche dans le district de la rivière Miramichi ne se trouvaient qu'à deux pas.

Bien que la densité du site du secteur de Red Bank soit unique dans les Maritimes, le système de peuplement reconstruit ici pourrait sans doute être appliqué à d'autres grandes rivières dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Le modèle doit toutefois être souple. Autour des estuaires protégés par une lagune et le long des petites rivières à saumon telles celles de Tracadie, Pokemouche et Tabusintac, la population peut avoir géré ses affaires quelque peu différemment. Ceux qui vivaient un peu plus au nord le long des rivières Tétagouche et Nepisiguit ont probablement utilisé les bancs de myes locaux, les "îles où nidifiaient les goélands et les autres ressources d'eau salée disponibles dans le bassin de Nepisiguit. Un peu plus au nord, je suppose que la population de la rivière Restigouche suivait un mode saisonnier très semblable à celui reconstruit dans le présent rapport pour les résidents de Red Bank.

En général, les camps par temps chaud et par temps froid n'étaient pas situés sur le même terrain, mais ils se trouvaient dans les mêmes secteurs, les secteurs où les provisions d'hiver étaient entreposées et où une population relativement importante pouvait vivre à longueur d'année sans pénurie grave d'aliments.

Les petits sites à l'intérieur du système ont été interprétés tantôt comme des camps de chasse ou de cueillette spécialisés. La compréhension

des ressources particulières à la région et à la manière dont les groupes organisaient leur vie conséquemment est peut-être l'élément de base de l'interprétation des modes de peuplement et de subsistance pré-européens récents dans les Maritimes. Le riche milieu local fournissait à la population de Miramichi une base solide, mais un échange interrégional, tel que le démonte le site Augustine, était probablement un autre facteur à l'intérieur de ce système d'adaptation (Turnbull, 1976).

En résumé, avant la période pré-européenne du district de la Miramichi, les Mi'kmaq semblent avoir mené une vie stable et peut-être même avoir connu un certain confort. Le nombre et la répartition des groupes à l'intérieur des divers systèmes riverains du district varient selon l'intensité et la disponibilité des ressources, et selon les saisons. Le mode de vie pour tous dépendait toutefois, dans une large mesure, de l'exploitation et de l'entreposage de poissons anadromes.



## Bibliographie

### **Abbott, R. Tucker**

1968 *Seashells of North America*. Golden Press, New York.

### **Allain, Géraldine**

1984 *Research on Clay and Other Materials in New Brunswick Appropriate to the Fabrication of Pottery*. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

### **Allen, Patricia**

1980a » *The Oxbow Site: An Archaeological Framework for Northeastern New Brunswick* », dans *Proceedings of the 1980 Conference on the Future of Archaeology in The Maritime Provinces*, éd. Daniel M. Shimabuku, 132-146. Document hors série sur l'anthropologie n° 8, Saint Mary's University, Halifax.  
1980b *The Augustine Mound and the Oxbow Site: A Study in Possible Cultural Connections*. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1981 *The Oxbow Site: Chronology and Prehistory in Northern New Brunswick*, Administration des ressources historiques du Nouveau-Brunswick, Manuscrit sur l'archéologie n° 1, Fredericton.

1982a *Ceramics From A Stratified Site in Northeastern New Brunswick*. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1982b *Meadowood in Northeastern New Brunswick*. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1982c « *Miramichi Basin Estuary New Brunswick-1980 Survey* », dans *Archaeological Resources in the Maritimes*, éd. Christopher J. Turnbull, 25-61. Conseil des premiers ministres des Maritimes, Rapports sur l'archéologie n° 5, Fredericton.

1983 *Ceramic Period Settlement / Subsistence Practices in the Miramichi River District of Northeastern New Brunswick*. Document présenté à la conférence de l'Association canadienne d'archéologie, Halifax.

1984 *Pointe aux Sable : A Small Ceramic period Hunting Site in Baie Ste-Anne, New Brunswick*.

Manuscrit sur l'archéologie no 9E, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1986 *The Mejipki Site: An Underground Food Storage Unit at Red Bank on the Miramichi*. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1988 *Southwest Miramichi Survey and Testing Project*. Manuscrit sur l'archéologie no 23E, ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Nouveau-Brunswick.

### **Broster, B.E., P. Allen et K.B.S Burke**

1993 « *A Multidisciplinary Assessment of Postglacial Seismic Disturbance: Miramichi Area, New Brunswick* », *Canada. Quaternary International*, Vol. 20, p. 153 à 161.

### **Burley, David**

1974 *A Series of Pre-contact Sites on The Miramichi River*. Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Nouveau-Brunswick.

1981 « *Proto-historic ecological effects of the fur trade on the Micmac in Northeastern New Brunswick* », *Ethnohistory* 28(3).

### **Davis, Stephen A.**

1978 *Teacher's Cove*. Publications du Nouveau-Brunswick sur l'archéologie (1), Direction de l'archéologie, ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine, Fredericton.

### **Denys, Nicholas**

1908 *Description historique et géographique des côtes de l'Amérique septentrionale*. Publications of the Champlain Society, Toronto.

### **Emin, Adèle**

1978 *An archaeological survey of the Augustine Mound terrace and Red Bank Reserve no 7, Red Bank, Northumberland Co., New Brunswick*. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

**Foulkes, Ellen**

1981 *Fulton Island: A Stratified Site in the Saint John River Valley of New Brunswick*. Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Trent University, Peterborough, Ontario.

1982 *Prehistory in Kouchibouguac National Park and Environs*. Publications du Nouveau-Brunswick sur l'archéologie (2), Services d'archéologie, ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine, Fredericton.

**Godfrey, W. E.**

1986 *Les oiseaux du Canada*. Deuxième édition, Musées nationaux du Canada, bulletin 203, Imprimeur de la Reine, Ottawa.

**Hamilton, Nathan D. & David R. Yesner**

1985 « *Early, Middle and Late Woodland Ceramic Assemblages From Great Diamond Island, Casco Bay, Maine*. *Occasional Publications in Northeastern Anthropology* (9) Partie II : 39-72.

**Harper, Russel**

1956 *Portland Point: Crossroads in New Brunswick: Preliminary Report of the 1955 Excavations*. *Musée du Nouveau-Brunswick, Études historiques*, no 9, Saint John.

**Hester, Thomas Roy, Delbert Gilbow & Alan D. Albee**

1973 « *A functional analysis of clear fork artifacts from the Rio Grande plain, Texas* », *American Antiquity* 38(1).

**Hinds, Harold**

1979 Identification of the botanical remains from the CfD11 Oxbow Site. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1986 Identification of the botanical remains from the 1984 excavations at the CfD11 Oxbow Site. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

**Hoffman, Gilbert Bernard**

1956 *Historical Ethnography of the Micmac of the Sixteenth and Seventeenth Century*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, University of California.

**Joyer, L'Abbé René**

1800 Correspondance. Archives de l'archevêché de Québec (AAO) N.B.VI-13.

**Keenlyside, David**

1980 « *Prehistory of the Gulf of Saint Lawrence « Southern Basin » Future Perspectives* », dans *Proceedings of the 1980 Conference on the Future of Archaeology in the Maritimes*, éd. Daniel Shimabuku, 124-131. Département d'anthropologie, Saint Mary's University, document hors série sur l'anthropologie no 8, Département d'anthropologie, Saint Mary's University, Halifax.

1984 *Maritime Prehistory: Canada's Visual History*, volume 65, Musée canadien des civilisations.

**Keenlyside, Judy Buxton**

1970 *North Shore Survey: An Archaeological Reconnaissance of Northeastern New Brunswick*. Manuscrit déposé, Commission archéologique du Canada, Musée national des civilisations, Musées nationaux du Canada, Gatineau, Québec.

**Keenlyside, David & Judy Buxton Keenlyside**

1976 « *La Tracadie : Étude de la préhistoire d'un réseau fluvial* », *La Revue d'histoire de la Société historique Nicholas-Denys* IV(2).

**Kingsbury, Issac W. & Wendell S. Hadlock**

1951 « *An Early Occupation Site, Eastport, Maine* », *Massachusetts Archaeological Society, Bulletin* XII (2):22-26.

**LeClercq, Père Chrétien**

1910 *La Nouvelle Relation de la Gaspésie*, éd. W.F. Ganong. Publications of the Champlain Society, no 5, Toronto, Ontario.

**Leim, A.H. & W.B. Scott**

1966 *Fishes of the Atlantic Coast of Canada*. Bulletin 155, Conseil de recherche sur les pêcheries du Canada, Ottawa.

**Marston, Benjamin**

1899 « *Correspondance de 1784* », *Collections de la New Brunswick Historical Society* (4):95-109, Saint John.

**Martijn, Charles**

1968 Archaeological survey of the northeastern New Brunswick. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

**Millar, Virginia P.**

1976 « *Aboriginal Micmac Population: A review of the evidence* », *Ethnohistory* 23(2):117-127.

**Mott, R.J.**

1975 « *Post-glacial history and environments in southwestern New Brunswick* », *Environmental change in the Maritimes*, (66-82), Nova Scotia Institute of Science, Halifax.

**Nash, Ronald**

1980 « *Research strategies, economic patterns and eastern Nova Scotia prehistory* », dans *Proceedings of the 1980 Conference on the Future of Archaeology in The Maritime Provinces*, éd. Daniel M. Shimabuku, 23-41. Document hors série sur l'anthropologie no 8, Saint Mary's University, Halifax.

**Odell, Jonathan**

1899 « *Correspondance de 1801. In The North Shore: Incidents in the Early History of Eastern and Northern New Brunswick* », éd. Révérend W.D. Raymond, *Collections de la New Brunswick Historical Society*, no 4. Saint John..

**Pelletier, Gaby**

1980 « *The Micmac dilemma at the end of the seventeenth century* ». *Journal du Musée du Nouveau-Brunswick* 4:103-111.

**Petersen, James B. & Nathan D. Hamilton**

1984 « *Early Woodland Ceramic and Perishable Fiber Industries From The Northeast: A Summary and Interpretation* », *Annals of the Carnegie Museum* 3(14):413-445, Pittsburgh,

**Peterson, Lee**

1978 *A Field Guide To Edible Wild Plants of Eastern and Central North America*. Houghton Mifflin Company, Boston.

**Peterson, Randolph L.**

1966 *The mammals of Eastern Canada* : Oxford University Press, Toronto.

**Philpott, K.**

1978 *Miramichi Channel Study*. Travaux publics Canada, Ottawa.

**Ritchie, William**

1969 *The Archaeology of Martha's Vineyard*. The Natural History Press, Garden City, New York.

**Rowe, J.S.**

1972 *Régions forestières du Canada*, ministère des Affaires du Nord et des Ressources naturelles, Direction des forêts, Ottawa.

**Sanger, David**

1979 *Discovering Maine's Archaeological Heritage*, Maine Historic Preservation Commission, Augusta.  
1971 « *Deadman's Pool - A Tobique complex site in northern New Brunswick* », *Man in the Northeast* 2:5-22.

**Scott, W.B. & E.J. Crossman**

1973 *Poissons d'eau douce au Canada*, bulletin 184, Conseil de recherche sur les pêcheries du Canada, Environnement Canada, Ottawa.

**Scott, W.B. & M.G. Scott**

1988 *The Atlantic Fishes of Canada*. University of Toronto Press, Toronto.

**Smethurst, Gamaliel**

1905 « *Historical-Geographical Documents Relating to New Brunswick - Gamaliel Smertherst's Narrative of his Journey from Nepisiguit to Fort Cumberland in 1761* », éd. W. F. Ganong, *Collections de la New Brunswick Historical Society* no 6, Saint John.

**Speiss, A.E. & M. Hedden**

1983 *Kidder Point*. Maine Historic Preservation Commission, Augusta.

**Speiss, A.E.**

1984 Identification of the 1984 calcined bone sample from the CfD11 Oxbow Site. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

**Squires, W. Austin**

1968 *The Mammals of New Brunswick*. Collection monographique no 5, Musée du Nouveau-Brunswick, Saint John.

**Stewart, Frances L.**

1981 « *Analysis of the Faunal Sample from the CfD11 Oxbow Site, Appendix E* », dans *The Oxbow Site: Chronology and Prehistory in Northeastern New Brunswick*, Manuscrit du Nouveau-Brunswick sur l'archéologie, no 1, ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine, Fredericton.

1982 Faunal Remains from the Augustine Mound (CfD12) of Northeastern New Brunswick. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1989 « *Seasonal movements of Natives in Acadia as evidenced by historical documents and faunal remains from archaeological sites* », *Man in the Northeast*, no 38, New York.

**Tuck, James**

1984 *La préhistoire des provinces Maritimes*, Musée national de l'homme, Ottawa.

**Turnbull, Christopher J.**

1976 « *The Augustine Site: A mound from the Maritimes* », *Archaeology of Eastern North America* 4:50-63, Ann Arbor.

1979 The McKinley Site - Preliminary report. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1980 The Augustine Mound. Manuscrit déposé, Services d'archéologie, Direction du patrimoine, Secrétariat à la Culture et au Sport, Fredericton.

1984 The Richibucto Burial Site (CeDf18). Recherche au Nouveau-Brunswick en 1981. Manuscrit du Nouveau-Brunswick sur l'archéologie, no 2, ministère des Ressources historiques et culturelles.

**Wallis, Wilson D. et Ruth Sawtell Wallis**

1955 *The Micmac Natives of Eastern Canada*. University of Minnesota Press, Minneapolis.

**Wilmsen, Edwin N.**

1970 « *Lithic analysis and cultural inference: A Palaeo native case* », *University of Arizona Anthropological Papers* (16) Tuscon.

**Wintemberg, William J.**

1937 « *Artifacts from presumed ancient graves in eastern New Brunswick* », *Transactions de la Société royale du Canada*, Section 11:205-209.

**Références cartographiques**

1970a *Land Capability for Wildlife - Waterfowl*. Inventaire des terres du Canada, feuillet 21P de Bathurst, ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa.

1970b *Land Capability for Wildlife - Ungulates*. Inventaire des terres du Canada, feuillet 21P de Bathurst, ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa.

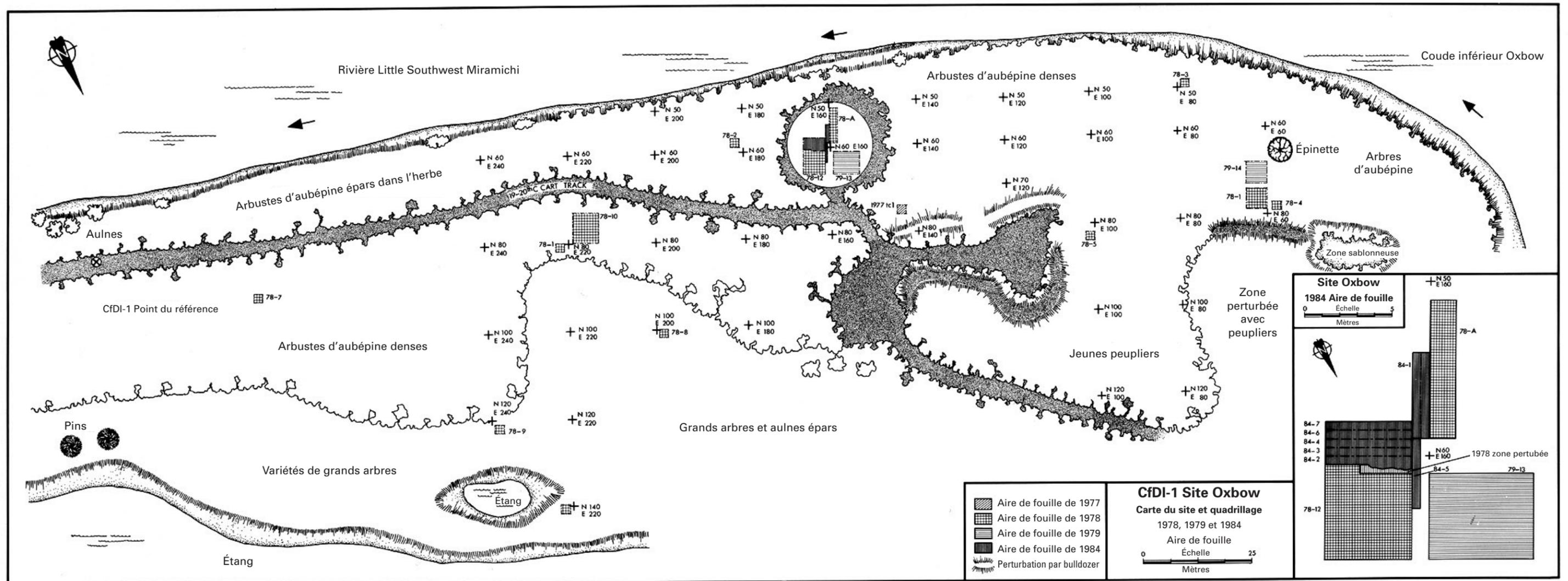


Figure 3-1. Carte site Oxbow

